

82-555F  
c. 3

Catalogue 82-555F

STATISTICS STATISTIQUE  
CANADA CANADA

JAN 7 1997

LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE



Statistique  
Canada

Secrétariat d'État  
du Canada

Statistics  
Canada

Department of the Secretary  
of State of Canada

# Rapport de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada

## 1983-1984

1476  
1476  
1476  
Canada

## Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes sur imprimés d'ordinateur, sur microfiches et microfilms et sur bandes magnétiques. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes demandes de renseignements au sujet de cette publication ou de statistiques et services connexes doivent être adressées à:

Section des données d'enquêtes,  
Division de la santé,

Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (téléphone: 990-8575) ou au centre de consultation de Statistique Canada à:

St. John's	(772-4073)	Sturgeon Falls	(753-4888)
Halifax	(426-5331)	Winnipeg	(949-4020)
Montréal	(283-5725)	Regina	(359-5405)
Ottawa	(990-8116)	Edmonton	(420-3027)
Toronto	(973-6586)	Vancouver	(666-3691)

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador	Zenith 0-7037
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-268-1151
Manitoba	1-800-282-8006
Saskatchewan	1(112)800-667-3524
Alberta	1-800-222-6400
Colombie-Britannique (sud et centrale)	1-800-663-1551
Yukon et nord de la C.-B. territoire desservi par (la NorthwesTel Inc.)	Zenith 0-8913
Territoires du Nord-Ouest (territoire desservi par la NorthwesTel Inc.)	Appelez à frais virés au 420-2011

## Comment commander les publications

On peut se procurer cette publication et les autres publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise des bureaux locaux de Statistique Canada, ou en écrivant à la Section des ventes et de la distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

1(613)993-7276

Toronto  
Carte de crédit seulement (973-8018)

Statistique Canada  
Division de la santé  
Secrétariat d'État  
du Canada  
Direction de l'analyse  
des tendances sociales

# Rapport de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada 1983-1984

Publication autorisée par  
le ministre des Approvisionnements et  
Services Canada et  
le Secrétaire d'État  
du Canada

©Ministre des Approvisionnements  
et Services Canada 1986

Juillet 1986  
4-2303-578

Prix: Canada, \$15.00  
Autres pays, \$16.50

Paiement en dollars canadiens ou l'équivalent

Catalogue 82-555F

ISBN 0-660-91617-7

Ottawa

This publication is available in English  
upon request (Catalogue 82-555E)  
Report of the Canadian Health  
and Disability Survey  
1983-1984

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- .. nombres indisponibles
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- néant ou zéro
- nombres infimes c'est-à-dire que la variabilité d'échantillonnage (coefficient de variation) est supérieure à 25%
- \* variance d'échantillonnage élevée (coefficient de variation compris entre 16.5% et 25%); utiliser avec prudence
- p nombres provisoires
- r nombres rectifiés
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret

## Abréviations

- EPA - Enquête sur la population active
- ESIC - Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada
- ESC - Enquête Santé Canada
- OMS - Organisation mondiale de la santé

## Préface

Ce rapport présente les résultats de l'enquête sur la santé et l'incapacité menée en octobre 1983 et en juin 1984 par Statistique Canada. Un bulletin préliminaire de totalisations, intitulé **Faits saillants de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada 1983-1984**, a été publié en juin 1985.

Le présent rapport ne s'agit pas d'un rapport d'enquête exhaustif mais plutôt d'un sommaire des principaux résultats qui donne une idée de la gamme et de la qualité des données recueillies et offre donc diverses possibilités d'analyses supplémentaires à ceux qui s'intéressent à des aspects particuliers de l'incapacité.

Un sommaire des résultats apparaît à la page 13 de ce rapport. En plus, des faits saillants sont présentés au commencement de chaque chapitre.

Le 23 mai 1980, le gouvernement du Canada a constitué un Comité parlementaire et l'a chargé de lui faire rapport sur les personnes handicapées et ayant une incapacité. Ce Comité avait pour mandat d'évaluer les programmes gouvernementaux existants pour les personnes ayant une incapacité et de recommander des mesures susceptibles d'améliorer la qualité des services offerts à ces personnes. En février 1981, année internationale des personnes handicapées, le Comité a publié son rapport intitulé **Obstacles**. Le Comité a constaté que le désir d'auto-détermination était très fort chez les personnes ayant une incapacité au Canada et a recommandé que des programmes et des politiques soient élaborés et que des initiatives soient prises pour aider les Canadiens ayant une incapacité à vivre de manière autonome. La collecte de données sur la situation des personnes ayant une incapacité est apparue comme une première mesure nécessaire. Le Comité a recommandé notamment que Statistique Canada lance un programme à long terme en vue de produire

des données complètes sur les personnes ayant une incapacité au Canada. L'enquête dont il est question ici est la première initiative de ce programme.

En tant que ministre responsable de la condition des personnes handicapées, le Secrétaire d'État s'est empressé de collaborer à la publication du présent rapport.

Le présent rapport a été rédigé par Ian McDowell de l'Université d'Ottawa et Ed Praught de Statistique Canada. Les auteurs tiennent à remercier les personnes suivantes qui leur ont apporté une aide précieuse: Frank Grabowiecki, Dave Dolson, Gary Lazarus et Jean-Pierre Morin de l'équipe de projet de l'enquête sur l'incapacité; Mike Sheridan et le personnel de la Division des enquêtes spéciales; Rita Nesich de la Division des méthodes de recensement et d'enquêtes-ménages; Diane Muralt et Lise Lafleur qui ont préparé les totalisations. Ils sont également redevables à Linda Demers de la Direction de l'analyse des tendances sociales du Secrétariat d'État et à Owen Adams de la Division de la santé de Statistique Canada.

De nombreuses personnes ont passé en revue les diverses ébauches du présent rapport. En plus des personnes déjà mentionnées, les auteurs remercient Robert Flynn (Université d'Ottawa), Nancy Marlett (Université de Calgary), George Torrance (Centre Régional de Réadaptation Royal Ottawa), Frank Fedyk, Peter Lawless (Santé et Bien-être social Canada), Sue Potter, Barbara Robertson, Bill White (Secrétariat d'État), John Coombs, Doug Angus, Adele Furrie (Statistique Canada) et Yvan Timonin (Emploi et Immigration Canada) pour leurs suggestions constructives dont un bon nombre ont été incorporées à la version définitive.



## Table des matières

	Page
<b>Aperçu de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada</b>	<b>9</b>
<b>Sommaire des résultats</b>	<b>13</b>
<b>Chapitre</b>	
I. Caractéristiques des personnes ayant déclaré une incapacité	15
II. Types d'incapacité	33
III. Causes de l'incapacité	45
IV. Utilisation d'appareils et de prothèses	57
V. Incapacité et désavantage socio-économique	65
VI. Enfants ayant une incapacité au Canada	97
<b>Figure</b>	
1. Taux estimés de la variabilité d'échantillonnage pour des estimations de tailles spécifiées	12
2. Répartition des personnes ayant déclaré et n'ayant pas déclaré une incapacité, par groupe d'âges	18
3. Situation vis-à-vis de l'activité des personnes de 15-64 ans ayant une incapacité et n'ayant pas d'incapacité	68
4. Taux d'activité au sein de la population active chez les personnes ayant une incapacité et n'ayant pas d'incapacité, selon le groupe d'âges	69
5. Taux d'activité selon la situation vis-à-vis de l'incapacité, le groupe d'âges et le sexe	69
6. Inactifs selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et selon le groupe d'âges	70
<b>Tableau explicatif</b>	
1.1 Taux d'incapacité au sein de la population canadienne selon la province de résidence	18
1.2 Situation vis-à-vis de l'incapacité selon le lien avec le chef de la famille	20
2.1 Nombre de personnes ayant déclaré être dépendantes dans l'accomplissement d'activités quotidiennes	37
2.2 Nombre de personnes confinées chez elles	37
3.1 Classification des affections incapacitantes	48
3.2 Classification des maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	48
4.1 Utilisation d'appareils correcteurs selon la province de résidence	59
4.2 Nombre de personnes ayant déclaré une incapacité motrice qui utilisent des appareils correcteurs ou qui en ont besoin	60
5.1 Situation vis-à-vis de l'activité selon le degré d'incapacité, personnes âgées de 15-64 ans	70
5.2 Fréquence relative des problèmes de déplacement selon le mode de transport	83
5.3 Répartition en pourcentage des personnes touchant un revenu quelconque au sein de la population ayant une incapacité et de la population totale du Canada, selon la tranche de revenu et le groupe d'âges	87
5.4 Répartition en pourcentage des personnes touchant un revenu quelconque au sein de la population ayant une incapacité et de la population totale du Canada, selon la tranche de revenu et la situation vis-à-vis de l'activité	88
5.5 Personnes ayant une incapacité selon la tranche de revenu d'incapacité	88
6.1 Nombre d'enfants ayant répondu à chaque critère de sélection, selon le sexe	101
6.2 Troubles de la vue, de l'ouïe et de la parole selon le groupe d'âges et le sexe	102

## Table des matières – suite

Page

### Tableau

#### Chapitre I

1. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges	21
2. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la région, la zone urbaine/rurale et le groupe d'âges	27
3. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la région métropolitaine et le groupe d'âges	30
4. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon l'état matrimonial, le sexe et le groupe d'âges	31

#### Chapitre II

5. Personnes ayant une incapacité selon le genre d'incapacité, le sexe et le groupe d'âges	39
6. Personnes ayant une incapacité selon le degré d'incapacité, le sexe et le groupe d'âges	40
7. Personnes ayant une incapacité selon le degré de dépendance dans l'accomplissement des activités quotidiennes, le sexe et le groupe d'âges	40
8. Personnes ayant une incapacité selon le groupe d'âges, le sexe et le degré de dépendance (échelle cumulative) dans l'accomplissement des activités quotidiennes	43

#### Chapitre III

9. Affections incapacitantes selon le groupe d'âges et le sexe	50
10. Affections incapacitantes selon la situation vis-à-vis de l'activité, personnes âgées de 15-64 ans	51
11. Affections incapacitantes selon la cause de l'incapacité	52
12. Affections incapacitantes selon certains genres d'incapacité et le sexe	53

#### Chapitre IV

13. Personnes ayant une incapacité selon les dispositifs spéciaux utilisés pour entrer dans le logement actuel ou en sortir et le besoin pour de tels dispositifs, par zone urbaine/rurale	62
14. Personnes ayant une incapacité selon les dispositifs spéciaux utilisés pour se déplacer dans le logement actuel et le besoin pour de tels dispositifs, par zone urbaine/rurale	62
15. Personnes ayant une incapacité visuelle selon les appareils requis et les appareils utilisés, par zone urbaine/rurale	63
16. Personnes ayant une incapacité auditive selon les appareils requis et les appareils utilisés, par zone urbaine/rurale	63

#### Chapter V

17. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la situation vis-à-vis de l'activité, le sexe et le groupe d'âges	72
18. Personnes occupées travaillant moins de 30 heures par semaine selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et la raison pour laquelle elles travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine	74
19. Personnes occupées par groupe d'âges selon les affections incapacitantes qui limitent le genre ou la quantité de travail pouvant être fait à un emploi ou une entreprise	74
20. Inactifs par groupe d'âges selon les affections incapacitantes qui les empêchent totalement de travailler à un emploi ou à une entreprise	75
21. Personnes occupées selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et le groupe professionnel	75
22. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon le groupe d'âges et le type de logement	77
23. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon le degré d'incapacité et le mode d'occupation	78



## Table des matières - fin

	Page
<b>Tableau</b>	
<b>Chapitre V - fin</b>	
24. Personnes ayant une incapacité selon les dispositifs spéciaux requis pour entrer ou sortir du logement actuel et le type de logement	78
25. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction actuel	80
26. Étudiants à plein temps selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et le groupe d'âges	81
27. Personnes ayant une incapacité inscrites à l'école selon le degré d'incapacité et le groupe d'âges	81
28. Personnes ayant une incapacité ayant besoin d'un service spécial de transport en commun local selon la zone urbaine/rurale, l'existence d'un tel service et son utilisation	84
29. Personnes ayant une incapacité disposant d'un service local de transport en commun selon la fréquence d'utilisation et les difficultés d'utilisation	84
30. Personnes ayant une incapacité disposant d'un service local de transport en commun selon la fréquence d'utilisation, le sexe et le groupe d'âges	85
31. Personnes ayant une incapacité selon la capacité de faire de long trajets, le genre d'incapacité et le groupe d'âges	85
32. Personnes ayant une incapacité selon le groupe d'âges, le sexe et le revenu individuel de toutes provenances	90
33. Personnes ayant une incapacité selon le degré d'incapacité, le sexe et le revenu individuel de toutes provenances	91
34. Personnes ayant une incapacité selon la situation vis-à-vis du revenu d'incapacité, le groupe d'âges et le degré d'incapacité	92
35. Personnes ayant une incapacité selon la situation vis-à-vis du revenu d'incapacité, le groupe d'âges et le genre d'incapacité	93
36. Personnes ayant une incapacité selon la situation vis-à-vis de l'activité, le sexe et le revenu individuel de toutes provenances	94
37. Personnes ayant une incapacité selon les frais supplémentaires qu'elles ont acquittés en raison de leur état, selon le revenu individuel de toutes provenances	95
38. Personnes ayant une incapacité selon le degré d'incapacité, selon les frais supplémentaires qu'elles ont acquittés en raison de leur état	95
<b>Chapitre VI</b>	
39. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges	104
40. Population âgée de moins de 15 ans selon la prévalence des allergies, de l'asthme et de la bronchite, selon le sexe	109
41. Affection incapacitante qui empêche ou limite la participation à des activités scolaires, à des jeux ou à toutes autres activités propres à un enfant de cet âge ou de ce sexe	110
<b>Annexe</b>	
I. Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada: questionnaire des adultes	111
II. Codification supplémentaire des déficiences du système ostéomusculaire	133
III. Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada: questionnaire des enfants	135
IV. Questionnaires de l'enquête sur la population active	143

Certaines publications sur la statistique de la santé



# APERÇU DE L'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET L'INCAPACITÉ AU CANADA

## Introduction

L'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada représente une première tentative pour recueillir des données nationales sur la prévalence de l'incapacité selon la définition fonctionnelle de l'incapacité et du handicap adoptée par l'Organisation mondiale de la santé. L'approche retenue pour la présente enquête consiste à poser aux répondants une série de questions pour déterminer s'ils éprouvent des difficultés fonctionnelles à accomplir différentes "activités quotidiennes", comme se déplacer, voir et entendre. Ceux qui voudront interpréter les estimations de la prévalence de l'incapacité présentées dans les pages qui suivent doivent savoir que plusieurs facteurs influent sur ces estimations, et notamment l'élément subjectif qui entre en jeu lorsque les répondants déclarent eux-mêmes leurs incapacités, l'exhaustivité des questions de sélection posées et les méthodes utilisées pour les administrer. Ce dernier facteur mérite qu'on s'y attarde puisque les essais ont démontré que même des questions identiques peuvent donner des taux d'incapacité fort différents si les méthodes d'administration varient.

Le présent rapport décrit les méthodes d'enquête et résume les principaux résultats de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada. Les données seront accessibles au grand public sous forme de totalisations spéciales ou encore sous forme d'un fichier de données à grande diffusion que pourront acheter à des fins d'analyse ceux qui s'intéressent à des aspects particuliers de l'incapacité.

## Méthodes d'enquête

Pour plusieurs raisons, il a été décidé de ne pas utiliser un échantillon distinct pour l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada mais plutôt de l'intégrer comme supplément à l'enquête sur la population active. L'enquête sur la population active (EPA) est une enquête permanente par interview que Statistique Canada réalise auprès des ménages depuis 1945 et qui a comme objet principal de fournir des chiffres mensuels sur la taille et la composition de la population active, les données recueillies servant d'indicateurs des conditions économiques au Canada. De temps à autre, des enquêtes supplémentaires sont réalisées dans le cadre de l'EPA, comme c'est le cas ici. L'EPA a l'avantage d'être la plus grande

enquête-ménage mensuelle au Canada et d'être réalisée par un corps d'interviewers locaux déjà formés. Cela en fait le meilleur véhicule possible pour réaliser l'ESIC dans les limites du budget prévu.

La section des questions de sélection de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada a fait l'objet d'un essai préliminaire en janvier 1983; l'enquête complète a été menée sur le terrain en octobre 1983 puis une nouvelle fois en juin 1984. Les données du présent rapport sont le résultat de la fusion des enquêtes d'octobre 1983 et de juin 1984. Ces données ont été pondérées afin d'obtenir des estimations de la population en date de juin 1984.

Pour établir un échantillon de personnes ayant une incapacité chez les adultes de 15 ans et plus, on a administré un questionnaire de sélection à cinq sixièmes de l'échantillon de l'EPA; on a ensuite interviewé, à l'aide d'un questionnaire de 19 pages, les personnes ayant déclaré une incapacité aux questions de sélection. L'enquête sur la population active d'octobre 1983 visait 92,945 répondants âgés de 15 ans et plus; celle de juin 1984 s'adressait à 33,753 personnes de 15-64 ans des provinces de l'Atlantique, du Manitoba et de la Saskatchewan. Ces échantillons additionnels ont été tirés afin d'augmenter la précision des estimations pour les provinces les plus faiblement peuplées. Sur les 126,698 personnes interrogées dans environ 65,800 ménages, 15,854 ont déclaré une incapacité quelconque et ont donc été interviewées. Les estimations des deux occasions d'enquête touchant la prévalence de l'incapacité diffèrent quelque peu, surtout au niveau du nombre de personnes ayant répondu par l'affirmative à seulement une, deux ou trois questions de sélection, la proportion de ceux ayant déclaré quatre problèmes ou plus restant pratiquement constante. Les enfants de 0-14 ans de toutes les provinces étaient visés lors des deux occasions d'enquête; l'échantillon comptait 29,744 enfants en octobre et 29,451 en juin. Les questions de sélection ont permis d'identifier 3,382 enfants ayant une affection chronique, utilisant une prothèse ou ayant un problème de santé qui limitait leurs activités normales. Deux mille cinquante-sept enfants de 5-14 ans ont par la suite fait l'objet d'interviews par personne interposée, cette dernière étant l'un des parents ou un autre adulte responsable de la famille.

## Plan d'échantillonnage

En tant que supplément à l'enquête sur la population active, l'enquête sur l'incapacité adopte la procédure d'échantillonnage de l'EPA selon laquelle l'unité d'échantillonnage est le ménage. L'échantillon national ainsi obtenu est représentatif de l'ensemble de la population du pays à l'exception des résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des personnes vivant dans des réserves indiennes, des membres à plein temps des Forces armées et des pensionnaires d'établissements. Les personnes exclues constituent moins de 3% de la population, de sorte que l'échantillon représente quelque 97% de l'ensemble des personnes au Canada. Les méthodes de l'EPA sont expliquées en détail ailleurs (réf. 1). Les données de l'enquête supplémentaire sur l'incapacité ont été recueillies en octobre 1983 et en juin 1984. Le taux de réponse à l'étape de la sélection a été de 93.1% pour l'enquête d'octobre auprès des adultes. Les personnes sélectionnées ont participé à l'interview de suivi dans une proportion de 89.8%. Des taux analogues ont été obtenus à l'enquête de juin pour les groupes d'âges et les provinces en cause. Le taux de réponse à l'étape de la sélection de l'enquête sur les enfants se rapprochait de celui obtenu pour les adultes; le taux de participation à l'interview de suivi de la population sélectionnée en octobre a été de 87.0%. Une proportion légèrement inférieure, soit 84.1%, a participé au suivi de juin.

## Questionnaires

Les données du présent rapport sont tirées de trois questionnaires: Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada - Adultes (annexe I); Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada - Enfants (annexe III); Questionnaire de l'enquête sur la population active (annexe IV). Les données sur les enfants et une description détaillée du questionnaire utilisé se retrouvent au chapitre VI du présent rapport. Les chapitres I à V sont consacrés à la population adulte; le questionnaire pour les adultes est décrit plus en détail ci-après. L'interview régulier de l'enquête sur la population active permet de recueillir, à l'aide d'un court questionnaire, des renseignements sur la situation socio-démographique, la situation vis-à-vis de l'activité, le nombre d'heures travaillées, le genre de profession, les absences du travail et, dans le cas des personnes sans travail, les efforts faits pour se trouver un emploi. Pour toutes ces variables, nous pouvons établir des comparaisons entre les personnes ayant une incapacité et celles qui n'en ont pas.

Dix-neuf questions de sélection sur l'incapacité ont été ajoutées à celles de l'EPA à l'intention des répondants adultes. Les questions de sélection étaient autant que possible conformes au concept de l'incapacité tel que défini par l'Organisation mondiale de la santé, à savoir "toute réduction... partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans des limites considérées comme normales pour un être humain" (réf. 2, p.28). L'incapacité se distingue de la déficience qui est un état de santé pouvant entraîner l'incapacité et qui "correspond à toute perte de substance ou altération d'une fonction ou d'une structure psychologique, physiologique ou anatomique" (réf. 2, p.27). Le handicap désigne les problèmes qui peuvent surgir à la suite d'une incapacité, le désavantage qu'entraîne une incapacité qui limite ou interdit l'accomplissement du rôle normal d'une personne (réf. 2, p.29). Le handicap survient quand une personne ayant une incapacité rencontre des obstacles culturels, physiques ou sociaux qui l'empêchent d'avoir accès aux divers systèmes sociaux (nous reparlerons du handicap au chapitre V). À titre d'exemple, une personne dont la jambe a été amputée (déficience) peut éprouver des difficultés à marcher et à accomplir d'autres activités (incapacité). Cette personne pourra également être handicapée au travail s'il s'agit, par exemple, d'un travailleur de la construction; si le travail à accomplir n'exige aucune mobilité physique, il n'y a pas de handicap professionnel.

Les répondants ont été considérés comme ayant une incapacité s'ils éprouvaient des difficultés à accomplir l'une ou l'autre des 17 activités quotidiennes mentionnées (par ex., monter et descendre un escalier), ou s'ils étaient limités dans le genre ou la quantité d'activités qu'ils pouvaient faire à la maison, au travail ou à l'école à cause d'une affection ou d'un problème de santé chronique, ou s'ils avaient un handicap mental. En outre, la durée totale du problème devait être d'au moins six mois à compter du début de l'incapacité ou du handicap. Les femmes qui, en raison d'une grossesse, éprouvaient des difficultés temporaires à accomplir certaines activités énumérées étaient exclues, mais non les personnes qui avaient indiqué avoir des difficultés à accomplir une ou plusieurs activités en raison d'un plâtre à la jambe si ces difficultés devraient durer en tout plus de six mois. On a communiqué avec les personnes sélectionnées environ une semaine plus tard et on s'est rendu chez elles pour remplir le questionnaire principal. À cette étape, les questions de sélection ont été reposées afin de vérifier les réponses; ceux qui à l'origine avaient été retenus

mais qui maintenant prétendaient ne pas avoir d'incapacité étaient exclus de l'échantillon. Sur le questionnaire destiné aux adultes, les questions de sélection 10 à 21 portaient sur des activités quotidiennes qui servaient d'indicateurs de l'incapacité physique, alors que les questions 22 à 26 traitaient des troubles de l'ouïe, de la vue et de la parole. Les deux dernières questions ont été ajoutées pour élargir la couverture des questions de sélection. La question 27 était une question générale sur les problèmes qui limitent les activités quotidiennes et devait servir à identifier les personnes fonctionnellement limitées. Elle peut également être perçue comme une question fondée sur la notion du handicap. La question 28 sur le handicap mental devait permettre de reconnaître le retard mental et était posée à un répondant substitut. Le questionnaire de sélection n'abordait pas les troubles mentaux ou émotifs, comme la névrose ou d'autres affections psychiatriques. Il a été décidé d'exclure de l'enquête ces incapacités en raison de la nature délicate du sujet et parce qu'une sélection adéquate des personnes ayant un tel handicap aurait augmenté la complexité des procédures d'enquête à un point tel que leur mise en oeuvre n'aurait pu se faire convenablement dans le cadre de l'enquête sur la population active.

Les questions de sélection 10 à 26 sur le questionnaire s'inspirent d'un programme international de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pour l'élaboration d'indicateurs sociaux et d'indicateurs de la santé (réf. 3). La fiabilité et la validité de ces questions ont fait l'objet d'un certain nombre d'études (réfs. 4-8). La formulation des questions et des réponses a été légèrement modifiée dans la présente enquête, la personne répondant aux questions de cette dernière n'étant pas toujours celle ayant l'incapacité. Chaque question était construite sur le modèle "(nom) éprouve-t-il(elle) des difficultés à...?" et les réponses étaient "Non, pas de difficulté" et "Oui, éprouve des difficultés." À ceux qui répondaient par l'affirmative, une autre question était posée, soit "(nom) est-il(elle) totalement incapable de...?", dont les réponses étaient "Totalement incapable" et "Capable". Les réponses étaient formulées de manière à respecter l'évaluation subjective du répondant. Ainsi, une personne en fauteuil roulant pouvait répondre "Non, pas de difficulté" lorsqu'on lui demandait si elle éprouvait des difficultés à transporter un objet ou à se déplacer d'une pièce à une autre.

La section C du questionnaire de l'interview principale a permis de recueillir des données plus détaillées sur les différentes catégories d'incapacité.

Cette section comportait 45 questions sur les troubles de la vue, de l'ouïe et de la parole ainsi que sur les problèmes de mobilité. La section D portait sur l'emploi (50 questions), la section E, sur l'instruction (30 questions) et la section F, sur les déplacements (36 questions). La section G était consacrée au logement (5 questions) alors que la section H avait trait aux caractéristiques économiques du répondant (5 questions).

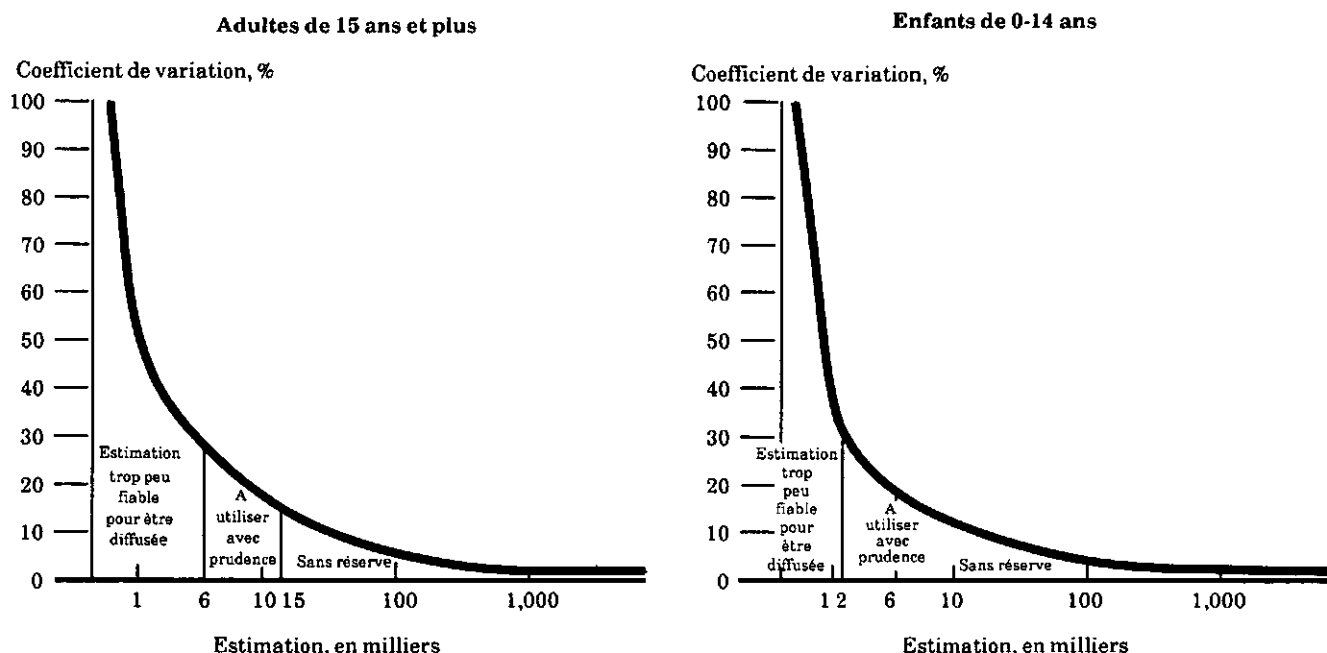
Pour d'autres enquêtes, des approches différentes ont servi à identifier les personnes ayant une incapacité: dans l'enquête Santé Canada, on mettait l'accent sur l'activité principale de la personne en lui posant une question de sélection pour déterminer si elle était ou non limitée dans le genre ou la quantité d'activités qu'elle pouvait faire. L'approche fondée sur les problèmes qui limitent l'activité a également été retenue pour l'enquête santé américaine menée par interview.

### Limites des données

Les enquêtes par sondage, qui ne sont qu'une méthode parmi d'autres pour recueillir des renseignements sur les personnes ayant une incapacité, présentent des avantages et des inconvénients inhérents. Nous en énumérons quelques-uns ci-après que le lecteur du présent rapport devra garder à l'esprit.

- Les enquêtes par sondage permettent d'estimer les caractéristiques de la population totale d'après les données recueillies auprès d'une faible fraction de la population (environ deux tiers de un pour cent dans le cas présent). Les résultats observés sont multipliés par un coefficient de pondération numérique qui tient compte de la fraction de sondage et donne une estimation de ce qu'aurait été la réponse de l'ensemble de la population d'où a été tiré l'échantillon. Les estimations de la population présentées dans le présent rapport sont toutes des estimations pondérées, arrondies au millier près.
- Il convient donc de souligner que tous les chiffres du présent rapport sont des estimations établies à partir d'un échantillon et peuvent donc différer des chiffres d'un recensement de la population totale. Toutefois, la marge d'erreur probable d'une estimation d'enquête peut être établie, comme le démontre sommairement la figure 1 pour la présente enquête. Lorsque les chiffres estimés sont élevés, la marge d'erreur est généralement faible. Par contre, le risque

**Figure 1**  
**Taux estimés de la variabilité d'échantillonnage pour des estimations de tailles spécifiées**



**Nota:** Les coefficients de variation de la figure 1 s'appliquent uniquement aux données pour l'ensemble du Canada. Pour connaître le coefficient de variation de n'importe quelle estimation pour le Canada (en milliers) figurant dans l'un ou l'autre des tableaux du présent rapport, il suffit de situer cette estimation sur l'axe horizontal et de lire le coefficient de variation correspondant sur l'axe vertical. Le chiffre réel de population se situera dans l'étendue limitée par une fois ce coefficient 67 fois sur 100, par deux fois ce coefficient 95 fois sur 100 et par trois fois ce coefficient 99 fois sur 100.

d'erreur est plus grand dans le cas des petites estimations et celles dont le coefficient de variation dépasse 25% ne sont pas considérées suffisamment précises pour être publiées. Le signe conventionnel -- apparaît dans les tableaux à la place de telles estimations. Lorsque le coefficient de variation est compris entre 16.5% et 25.0%, l'estimation doit être interprétée avec prudence. De telles estimations sont identifiées par un \*. Les données sont présentées sans réserve lorsque leur coefficient de variation est inférieur à 16.5% de l'estimation.

- Les enquêtes santé auprès d'une population ont l'avantage d'englober non seulement les personnes qui veulent des soins médicaux mais aussi les autres. Cependant, les renseignements diagnostiques sont fournis par les répondants eux-mêmes et ne sont donc pas aussi précis que ceux obtenus directement de sources médicales. Par conséquent, les renseignements sur les affections présentés au chapitre III doivent être interprétés avec prudence.

- Pour déterminer la pertinence de toute enquête sur l'incapacité, il importe d'examiner les questions de sélection ayant servi à identifier les personnes ayant une incapacité. Dans le cas présent, les questions portaient surtout sur les incapacités résultant de causes physiques. Le rapport contient donc peu de renseignements sur les incapacités mentales et psychologiques. L'unique question sur le handicap mental (Q. 28) était destinée à identifier les incapacités graves, comme le retard mental. Cette question était posée à un répondant substitut (c'est-à-dire à un autre membre de la famille et non à la personne visée).

- La taille de l'échantillon, bien qu'importante, n'était pas suffisante pour établir des estimations fiables de certains paramètres qui auraient pu s'avérer intéressants; les données recueillies souvent ne permettaient pas de produire des totalisations pour des petites régions géographiques ou pour des tranches d'âges limitées.

- Les données manquantes en raison d'une non-réponse à l'interview de suivi étaient imputées d'après les réponses fournies par des personnes du même âge, du même sexe, de la même province et dont l'incapacité était de même genre. Cette procédure a été appliquée au questionnaire des adultes uniquement, le taux de non-réponse étant nettement plus bas pour le questionnaire de suivi administré aux 0-14 ans. Aucune imputation n'était faite s'il manquait des données à la suite d'une non-réponse à une section ou à une question particulière. Dans certains cas, cela s'est traduit par des catégories de non-réponse importantes, en particulier aux sections sur l'instruction et les déplacements au chapitre V. En excluant les non-répondants des données présentées, on prend pour acquis que ces derniers ont les mêmes caractéristiques que les répondants. Lorsque tel n'est pas le cas, il en résultera un biais.
- Conformément aux procédures de l'EPA, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest étaient exclus de l'échantillon qui ne comprenait pas non plus la population des réserves indiennes, les pensionnaires d'établissements et les membres à plein temps des Forces armées canadiennes.
- Le nombre de questions est toujours limité quelle que soit l'enquête, et celles de l'ESIC ont été choisies après que les utilisateurs eurent été consultés et priés d'établir leurs priorités. Le questionnaire portait surtout sur les handicaps, c'est-à-dire sur les problèmes objectifs auxquels est confronté toute personne ayant une incapacité, par exemple les problèmes liés à l'emploi ou aux déplacements. Les questions subjectives, comme les préjugés ou les sentiments de bien-être émotif, n'ont pas été abordées, pas plus que les activités de loisirs et les besoins à cet égard des personnes ayant une incapacité, les attitudes de ces dernières, l'ordre de priorité qu'elles accordent aux diverses mesures pour améliorer leur situation, ou leurs besoins en renseignements (réf. 9).
- Dans certains cas, les résultats de l'enquête sont comparés à ceux d'autres études menées au Canada et à l'étranger. Même si de telles comparaisons peuvent permettre de préciser l'étendue de l'incapacité au Canada, il faut les faire sous toute réserve puisque les différences dans les concepts et les méthodes de collecte d'une enquête à l'autre limitent toujours la validité des comparaisons.

## Sommaire des résultats

Au Canada, 12.8% de la population adulte ont déclaré une incapacité quelconque, la proportion la plus faible étant de 3.8% chez les 15-24 ans et la plus élevée, de 38.6% chez les 65 ans et plus (chapitre I).

Deux tiers de toutes les incapacités déclarées dans le cadre de l'enquête avaient trait à la mobilité ou aux mouvements corporels; 14.8% étaient des troubles de l'ouïe et 7.7%, des troubles de la vue. Les affections le plus souvent à l'origine de l'incapacité sont les maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif, l'arthrite et le rhumatisme et les troubles de l'ouïe (chapitres II et III).

L'utilisation d'appareils et de prothèses varie beaucoup selon la province et selon que le lieu de résidence est dans une zone rurale ou urbaine. Les estimations révèlent que 85,000 Canadiens qui auraient besoin d'emprunter des rampes, des ascenseurs ou quelque autre dispositif spécial pour entrer plus facilement dans leur logement n'ont pas ces dispositifs ou ne les ont pas tous. Cent vingt mille devaient utiliser des mains courantes ou d'autres dispositifs pour se mouvoir chez eux. Des prothèses étaient requises par 83,000 personnes ayant une incapacité auditive, et des lunettes, par 20,000 personnes ayant une incapacité visuelle, en comptant ceux qui en ont et ceux qui n'en ont pas encore (chapitre IV).

Parmi les personnes ayant déclaré une incapacité, 5.8% ou 142,000 avaient besoin de moyens de transport spéciaux pour effectuer des déplacements locaux, mais 49,000 d'entre elles ne disposaient d'aucun moyen de transport spécial. Ces dernières habitaient en majorité des zones rurales. Dans l'ensemble du pays, 53.8% des personnes ayant une incapacité avaient accès à un service de transport en commun local mais 21.3% d'entre elles (ou 281,000 au Canada) ont déclaré avoir de la difficulté à l'utiliser. Cent cinquante-huit mille Canadiens sont incapables de quitter leur domicile en raison d'une affection ou d'un problème de santé; 302,000 ne peuvent se déplacer sur de longues distances et 121,000 ont déclaré être totalement incapables de voyager (chapitre V).

Chez les personnes de 15-64 ans ayant déclaré une incapacité, 41.5% sont occupées; chez les autres personnes du même groupe d'âges, cette proportion est de 67.4%. La comparaison des revenus des personnes ayant une incapacité à ceux de la population canadienne en général

révèle que 30.6% de la population total gagnent \$20,000 ou plus contre 14.5% des personnes ayant déclaré une incapacité. Il semble que plus l'incapacité est grave, plus le revenu est faible de sorte que seulement 3.5%\* de ceux ayant déclaré une incapacité grave gagnent \$20,000 ou plus. Ceux qui ont des incapacités graves sont également ceux qui ont le moins de chances de travailler et le plus de chances d'avoir à acquitter des frais supplémentaires en raison de leur affection (chapitre V).

Une forte proportion des personnes ayant une incapacité ont un bas niveau de scolarité, comparativement à la population en général, une tendance qui s'observe pour tous les groupes d'âges. Près de 90% des personnes ayant une incapacité et qui fréquentent actuellement l'école ont déclaré avoir interrompu leurs études pendant de longues périodes à cause de leur affection (chapitre V).

Soixante-huit pour cent des personnes ayant une incapacité sont propriétaires de leur logement, contre 72.1% pour le reste de la population. Ceux qui possèdent leur logement sont plus susceptibles que les autres d'y avoir installé des appareils et des dispositifs spéciaux pour s'aider à se déplacer (chapitre V).

Trois cent deux mille enfants, ou 5.7% de la population canadienne âgée de 0-14 ans, ont une incapacité. Cinquante-trois mille ont un problème de santé qui les oblige à fréquenter une école spéciale ou à suivre des cours spéciaux dans une école ordinaire (chapitre VI).

## Références

- (1) Statistique Canada, Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, 1976, Ottawa, publication hors série n° 71-526 au catalogue, 1977.
- (2) Organisation mondiale de la santé. International classification of impairments, disabilities, and handicaps. Genève, OMS, 1980.
- (3) McWinnie, J.R., Disability assessment in population survey: results of the OECD common development effort. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique* 1981; 29:413-9.
- (4) Wilson, R.W. McNeil, J.M., Preliminary analysis of OECD disability on the pretest of the post census disability survey. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique* 1981; 29:469-75.
- (5) Van Sonsbeek, J.L.A., Applications aux Pays-Bas des questions de l'OCDE relatives à l'incapacité. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique* 1981; 29:461-8.
- (6) Klaukka, T., Application of the OECD disability questions in Finland. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique* 1981; 29:431-9.
- (7) Raymond, L., Christe, E., Clemence, A., Vers l'établissement d'un score global d'incapacité fonctionnelle sur la base des questions de l'OCDE, d'après une enquête en Suisse. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique* 1981; 29:451-9.
- (8) McDowell, I., Screening for disability. An examination of the OECD survey questions in a Canadian study. *Revue d'Épidémiologie et de Santé Publique* 1981; 29:421-9.
- (9) Pour en savoir davantage sur les habitudes et les attitudes face à l'activité physique chez les Canadiens limités dans leur travail ou leurs activités physiques, le lecteur pourra consulter le document intitulé "L'activité physique chez les adultes handicapés ou limités dans leurs activités au Canada", Condition physique Canada, enquête Condition physique Canada, Ottawa, Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie. À paraître.



## **Chapitre I**

# **Caractéristiques des personnes ayant déclaré une incapacité**



## Caractéristiques des personnes ayant déclaré une incapacité

### Points saillants

- Des questions de sélection de l'enquête sur l'incapacité ont permis d'établir que 12.8% de la population adulte canadienne, ou 2,448,000 personnes, ont une incapacité quelconque.
- Le taux d'incapacité est à son plus bas, soit 3.8%, chez les 15-24 ans mais progresse rapidement avec l'âge, de sorte que 38.6% des personnes de 65 ans et plus ont déclaré un degré quelconque d'incapacité.
- Les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles d'être actuellement mariées et plus susceptibles de vivre dans une zone rurale.
- La prévalence de l'incapacité, corrigée en fonction de l'âge, varie d'une province à l'autre, les taux étant compris entre un sommet de 14.4% en Saskatchewan et un creux de 10.8% à l'Île-du-Prince-Édouard. Les taux d'incapacité varient fortement entre les différents centres urbains.

### Méthodes

Les données de la présente section sont fondées sur les réponses aux questions de sélection s'adressant aux personnes de 15 ans et plus. Les totalisations tiennent compte de ceux qui ont répondu par l'affirmative à une ou à plusieurs questions de sélection et ne distinguent pas les différents niveaux d'incapacité.

### Résultats

D'après les réponses aux questions de sélection, 12.8% de la population canadienne de 15 ans et plus, soit quelque 2,448,000 personnes, ont une ou plusieurs incapacités. Le tableau 1 indique l'âge, le sexe et la province de résidence de ceux qui ont déclaré une incapacité et permet la comparaison avec le reste de la population.

D'autres enquêtes ont estimé l'incapacité, dont l'enquête Santé Canada (réf. 1, tableau 67) qui fixe à 14.3% la proportion d'adultes de 15 ans et plus ayant une incapacité. Les chiffres de l'enquête Santé Canada révèlent que 38.2% des personnes de 65 ans et plus ont une incapacité, une estimation très proche des 38.6% avancés par

l'ESIC. Santé et Bien-être social Canada (réf. 2) a estimé à 9.8% la proportion de la population canadienne qui avaient une incapacité en 1980. Aux États-Unis, les enquêtes santé de 1976 et de 1981 ont évalué à 13.9% et à 13.7% la proportion de la population américaine ayant des problèmes limitant de quelque façon l'activité (réf. 3, tableau 13).

### Âge

Comme on pouvait s'y attendre, les chances de déclarer une incapacité augmentent fortement avec l'âge, 3.8% des Canadiens de 15-24 ans ayant déclaré des incapacités contre 5.3% des 25-34 ans, 9.9% des 35-54 ans, 24.7% des 55-64 ans et 38.6% des 65 ans et plus. La figure 2 présente la répartition des personnes ayant une incapacité et des personnes n'ayant pas d'incapacité, par groupe d'âges.

Même si 12.3% seulement de la population canadienne est âgée de 65 ans ou plus, 37.2% de ceux ayant déclaré une incapacité se retrouvent dans ce groupe d'âges. Environ 910,000 personnes âgées au Canada qui ne sont pas pensionnaires d'établissements ont déclaré un degré quelconque d'incapacité.

### Sexe

Plus de femmes que d'hommes ont déclaré une incapacité: 1,339,000 femmes, ou 13.7%, contre 1,108,000 hommes, ou 11.8%. Toutefois, lorsque ces chiffres sont corrigés en fonction de l'âge, les pourcentages passent à 13.2% pour les femmes et 12.4% pour les hommes. Sur l'ensemble des personnes ayant déclaré une incapacité, 21.4% sont des femmes de 65 ans ou plus même si ces dernières ne représentent que 7.0% de la population totale âgée de 15 ans et plus. Les chiffres correspondants pour les hommes sont du même ordre, soit 15.7% et 5.3%.

### Répartition géographique

Les taux d'incapacité varient d'une province à l'autre, comme le montre le tableau explicatif 1.1. Ces variantes peuvent résulter de structures par âge différentes dans les provinces (là où il y a plus de personnes âgées, le nombre de personnes ayant une incapacité sera vraisemblablement plus élevé), aussi faut-il établir des taux

Figure 2

Répartition des personnes ayant déclaré et n'ayant pas déclaré une incapacité, par groupe d'âges

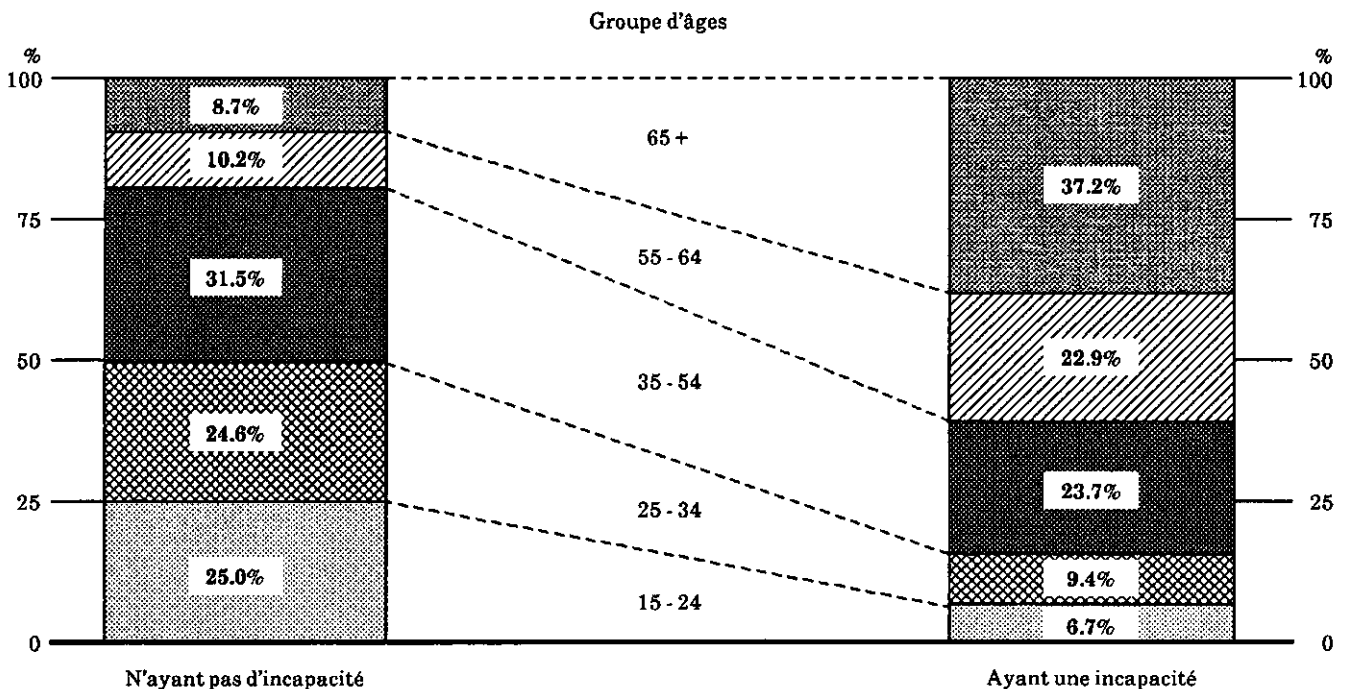


TABLEAU EXPLICATIF 1.1. Taux d'incapacité<sup>1</sup> au sein de la population canadienne selon la province de résidence

	Taux comparatifs		Taux bruts				
	15 ans et plus	15 ans et plus	15-24 ans	25-34 ans	35-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
<b>Canada</b>	<b>12.8</b>	<b>12.8</b>	<b>3.8</b>	<b>5.3</b>	<b>9.9</b>	<b>24.7</b>	<b>38.6</b>
Saskatchewan	14.4	15.8	4.1	5.6	10.7	25.6	47.0
Nouvelle-Écosse	14.3	14.9	3.9	5.0	12.7	27.6	41.5
Nouveau-Brunswick	14.1	14.0	3.9	6.0	11.8	27.1	41.4
Terre-Neuve	13.8	12.4	3.4	6.3	10.1	26.8	43.5
Ontario	13.3	13.6	4.0	6.2	10.7	25.3	38.4
Manitoba	13.0	13.9	4.6	6.0	9.5	21.4	42.0
Alberta	12.8	11.0	3.7	4.9	9.4	25.0	40.3
Colombie-Britannique	12.0	12.5	4.3	4.6	7.9	24.9	37.1
Québec	11.9	11.5	3.2	4.5	9.5	23.4	35.9
Île-du-Prince-Édouard	10.8	12.0	--	--	--	--	40.0

<sup>1</sup> En pourcentage de la population totale de chaque groupe d'âges.

comparatifs qui font abstraction de la structure par âge. Les taux comparatifs globaux présentés au tableau explicatif 1.1 sont compris entre 10.8% pour l'Île-du-Prince-Édouard et 14.4% pour la Saskatchewan. Le tableau explicatif 1.1 présente également les taux d'incapacité pour chaque groupe d'âges séparément, ce qui permet de voir les différences dans le rang des taux provinciaux d'incapacité pour les différents groupes d'âges.

Où habitent les Canadiens ayant une incapacité? Le tableau 2 révèle que 70.8% de l'ensemble des Canadiens mais seulement 65.7% de ceux ayant déclaré une incapacité habitent les zones urbaines. (Aux fins de la présente étude, les zones urbaines correspondent aux "unités autoreprésentatives" de l'EPA qui sont généralement des villes de 15,000 habitants ou plus. Pour plus de détails, voir la réf. 4, page 19.) Quinze pour cent de la population rurale ont déclaré une

incapacité quelconque, contre 11.9% des citoyens. Si le nombre de personnes ayant une incapacité dans les zones rurales a tendance à être disproportionné, c'est en partie parce qu'une proportion plus élevée de personnes âgées habitent en campagne, bien qu'une tendance analogue s'observe aussi chez les plus jeunes groupes d'âges. Ainsi, chez les moins de 65 ans, 8.6% des citoyens ont déclaré une incapacité, contre 10.6% des résidents de zones rurales. Le même contraste urbain-rural s'observe aux États-Unis (réf. 3). Quelques-unes des implications de ce contraste urbain/rural concernant la disponibilité des services sont discutées au chapitre IV.

Les taux d'incapacité diffèrent considérablement d'une région métropolitaine à l'autre au Canada (tableau 3). Les régions métropolitaines de recensement comprennent les villes ayant une population de 100,000 habitants ou plus. En moyenne, 11.2% des personnes résidant dans une région métropolitaine de recensement ont déclaré une incapacité, ce taux passant à 35.6% chez ceux âgés de 65 ans et plus. On doit faire preuve de prudence lorsqu'on compare les taux globaux d'incapacité d'une ville à l'autre puisque les variations sont vraisemblablement imputables, en partie, aux différences dans les structures par âge. Toutefois, la petite taille de l'échantillon empêche le calcul de taux comparatifs. Calgary affiche le taux d'incapacité global le plus bas, soit 8.5%. Ce faible taux pourrait traduire le très faible pourcentage de personnes âgées à Calgary (seulement 6.3% de la population de cette ville étant âgée de 65 ans et plus). Si le nombre de personnes ayant une incapacité pouvait être estimé simplement d'après la taille de la population de personnes âgées dans une ville, l'estimation des besoins en services en serait évidemment grandement simplifiée. Cependant, la proportion de personnes de 65 ans et plus dans une ville ne donne qu'une vague idée de la proportion de la population qui aura une incapacité: la corrélation entre les deux chiffres est de 0.52. Par exemple, Hamilton a déclaré un faible taux d'incapacité global, soit 8.8%, même si 12% de sa population était âgée de 65 ans et plus.

### État matrimonial

La probabilité d'être actuellement marié est légèrement plus faible chez les personnes ayant une incapacité, 60.6% d'entre elles étant mariées, contre 63.5% du reste de la population (tableau 4). Des contrastes plus grands apparaissent si on examine les données par groupe d'âges. La proportion de personnes mariées chez les 15-34 ans

est à peu près la même chez les personnes ayant déclaré une incapacité et chez les autres, mais à partir de 35 ans les chances d'être marié sont toujours plus faibles chez les personnes ayant déclaré une incapacité: chez les 35 ans ou plus, 63.8% des personnes ayant une incapacité sont mariées contre 80% des personnes n'ayant pas d'incapacité. Les proportions diffèrent aussi selon le sexe. Dans la population n'ayant pas d'incapacité la proportion de gens mariés est d'habitude plus élevée chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes, probablement parce que les femmes se marient plus jeunes. Après 35 ans, toutefois, la tendance inverse s'observe, une plus forte proportion d'hommes étant mariés, peut-être à cause d'une mortalité précoce chez les hommes qui fait que beaucoup de femmes se retrouvent veuves. Ces tendances sont un peu plus prononcées au sein de la population ayant une incapacité, de sorte que 80.6% des hommes de 55-64 ans ayant une incapacité sont mariés mais seulement 63.1% des femmes. À titre de comparaison, les personnes du même groupe d'âges n'ayant pas d'incapacité sont mariées dans des proportions de 88.2% chez les hommes et de 74.5% chez les femmes. Seulement 37.5% des femmes de 65 ans et plus ayant une incapacité sont mariées, comparativement à 74% des hommes. Pour tous les groupes d'âges, la probabilité d'être divorcées ou séparées est plus élevée chez les personnes ayant une incapacité que chez les personnes n'ayant pas d'incapacité, s'établissant à 7.3% chez les premières et 4.4% chez les secondes. Cette tendance est plus marquée chez les femmes (9.1% des femmes ayant une incapacité sont divorcées/séparées, contre 5.5% des femmes n'ayant pas d'incapacité).

### Structure de la famille

Le Dossier du ménage de l'enquête sur la population active indique le lien de chaque personne avec le "chef" de sa famille économique. La sélection du chef de famille est faite par le répondant, et il peut y avoir plus d'un chef de famille dans un logement. Par exemple, un ménage formé de deux couples non apparentés et de leurs enfants aura deux chefs de famille. De même, un ménage composé de trois personnes non apparentées aura trois chefs de famille, puisque chaque personne représente une famille. Cette définition admise, le tableau explicatif 1.2 montre que la proportion de chefs de ménage chez les personnes ayant une incapacité est supérieure à la moyenne, ce qui s'explique en partie par une structure par âge dénotant l'âge moyen plus avancé de la population ayant une incapacité

et par la proportion plus faible de personnes mariées au sein de cette population, les célibataires vivant seuls étant des "chefs de famille" selon la définition que l'ont vient de donner.

### Observations

Les données sur la répartition selon le sexe des personnes ayant une incapacité présentées ici concordent avec les résultats de l'enquête Santé Canada, 15% des femmes et 13% des hommes de 15 ans et plus interrogés lors de cette enquête ayant déclaré une "limitation d'activité" (ref.1). Elles contrastent cependant avec les résultats de l'enquête santé américaine selon lesquels les hommes ont légèrement plus de chances que les femmes d'avoir une "limitation d'activité" (réf. 3).

Les différences dans la structure par âge et dans la proportion de la population habitant les zones rurales n'expliquent qu'en partie les taux d'incapacité différents d'une province canadienne à l'autre. Les données de la présente enquête

pourraient servir à pousser plus loin l'analyse d'autres raisons possibles, par exemple des différences au niveau de la disponibilité d'appareils spéciaux. Il faudra chercher d'autres explications en comparant les présentes données à des renseignements d'autres sources sur l'accessibilité aux services médicaux et sociaux et sur les taux de prévalence d'autres maladies dans les diverses provinces.

Les données du tableau explicatif 1.2 font ressortir plusieurs aspects intéressants de la situation des personnes ayant une incapacité. D'après ce tableau, un grand nombre d'entre elles sont chefs de famille mais cette catégorie comprend aussi les personnes seules et il faudra faire d'autres analyses pour raffiner la classification. Par ailleurs, la catégorie "père ou mère" comprend les personnes âgées qui habitent avec leurs enfants adultes ainsi que les personnes ayant la garde d'enfants en bas âge. Ici encore, ceux qui s'intéressent plus particulièrement à l'environnement social des personnes ayant une incapacité pourraient pousser plus loin l'analyse de ces tendances.

**TABLEAU EXPLICATIF 1.2. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon le lien avec le chef de la famille**

	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
	milliers			
Chef de famille	1,494	61.0	7,848	47.0
Conjoint	672	27.5	5,183	31.1
Fils ou fille	158	6.5	3,211	19.2
Frère ou sœur	38	1.6	242	1.5
Père ou mère	52	2.1	76	0.5
Autre parent	34	1.4	128	0.8
<b>Total</b>	<b>2,448</b>	<b>100.0</b>	<b>16,688</b>	<b>100.0</b>

### Références

- (1) Enquête Santé Canada. La Santé des Canadiens: Rapport de l'Enquête Santé Canada, Ottawa, Ministère des Approvisionnement et Services, 1981.
- (2) Santé et Bien-être social Canada. Les personnes handicapées au Canada. Ottawa, Ministère des Approvisionnement et Services Canada, 1980.
- (3) U.S. Department of Health and Human Services. Health United States, 1984. Hyattsville, M.D: National Center for Health Statistics, 1984.
- (4) Statistique Canada, Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, Ottawa, publication hors série n° 71-526 au catalogue, 1977.

# Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 1. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>CANADA</b>				
Les deux sexes				
Tous les âges	19,136	2,448	12.8	16,688
15-24 ans	4,335	165	3.8	4,170
25-34 "	4,335	230	5.3	4,105
35-54 "	5,840	581	9.9	5,258
55-64 "	2,270	561	24.7	1,709
65 ans et plus	2,356	910	38.6	1,446
Hommes				
Tous les âges	9,357	1,108	11.8	8,249
15-24 ans	2,190	78	3.6	2,112
25-34 "	2,146	108	5.0	2,038
35-54 "	2,917	269	9.2	2,649
55-64 "	1,086	268	24.7	819
65 ans et plus	1,017	385	37.9	632
Femmes				
Tous les âges	9,779	1,339	13.7	8,439
15-24 ans	2,145	87	4.1	2,058
25-34 "	2,189	122	5.6	2,067
35-54 "	2,922	312	10.7	2,610
55-64 "	1,183	293	24.8	890
65 ans et plus	1,339	525	39.2	814
<b>Terre-Neuve</b>				
Les deux sexes				
Tous les âges	418	52	12.4	365
15-24 ans	116	4	3.4	112
25-34 "	96	6	6.3	91
35-54 "	119	12	10.1	108
55-64 "	41	11	26.8	30
65 ans et plus	46	20	43.5	26
Hommes				
Tous les âges	208	26	12.5	182
15-24 ans	58	--	--	56
25-34 "	47	--	--	45
35-54 "	61	6	9.8	55
55-64 "	21	6	28.6	15
65 ans et plus	21	10	47.6	12
Femmes				
Tous les âges	210	27	12.9	183
15-24 ans	58	--	--	56
25-34 "	49	--	--	46
35-54 "	59	6	10.2	53
55-64 "	20	5	25.0	15
65 ans et plus	24	10	41.7	14
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>				
Les deux sexes				
Tous les âges	92	11	12.0	82
15-24 ans	22	--	--	22
25-34 "	19	--	--	18
35-54 "	26	--	--	24
55-64 "	10	--	--	8
65 ans et plus	15	6	40.0	9

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 1. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges - suite**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			N'ayant pas d'incapacité
	Total	Ayant une incapacité		
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>Île-du-Prince-Édouard - fin</b>				
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	45	5	11.1	40
15-24 ans	11	--	--	11
25-34 "	9	--	--	9
35-54 "	13	--	--	12
55-64 "	5	--	--	4
65 ans et plus	7	--	--	4
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	47	6	12.8	41
15-24 ans	11	--	--	11
25-34 "	10	--	--	9
35-54 "	13	--	--	12
55-64 "	5	--	--	4
65 ans et plus	8	--	--	5
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	652	97	14.9	555
15-24 ans	154	6	3.9	147
25-34 "	139	7	5.0	132
35-54 "	189	24	12.7	166
55-64 "	76	21	27.6	55
65 ans et plus	94	39	41.5	55
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	314	45	14.3	269
15-24 ans	77	--	--	74
25-34 "	67	--	--	64
35-54 "	93	11	11.8	81
55-64 "	36	10	27.8	26
65 ans et plus	41	17	41.5	24
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	338	52	15.4	286
15-24 ans	77	--	--	74
25-34 "	72	4	5.6	68
35-54 "	97	13	13.4	84
55-64 "	40	11	27.5	29
65 ans et plus	53	22	41.5	31
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	529	74	14.0	455
15-24 ans	129	5	3.9	124
25-34 "	117	7	6.0	111
35-54 "	153	18	11.8	134
55-64 "	59	16	27.1	44
65 ans et plus	70	29	41.4	42
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	258	36	14.0	221
15-24 ans	65	--	--	63
25-34 "	57	--	--	54
35-54 "	76	9	11.8	67
55-64 "	28	8	28.6	20
65 ans et plus	31	13	41.9	18



# Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 1. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges - suite**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			N'ayant pas d'incapacité
	Total	Ayant une incapacité		
		Nombre	Pourcentage	
			milliers	
<b>Nouveau-Brunswick - fin</b>				
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	271	38	14.0	233
15-24 ans	64	--	--	62
25-34 "	60	--	--	57
35-54 "	77	9	11.7	68
55-64 "	31	7	22.6	24
65 ans et plus	39	15	38.5	24
<b>Région de l'Atlantique</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	1,691	234	13.8	1,457
15-24 ans	421	16	3.8	405
25-34 "	371	20	5.4	351
35-54 "	487	55	11.3	432
55-64 "	187	50	26.7	137
65 ans et plus	224	93	41.5	132
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	824	112	13.6	713
15-24 ans	212	8	3.8	203
25-34 "	180	9	5.0	172
35-54 "	242	27	11.2	215
55-64 "	90	25	27.8	65
65 ans et plus	100	42	42.0	58
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	866	122	14.1	744
15-24 ans	210	8	3.8	202
25-34 "	191	11	5.8	180
35-54 "	245	28	11.4	217
55-64 "	97	25	25.8	72
65 ans et plus	124	50	40.3	74
<b>Québec</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	5,071	584	11.5	4,487
15-24 ans	1,140	37	3.2	1,103
25-34 "	1,175	53	4.5	1,122
35-54 "	1,595	152	9.5	1,444
55-64 "	591	138	23.4	453
65 ans et plus	569	204	35.9	365
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	2,463	259	10.5	2,203
15-24 ans	575	14*	2.4*	561
25-34 "	583	24	4.1	559
35-54 "	788	70	8.9	718
55-64 "	279	69	24.7	210
65 ans et plus	237	82	34.6	155
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	2,609	325	12.5	2,283
15-24 ans	565	22*	3.9*	542
25-34 "	593	29	4.9	563
35-54 "	807	82	10.2	725
55-64 "	313	69	22.0	243
65 ans et plus	332	122	36.7	210

# Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

## TABLEAU 1. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges - suite

Personnes âgées de 15 ans et plus

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
milliers				
<b>Ontario</b>				
Les deux sexes				
Tous les âges	6,913	937	13.6	5,976
15-24 ans	1,538	62	4.0	1,476
25-34 "	1,489	92	6.2	1,397
35-54 "	2,153	231	10.7	1,922
55-64 "	867	219	25.3	647
65 ans et plus	867	333	38.4	534
Hommes				
Tous les âges	3,360	416	12.4	2,944
15-24 ans	777	31	4.0	747
25-34 "	727	43	5.9	684
35-54 "	1,073	104	9.7	969
55-64 "	415	103	24.8	312
65 ans et plus	368	135	36.7	233
Femmes				
Tous les âges	3,553	522	14.7	3,032
15-24 ans	761	31	4.1	730
25-34 "	762	49	6.4	713
35-54 "	1,080	128	11.9	953
55-64 "	451	116	25.7	335
65 ans et plus	499	198	39.7	301
<b>Manitoba</b>				
Les deux sexes				
Tous les âges	783	109	13.9	674
15-24 ans	175	8	4.6	168
25-34 "	168	10	6.0	158
35-54 "	222	21	9.5	201
55-64 "	98	21	21.4	77
65 ans et plus	119	50	42.0	70
Hommes				
Tous les âges	380	46	12.1	334
15-24 ans	88	--	--	85
25-34 "	83	4	4.8	79
35-54 "	110	9	8.2	101
55-64 "	46	9	19.6	37
65 ans et plus	52	21	40.4	31
Femmes				
Tous les âges	403	63	15.6	340
15-24 ans	87	5	5.7	83
25-34 "	85	6	7.1	80
35-54 "	112	12	10.7	100
55-64 "	52	12	23.1	40
65 ans et plus	67	29	43.3	38
<b>Saskatchewan</b>				
Les deux sexes				
Tous les âges	732	116	15.8	616
15-24 ans	171	7	4.1	163
25-34 "	160	9	5.6	150
35-54 "	196	21	10.7	175
55-64 "	90	23	25.6	67
65 ans et plus	115	54	47.0	61

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 1. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges - suite**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>Saskatchewan - fin</b>				
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	363	55	15.2	308
15-24 ans	86	--	--	83
25-34 "	80	5	6.3	75
35-54 "	99	10	10.1	89
55-64 "	44	12	27.3	33
65 ans et plus	53	25	47.2	28
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	369	61	16.5	308
15-24 ans	84	4	4.8	80
25-34 "	79	4	5.1	75
35-54 "	98	11	11.2	87
55-64 "	46	12	26.1	34
65 ans et plus	62	29	46.8	33
<b>Alberta</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	1,742	192	11.0	1,550
15-24 ans	430	16	3.7	414
25-34 "	474	23	4.9	451
35-54 "	511	48	9.4	464
55-64 "	168	42	25.0	126
65 ans et plus	159	64	40.3	95
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	884	93	10.5	791
15-24 ans	219	7*	3.2 *	212
25-34 "	247	11	4.5	236
35-54 "	263	25	9.5	238
55-64 "	83	20	24.1	63
65 ans et plus	72	30	41.7	43
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	858	99	11.5	759
15-24 ans	211	8*	3.8 *	202
25-34 "	227	12	5.3	215
35-54 "	249	23	9.2	226
55-64 "	85	22	25.9	63
65 ans et plus	87	35	40.2	52
<b>Région des Prairies</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	3,257	417	12.8	2,840
15-24 ans	776	31	4.0	745
25-34 "	802	42	5.2	760
35-54 "	929	90	9.7	840
55-64 "	356	86	24.2	270
65 ans et plus	394	168	42.6	226
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	1,627	194	11.9	1,432
15-24 ans	394	14	3.6	380
25-34 "	410	20	4.9	390
35-54 "	471	44	9.3	427
55-64 "	173	40	23.1	133
65 ans et plus	178	76	42.7	102

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 1. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges - fin**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
milliers				
<b>Région des Prairies - fin</b>				
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	1,630	223	13.7	1,407
15-24 ans	382	17	4.5	365
25-34 "	392	22	5.6	370
35-54 "	458	46	10.0	412
55-64 "	183	45	24.6	137
65 ans et plus	215	92	42.8	123
<b>Colombie-Britannique</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	2,204	275	12.5	1,929
15-24 ans	460	20	4.3	441
25-34 "	498	23	4.6	475
35-54 "	674	53	7.9	621
55-64 "	269	67	24.9	202
65 ans et plus	302	112	37.1	190
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	1,084	127	11.7	957
15-24 ans	232	11*	4.7 *	222
25-34 "	246	12*	4.9 *	234
35-54 "	343	24	7.0	319
55-64 "	129	30	23.3	99
65 ans et plus	134	50	37.3	84
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	1,120	148	13.2	972
15-24 ans	228	9*	3.9 *	219
25-34 "	252	11*	4.4 *	241
35-54 "	332	29	8.7	303
55-64 "	140	37	26.4	103
65 ans et plus	168	62	36.9	107

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 2. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la région, la zone urbaine/rurale et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Région selon la zone urbaine/rurale et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>CANADA</b>				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Tous les âges	19,136	2,448	12.8	16,688
15-34 ans	8,670	395	4.6	8,275
35-54 "	5,840	581	9.9	5,253
55-64 "	2,270	561	24.7	1,709
65 ans et plus	2,356	910	38.6	1,446
<b>Zones urbaines</b>				
Tous les âges	13,545	1,609	11.9	11,937
15-34 ans	6,198	274	4.4	5,924
35-54 "	4,172	383	9.2	3,784
55-64 "	1,593	363	22.8	1,230
65 ans et plus	1,583	584	36.9	999
<b>Zones rurales et secteurs spéciaux</b>				
Tous les âges	5,591	839	15.0	4,752
15-34 ans	2,473	122	4.9	2,351
35-54 "	1,667	193	11.6	1,474
55-64 "	677	198	29.2	479
65 ans et plus	773	326	42.2	447
<b>Région de l'Atlantique</b>				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Tous les âges	1,691	234	13.8	1,457
15-34 ans	792	36	4.5	757
35-54 "	487	55	11.3	432
55-64 "	187	50	26.7	137
65 ans et plus	224	93	41.5	132
<b>Zones urbaines</b>				
Tous les âges	822	106	12.9	716
15-34 ans	389	17	4.4	372
35-54 "	241	26	10.8	215
55-64 "	92	24	26.1	68
65 ans et plus	101	40	39.6	61
<b>Zones rurales et secteurs spéciaux</b>				
Tous les âges	868	127	14.6	741
15-34 ans	404	19	4.7	385
35-54 "	246	29	11.8	217
55-64 "	95	26	27.4	68
65 ans et plus	124	53	42.7	71
<b>Québec</b>				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Tous les âges	5,071	584	11.5	4,487
15-34 ans	2,315	90	3.9	2,225
35-54 "	1,595	152	9.5	1,444
55-64 "	591	138	23.4	453
65 ans et plus	569	204	35.9	365

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 2. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la région, la zone urbaine/rurale et le groupe d'âges - suite**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Région selon la zone urbaine/rurale et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			N'ayant pas d'incapacité
	Total	Ayant une incapacité		
		Nombre	Pourcentage	
			milliers	
<b>Québec - fin</b>				
<b>Zones urbaines</b>				
Tous les âges	3,603	380	10.5	3,223
15-34 ans	1,641	61	3.7	1,580
35-54 "	1,161	103	8.9	1,058
55-64 "	414	85	20.5	329
65 ans et plus	386	131	33.9	255
<b>Zones rurales et secteurs spéciaux</b>				
Tous les âges	1,468	204	13.9	1,264
15-34 ans	674	29	4.3	645
35-54 "	434	49	11.3	385
55-64 "	177	53	29.9	124
65 ans et plus	183	73	39.9	110
<b>Ontario</b>				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Tous les âges	6,913	937	13.6	5,976
15-34 ans	3,026	153	5.1	2,873
35-54 "	2,153	231	10.7	1,922
55-64 "	867	219	25.3	647
65 ans et plus	867	333	38.4	534
<b>Zones urbaines</b>				
Tous les âges	5,471	691	12.6	4,780
15-34 ans	2,432	116	4.8	2,316
35-54 "	1,699	171	10.1	1,528
55-64 "	687	163	23.7	524
65 ans et plus	654	241	36.9	413
<b>Zones rurales et secteurs spéciaux</b>				
Tous les âges	1,442	246	17.1	1,196
15-34 ans	594	37	6.2	557
35-54 "	454	60	13.2	394
55-64 "	180	56	31.1	124
65 ans et plus	213	92	43.2	121
<b>Région des Prairies</b>				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Tous les âges	3,257	417	12.8	2,840
15-34 ans	1,578	73	4.6	1,505
35-54 "	929	90	9.7	840
55-64 "	356	86	24.2	270
65 ans et plus	394	168	42.6	226
<b>Zones urbaines</b>				
Tous les âges	2,021	240	11.9	1,781
15-34 ans	1,030	50	4.9	980
35-54 "	578	54	9.3	524
55-64 "	202	46	22.8	155
65 ans et plus	212	89	42.0	122

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 2. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la région, la zone urbaine/rurale et le groupe d'âges - fin**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Région selon la zone urbaine/rurale et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>Région des Prairies - fin</b>				
<b>Zones rurales et secteurs spéciaux</b>				
Tous les âges	1,236	177	14.3	1,058
15-34 ans	548	23	4.2	525
35-54 "	352	36	10.2	316
55-64 "	154	39	25.3	115
65 ans et plus	182	78	42.9	103
<b>Colombie-Britannique</b>				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Tous les âges	2,204	275	12.5	1,929
15-34 ans	959	43	4.5	915
35-54 "	674	53	7.9	621
55-64 "	269	67	24.9	202
65 ans et plus	302	112	37.1	190
<b>Zones urbaines</b>				
Tous les âges	1,627	191	11.7	1,436
15-34 ans	705	30	4.3	676
35-54 "	494	34	6.9	459
55-64 "	198	45	22.7	153
65 ans et plus	231	83	35.9	148
<b>Zones rurales et secteurs spéciaux</b>				
Tous les âges	577	84	14.6	493
15-34 ans	253	14 *	5.5 *	239
35-54 "	181	19	10.5	162
55-64 "	71	23	32.4	49
65 ans et plus	72	29	40.3	43

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 3. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la région métropolitaine et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Région métropolitaine selon le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
milliers				
<b>TOTAL - RÉGIONS MÉTROPOLITAINES ET NON MÉTROPOLITAINES</b>				
Tous les âges	19,136	2,448	12.8	16,688
15-34 ans	8,670	395	4.6	8,275
35-54 "	5,840	581	9.9	5,258
55-64 "	2,270	561	24.7	1,709
65 ans et plus	2,356	910	38.6	1,446
<b>Régions non métropolitaines</b>				
Tous les âges	8,100	1,214	15.0	6,885
15-34 ans	3,609	181	5.0	3,428
35-54 "	2,402	276	11.5	2,126
55-64 "	988	293	29.7	695
65 ans et plus	1,100	464	42.2	637
<b>Régions métropolitaines</b>				
Tous les âges	11,036	1,233	11.2	9,803
15-34 ans	5,061	214	4.2	4,847
35-54 "	3,438	305	8.9	3,132
55-64 "	1,281	267	20.8	1,014
65 ans et plus	1,256	447	35.6	810
<b>Régions métropolitaines:</b>				
St. John's	118	12	10.2	106
Halifax	195	24	12.3	171
Saint John	88	13	14.8	75
Chicoutimi - Jonquière	101	11*	10.9*	90
Québec - Lévis	412	42	10.2	370
Montréal	2,318	232	10.0	2,086
Ottawa - Hull	563	66	11.7	497
Sudbury	102	10*	9.8*	91
Toronto	2,570	291	11.3	2,279
Hamilton	434	38	8.8	396
St. Catharines - Niagara	256	36	14.1	221
London	263	31	11.8	232
Oshawa	127	20*	15.7*	107
Windsor	208	34	16.3	174
Kitchener	219	27	12.3	192
Thunder Bay	81	14*	17.3*	68
Winnipeg	464	63	13.6	401
Regina	135	16	11.9	119
Saskatoon	111	16	14.4	95
Calgary	441	38	8.6	403
Edmonton	544	57	10.5	487
Vancouver	1,087	116	10.7	971
Victoria	199	27	13.6	172



# Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 4. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon l'état matrimonial, le sexe et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

État matrimonial selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>TOTAL - ÉTATS MATRIMONIAUX</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	19,136	2,448	12.8	16,688
15-34 ans	8,670	395	4.6	8,275
35-54 "	5,840	581	9.9	5,258
55-64 "	2,270	561	24.7	1,709
65 ans et plus	2,356	910	38.6	1,446
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	9,357	1,108	11.8	8,249
15-34 ans	4,336	186	4.3	4,150
35-54 "	2,917	269	9.2	2,649
55-64 "	1,086	268	24.7	819
65 ans et plus	1,017	385	37.9	632
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	9,779	1,339	13.7	8,439
15-34 ans	4,334	209	4.8	4,125
35-54 "	2,922	312	10.7	2,610
55-64 "	1,183	293	24.8	890
65 ans et plus	1,339	525	39.2	814
<b>Mariés</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	12,087	1,484	12.3	10,603
15-34 ans	4,049	174	4.3	3,874
35-54 "	4,892	427	8.7	4,465
55-64 "	1,786	401	22.5	1,385
65 ans et plus	1,360	482	35.4	878
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	6,065	786	13.0	5,279
15-34 ans	1,825	78	4.3	1,747
35-54 "	2,521	207	8.2	2,314
55-64 "	937	216	23.1	722
65 ans et plus	781	285	36.5	496
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	6,022	698	11.6	5,324
15-34 ans	2,224	97	4.4	2,127
35-54 "	2,371	219	9.2	2,152
55-64 "	848	185	21.8	663
65 ans et plus	579	197	34.0	382
<b>Célibataires (jamais mariés)</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	5,034	363	7.2	4,671
15-34 ans	4,334	196	4.5	4,138
35-54 "	394	58	14.7	336
55-64 "	132	45	34.1	87
65 ans et plus	174	64	36.8	110
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	2,788	194	7.0	2,594
15-34 ans	2,426	102	4.2	2,323
35-54 "	219	34	15.5	185
55-64 "	67	26	38.8	41
65 ans et plus	76	31	40.8	44

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 4. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon l'état matrimonial, le sexe et le groupe d'âges - fin**

Personnes âgées de 15 ans et plus

État matrimonial selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>Célibataires (jamais mariés) - fin</b>				
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	2,247	169	7.5	2,078
15-34 ans	1,908	94	4.9	1,815
35-54 "	175	24	13.7	151
55-64 "	65	19	29.2	46
65 ans et plus	98	33	33.7	66
<b>Veufs/veuves</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	1,108	421	38.0	686
15-34 ans	21	--	--	19
35-54 "	123	21	17.1	103
55-64 "	235	73	31.1	161
65 ans et plus	729	326	44.7	403
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	184	71	38.6	113
15-34 ans	--	--	--	--
35-54 "	21	--	--	18
55-64 "	37	12*	32.4*	25
65 ans et plus	122	56	45.9	67
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	923	350	37.9	573
15-34 ans	17	--	--	16
35-54 "	103	18	17.5	85
55-64 "	197	61	31.0	136
65 ans et plus	607	271	44.6	336
<b>Séparés ou divorcés</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	907	179	19.7	728
15-34 ans	266	24	9.0	243
35-54 "	431	76	17.6	355
55-64 "	117	41	35.0	75
65 ans et plus	93	38	40.9	55
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	321	58	18.1	263
15-34 ans	81	--	--	75
35-54 "	157	25	15.9	133
55-64 "	44	14*	31.8*	30
65 ans et plus	38	13*	34.2*	25
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	587	122	20.8	465
15-34 ans	185	18	9.7	167
35-54 "	274	51	18.6	222
55-64 "	73	28	38.4	45
65 ans et plus	55	25	45.5	30

**Chapitre II**  
**Types d'incapacité**



## Types d'incapacité

### Points saillants

- Deux tiers des incapacités chez les 15 ans et plus étaient des problèmes liés à la mobilité ou aux mouvements corporels; 14.8% étaient des troubles de l'ouïe et 7.7%, des troubles de la vue.
- La prévalence de ces problèmes varie selon le groupe d'âges et le sexe; une plus forte proportion de femmes que d'hommes ont des problèmes de mobilité, d'agilité et de vue, mais les troubles de l'ouïe et de la parole sont plus fréquents chez les hommes.

### Méthodes

Les résultats du présent chapitre sont fondés principalement sur les réponses aux questions de sélection et aux six parties de la question 8 de la section C de l'interview de suivi. Il importe de noter que les résultats indiquent le nombre de fois que les difficultés de chaque type ont été déclarées, et non le nombre de personnes. Puisqu'une personne pouvait déclarer plusieurs types d'incapacités, les totaux dépassent le nombre de personnes dans l'échantillon. On compte en moyenne 1.8 incapacités par personne ayant déclaré une incapacité.

Pour présenter les résultats de l'enquête, il était souhaitable de produire un score traduisant sommairement le degré d'incapacité. Les questions de sélection n'indiquaient pas à elles seules les seuils qui auraient permis de distinguer les incapacités graves des incapacités légères, aussi fallait-il imposer une classification quelconque. Le score devait se comparer aux méthodes utilisées pour d'autres enquêtes, être facile à calculer et complet. Il a été décidé de dériver un score selon lequel 60% environ des personnes ayant une incapacité se situeraient dans la catégorie des incapacités légères, 30%, dans la catégorie des incapacités moyennes et 10%, dans la catégorie des incapacités graves. Cette répartition a été retenue à la suite d'une revue d'autres enquêtes, mais demeure essentiellement arbitraire. Après comparaison systématique de plusieurs possibilités (réf. 1), nous avons constaté qu'un score fondé simplement sur le nombre de questions portant sur des activités que le répondant avait dit être totalement incapable de faire offrait un système de pointage adéquat, même si cette solution signifiait l'abandon d'une distinction présumée souhaitable entre la gravité et l'importance de l'incapacité. Toutefois, les essais

révélèrent que les scores plus complexes n'offraient aucun avantage empirique par rapport au score simple, de sorte que ce dernier a été retenu. Selon ce score, l'incapacité est "grave" si la personne a déclaré être totalement incapable de faire trois activités ou plus parmi celles énumérées, "moyenne" si elle ne peut en faire une ou deux, et "légère" si elle éprouve certaines difficultés à accomplir les activités mais peut néanmoins les faire toutes. Ceux qui ont été sélectionnés uniquement grâce à la question générale sur les problèmes qui limitent l'activité ou à la question sur le handicap mental ont été classés dans la catégorie "degré inconnu". D'après cette méthode de pointage, 53.7% des personnes ayant une incapacité ont déclaré des incapacités "légères", 23.2%, des incapacités "moyennes" et 14.1%, des incapacités "graves". De plus 8.9% ont été classées dans la catégorie "degré inconnu".

La liste des incapacités mentionnées sur le questionnaire de sélection a servi à établir une classification des genres d'incapacité. Cela s'est fait sur une base conceptuelle, même si un test empirique fondé sur une analyse factorielle n'a pas permis de corroborer tout à fait la place de quatre postes: le poste 13 (se déplacer d'une pièce à une autre), qui s'apparente plus à une question sur l'agilité qu'à une question sur la mobilité, et les postes 19 (se servir de ses doigts et de ses mains), 21 (couper ses aliments) et 26 (parler), qui semblent former une catégorie générale distincte. La classification groupe à la rubrique "mobilité" les questions 10 à 14 sur la capacité de marcher et de se mouvoir. Les questions 15 à 21 sur les mouvements corporels ont été groupées à la rubrique générale "agilité". Les deux questions sur les troubles de l'ouïe (24, 25) forment une catégorie bien nette, de même que les deux questions sur les troubles de la vue (22, 23). Ceux qui ont été sélectionnés parce qu'ils avaient répondu affirmativement à la question sur le handicap mental ont été classés séparément à la rubrique "handicap mental", alors que ceux qui ont été retenus sur la base de la question 27 uniquement ont été groupés à la rubrique "genre d'incapacité inconnu".

D'autres précisions sur les incapacités sont fournies par l'interview principale, et notamment par les six parties de la question 8 à la section C sur le degré d'aide requis par le répondant pour effectuer des tâches quotidiennes courantes (réf. 2). Les tâches de ce genre sont souvent appelées "activités quotidiennes accessoires" et comprennent les emplettes, les déplacements dans le

quartier, les gros travaux ménagers, les travaux ménagers courants comme la cuisine, les déplacements à l'intérieur de la maison et les soins personnels, c'est-à-dire se laver, s'habiller et se nourrir. Comme le fera apparaître le tableau explicatif 2.1, il est possible d'établir un classement selon un ordre de gravité d'après le nombre de personnes ayant indiqué pour chaque tâche avoir besoin d'aide, l'incapacité la plus grave étant celle qui empêche d'accomplir seul la tâche posant des difficultés au plus petit nombre de gens. La méthode d'analyse de Guttman a servi à tester ce concept de hiérarchie. Différents seuils ont donné des résultats pratiquement identiques, avec un coefficient de reproductibilité de 0.95 et un coefficient de chiffrabilité de 0.83. On dispose ainsi d'un moyen pratique pour illustrer sommairement le degré de dépendance d'une personne grâce à un score unique qui indique le nombre de tâches que cette personne peut faire sans aide; on sait également quelle combinaison de tâches chaque personne peut ou ne peut pas faire, ces renseignements pouvant servir d'indicateurs des besoins en matière de soins. L'échelle se présente comme suit:

- (1) est indépendant pour tous les postes;
- (2) a besoin d'aide pour certaines activités mais n'est pas totalement dépendant pour aucune d'elles;
- (3) est dépendant seulement pour les gros travaux ménagers;
- (4) est dépendant pour faire ses emplettes;
- (5) est dépendant pour sortir à l'extérieur ou faire des travaux ménagers courants;
- (6) est dépendant pour se déplacer dans la maison ou pour prendre soin de sa personne.

La plus élevée des catégories applicable était celle qui était retenue, les scores étant en ordre croissant d'incapacité. L'échelle ainsi obtenue a été appelée "Degré de dépendance (échelle cumulative)".

## Résultats

D'après le tableau 5, les problèmes liés à la mobilité physique ou aux mouvements corporels (par ex., étendre le bras pour prendre quelque chose) ont été mentionnés le plus souvent puisqu'ils représentent 68.3% de l'ensemble des problèmes déclarés. Viennent ensuite les troubles de l'ouïe (14.8%) et de la vue (7.7%). L'interview a

permis de définir ces problèmes davantage, par le biais des questions sur l'utilisation des appareils ou accessoires de cuisine: 241,000 répondants (9.8% de ceux retenus à la sélection) éprouvaient des difficultés à ouvrir des armoires de cuisine et 190,000, à utiliser une cuisinière; 299,000 ont déclaré avoir de la difficulté à utiliser les accessoires de la salle de toilette.

Bien que dans l'ensemble plus de femmes que d'hommes ont déclaré une incapacité, ce n'est pas le cas pour tous les types d'incapacité. Le tableau 5 montre qu'une plus forte proportion de femmes que d'hommes ont déclaré des difficultés de mobilité et d'agilité et des troubles de la vue, alors que c'est l'inverse pour les troubles de l'ouïe, de la parole et d'autres problèmes. Comme on pouvait s'y attendre, les difficultés de mobilité et d'agilité augmentent progressivement avec l'âge; cela est également vrai des troubles de l'ouïe. Environ 634,000 personnes au Canada ont des troubles de l'ouïe et 168,000 d'entre elles sont incapables d'entendre ce qu'on leur dit au moyen d'un appareil téléphonique normal, même avec une prothèse auditive. La proportion de personnes retenues à la sélection ayant des troubles de la vue est de l'ordre de 9% jusqu'à 65 ans, mais après, cette proportion atteint 21.2% de tous ceux ayant déclaré une incapacité. Si on exprime les données en pourcentage de la population canadienne totale, on constate que les troubles de la vue non corrigés par un appareil sont présents chez 0.4% des 15-34 ans, 0.9% des 35-54 ans, 2.1% des 55-64 ans et 8.2% des 65 ans et plus. D'après les estimations, 331,000 Canadiens (ou 1.7% de la population de 15 ans et plus) ont déclaré à un degré quelconque de troubles de la vue, que ces personnes portent ou non des verres correcteurs. De ce nombre, 10.2% (ou 34,000 au Canada) sont légalement aveugles. Onze mille\* sont incapables de distinguer une main placée en face de leur yeux suffisamment pour compter le nombre de doigts qu'on leur montre. Ce groupe ne peut être désagrégé davantage en raison de la taille relativement petite de l'échantillon. La prévalence des troubles de la parole et des handicaps mentaux reste relativement constante jusqu'à l'âge de 65 ans pour ensuite augmenter sensiblement, spécialement dans le cas des troubles de la parole.

Les difficultés de communication sont moins répandues: 25,000 personnes environ sont totalement incapables de communiquer avec des étrangers, 70,000 autres ont de la difficulté à le faire. Environ 7,000\* personnes sont totalement incapables de se faire comprendre des membres de leur famille, et 38,000 autres ne peuvent le faire que partiellement. Quinze mille\* sont

incapables de se faire comprendre en parlant à leurs amis, et 53,000 autres ont de la difficulté à le faire.

Le tableau 6 montre le degré d'incapacité selon l'âge, en faisant ressortir une plus grande prévalence des incapacités graves à mesure que les gens avancent en âge; une plus forte proportion de femmes que d'hommes de 55 ans et plus ont déclaré des incapacités moyennes et graves.

S'agissant des questions sur le degré de dépendance, le tableau explicatif 2.1 fait état du nombre de personnes ayant déclaré éprouver des difficultés à effectuer six catégories de tâches distinctes. Il existe une corrélation étroite entre le degré de dépendance et le degré d'effort physique nécessaire pour accomplir la tâche. Le tableau 7 précise ces résultats en indiquant le degré de dépendance selon l'âge et le sexe. Ici encore, les

femmes ont déclaré des niveaux de dépendance plus élevés dans la plupart des catégories, sauf les soins personnels et les travaux ménagers. Cette tendance n'est pas due uniquement aux différences d'âge puisqu'elle s'observe également chez les plus jeunes groupes d'âges. Le tableau 8 qui présente les données de l'échelle cumulative, indique le nombre de personnes à chaque niveau de dépendance, les catégories étant classées de manière à traduire un ordre croissant de gravité. Les personnes âgées sont les plus dépendantes, et les femmes sont toujours plus dépendantes que les hommes.

Le tableau explicatif 2.2 fait état des incapacités plus graves puisqu'il indique le nombre de personnes qui sont confinées chez elles, soit 158,000 Canadiens hors établissement. Les chiffres de l'enquête étaient trop faibles pour permettre la présentation d'estimations distinctes par province.

**TABLEAU EXPLICATIF 2.1. Nombre de personnes ayant déclaré être dépendantes dans l'accomplissement d'activité quotidiennes**

	Incapable de le faire	A besoin d'aide	A besoin d'aide à l'occasion
		milliers	
Emplettes	299	288	320
Déplacements dans le quartier	197	150	135
Gros travaux ménagers	796	184	350
Cuisine	206	113	210
Déplacements dans la maison	40	28	62
Soins personnels	42	65	81

**TABLEAU EXPLICATIF 2.2. Nombre de personnes confinées chez elles**

	Nombre (en milliers)	Pourcentage ayant une incapacité	Pourcentage de la population
<b>Âges</b>			
Tous les âges	158	6.5	0.8
15-34 ans	15*	3.8*	0.2*
35-54 "	25	4.3	0.4
55-64 "	32	5.7	1.4
65 ans et plus	86	9.5	3.7

### Observations

La population ayant une incapacité ne constitue pas un groupe homogène et les résultats détaillés de la présente section, sur le niveau et les genres de difficultés que connaissent les personnes ayant une incapacité au Canada, viennent étoffer l'aperçu donné au chapitre I. Il ne faut toutefois pas oublier que ces résultats reposent parfois sur des classifications assez

arbitraires, par exemple celles qui distinguent les incapacités "graves" des incapacités "moyennes". Néanmoins, ces résultats viennent corroborer ceux d'autres enquêtes, notamment le fait que les femmes ayant une incapacité sont apparemment plus dépendantes. Que cette différence soit véritable ou qu'elle soit simplement occasionnée par la moins grande réticence des femmes à admettre une incapacité ne change rien aux implications pratiques de

certaines des résultats: un grand nombre de Canadiens éprouvent des difficultés à utiliser des choses aussi banales que des armoires de cuisine ou des accessoires de salle de bain. À mesure que le nombre de personnes âgées au Canada augmentera et que la tendance vers des soins hors établissements s'accroîtra, la prévalence de ces difficultés augmentera sans doute.

### Références

- (1) McDowell, I., Praught, E., Summary scores of level of disability. Rapport non-publié, Statistique Canada, 1985.
- (2) Un score rattaché au degré de dépendance a été dérivé des réponses à des questions sur six activités quotidiennes. On a demandé au répondant de choisir une réponse appropriée parmi celles figurant sur une fiche. Le degré de dépendance a été déterminé de la façon suivante:

### Réponse choisie

Dépendant:	Je ne le fais pas à cause de mon état. <b>OU</b> Je ne le fais qu'avec l'aide d'une autre personne à cause de mon affection.
Partiellement dépendant:	Je le fais parfois moi-même, mais j'ai quelquefois besoin de l'aide d'une autre personne à cause de mon affection.
Indépendant:	Je le fais moi-même.
Impossible à déterminer:	Je ne le fais pas du tout pour d'autres raisons. <b>OU</b> Aucun des cas ci-dessus.
Non précisé:	Aucune réponse donnée.



# Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 5. Personnes ayant une incapacité selon le genre d'incapacité, le sexe et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Sexe selon le groupe d'âges	Genre d'incapacité			
	Total ayant une incapacité <sup>1</sup>	Mobilité	Agilité	Vue
milliers				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	2,448	1,598	1,334	331
15-34 ans	395	189	158	37
35-54 "	581	352	300	53
55-64 "	561	396	331	48
65 ans et plus	910	662	544	193
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	1,108	646	576	134
15-34 ans	186	77	77	18
35-54 "	269	144	132	26
55-64 "	268	175	158	20
65 ans et plus	385	249	209	70
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	1,339	953	758	197
15-34 ans	209	112	81	20
35-54 "	312	207	169	27
55-64 "	293	220	173	27
65 ans et plus	525	413	335	123
milliers				
	Ouïe	Élocution	Handicap mental	Inconnu
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	634	116	83	197
15-34 ans	67	42	41	61
35-54 "	112	23	19	68
55-64 "	133	13*	9*	41
65 ans et plus	322	37	14*	27
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	341	66	50	103
15-34 ans	31	23	24	31
35-54 "	63	14*	15*	37
55-64 "	79	8*	--	22
65 ans et plus	168	21	7*	14*
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	293	50	33	94
15-34 ans	36	19	17	30
35-54 "	49	9*	--	31
55-64 "	54	--	--	19
65 ans et plus	154	17	--	13*

<sup>1</sup> Indique le nombre de personnes ayant une incapacité et non le total des genres d'incapacité.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 6. Personnes ayant une incapacité selon le degré d'incapacité, le sexe et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Sexe selon le groupe d'âges	Degré d'incapacité				
	Total	Incapacité légère	Incapacité moyenne	Incapacité grave	Degré inconnu
	milliers				
<b>Les deux sexes</b>					
Tous les âges	2,448	1,315	568	345	219
15-34 ans	395	232	62	26	75
35-54 "	581	344	117	48	72
55-64 "	561	311	136	71	43
65 ans et plus	910	429	252	200	29
<b>Hommes</b>					
Tous les âges	1,108	598	250	143	117
15-34 ans	186	104	26	16	40
35-54 "	269	147	58	24	40
55-64 "	268	150	65	31	22
65 ans et plus	385	198	102	71	15*
<b>Femmes</b>					
Tous les âges	1,339	717	318	202	102
15-34 ans	209	129	36	10*	35
35-54 "	312	196	60	24	32
55-64 "	293	161	71	40	21
65 ans et plus	525	231	151	129	14*

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 7. Personnes ayant une incapacité selon le degré de dépendance dans l'accomplissement des activités quotidiennes, le sexe et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Activité quotidienne selon le sexe et le groupe d'âges	Degré de dépendance					
	Total	Dépendant	Partiellement dépendant	Indépendant	Impossible à déterminer	Non précisé
	milliers					
<b>Faire l'épicerie ou d'autres emplettes</b>						
<b>Les deux sexes</b>						
Tous les âges	2,448	588	320	1,309	156	74
15-34 ans	395	54	48	257	25	11*
35-54 "	581	107	75	344	40	14*
55-64 "	561	127	77	299	39	18
65 ans et plus	910	299	119	410	51	31
<b>Hommes</b>						
Tous les âges	1,108	224	106	624	121	33
15-34 ans	186	26	19	115	20	--
35-54 "	269	46	24	157	35	7*
55-64 "	268	51	26	149	33	8*
65 ans et plus	385	100	37	204	33	12*
<b>Femmes</b>						
Tous les âges	1,339	364	214	685	35	42
15-34 ans	209	28	29	142	--	--
35-54 "	312	61	51	187	--	8*
55-64 "	293	76	51	150	--	10*
65 ans et plus	525	198	83	206	18	19

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 7. Personnes ayant une incapacité selon le degré de dépendance dans l'accomplissement des activités quotidiennes, le sexe et le groupe d'âges - suite**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Activité quotidienne selon le sexe et le groupe d'âges	Degré de dépendance					
	Total	Dépendant	Partiellement dépendant	Indépendant	Impossible à déterminer	Non précisé
milliers						
<b>Se déplacer dans son quartier ou secteur</b>						
Les deux sexes						
Tous les âges	2,448	347	135	1,845	46	75
15-34 ans	395	25	15*	336	9*	11*
35-54 "	581	44	32	482	8*	15*
55-64 "	561	62	35	437	9*	18
65 ans et plus	910	216	53	590	20	31
Hommes						
Tous les âges	1,108	119	53	879	23	33
15-34 ans	186	13*	7*	154	--	--
35-54 "	269	17	14*	227	--	7*
55-64 "	268	23	13*	219	--	8*
65 ans et plus	385	67	20	279	8*	11*
Femmes						
Tous les âges	1,339	228	82	965	23	42
15-34 ans	209	12*	8*	181	--	--
35-54 "	312	27	18	255	--	8*
55-64 "	293	40	22	218	--	10*
65 ans et plus	525	149	34	311	12*	19
<b>Effectuer des tâches ménagères difficiles, s'adonner au jardinage ou effectuer des travaux à l'extérieur</b>						
Les deux sexes						
Tous les âges	2,448	980	350	819	222	77
15-34 ans	395	95	67	199	24	11*
35-54 "	581	203	100	225	36	16
55-64 "	561	242	82	166	52	18
65 ans et plus	910	440	100	229	109	32
Hommes						
Tous les âges	1,108	380	148	457	89	34
15-34 ans	186	38	27	102	13*	--
35-54 "	269	86	37	125	13*	7*
55-64 "	268	103	38	96	23	8*
65 ans et plus	385	152	47	135	40	12*
Femmes						
Tous les âges	1,339	599	201	362	133	43
15-34 ans	209	56	40	97	11*	--
35-54 "	312	117	64	100	23	9*
55-64 "	293	139	44	70	30	10*
65 ans et plus	525	287	54	95	69	20
<b>Faire les travaux ménagers de tous les jours, y compris la cuisine</b>						
Les deux sexes						
Tous les âges	2,448	319	210	1,610	230	79
15-34 ans	395	38	27	285	35	11*
35-54 "	581	61	53	401	50	16
55-64 "	561	62	50	366	64	19
65 ans et plus	910	158	80	557	82	33

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 7. Personnes ayant une incapacité selon le degré de dépendance dans l'accomplissement des activités quotidiennes, le sexe et le groupe d'âges - fin**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Activité quotidienne selon le sexe et le groupe d'âges	Degré de dépendance					
	Total	Dépendant	Partiellement dépendant	Indépendant	Impossible à déterminer	Non précisé
milliers						
<b>Faire les travaux ménagers de tous les jours, y compris la cuisine - fin</b>						
<b>Hommes</b>						
Tous les âges	1,108	157	70	636	210	35
15-34 ans	186	20	8*	122	30	--
35-54 "	269	31	18	164	47	8*
55-64 "	268	33	19	146	61	9*
65 ans et plus	385	73	25	204	72	13*
<b>Femmes</b>						
Tous les âges	1,339	162	140	974	20	43
15-34 ans	209	18	19	163	--	--
35-54 "	312	30	34	237	--	9*
55-64 "	293	29	31	220	--	10*
65 ans et plus	525	85	55	353	11*	20
<b>Se déplacer dans sa maison</b>						
<b>Les deux sexes</b>						
Tous les âges	2,448	67	62	2,224	18	76
15-34 ans	395	8*	--	367	--	11*
35-54 "	581	8*	11*	544	--	15*
55-64 "	561	12*	16	511	--	18
65 ans et plus	910	40	31	803	--	32
<b>Hommes</b>						
Tous les âges	1,108	30	27	1,006	12*	33
15-34 ans	186	--	--	169	--	--
35-54 "	269	--	--	252	--	7*
55-64 "	268	--	8*	243	--	8*
65 ans et plus	385	15*	14*	342	--	11*
<b>Femmes</b>						
Tous les âges	1,339	37	35	1,218	7*	43
15-34 ans	209	--	--	198	--	--
35-54 "	312	--	7*	292	--	8*
55-64 "	293	--	8*	268	--	10*
65 ans et plus	525	25	17	461	--	20
<b>Prendre soin de soi-même</b>						
<b>Les deux sexes</b>						
Tous les âges	2,448	107	81	2,163	18	79
15-34 ans	395	18	9*	352	--	11*
35-54 "	581	15*	15*	530	--	16
55-64 "	561	19	18	500	--	20
65 ans et plus	910	54	38	781	--	32
<b>Hommes</b>						
Tous les âges	1,108	53	38	973	10*	34
15-34 ans	186	11*	--	162	--	--
35-54 "	269	9*	7*	243	--	8*
55-64 "	268	9*	10*	239	--	9*
65 ans et plus	385	23	18	329	--	12*
<b>Femmes</b>						
Tous les âges	1,339	54	43	1,190	8*	5
15-34 ans	209	7*	--	190	--	--
35-54 "	312	--	9*	287	--	8*
55-64 "	293	10*	9*	261	--	11*
65 ans et plus	525	31	20	451	--	20

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 8. Personnes ayant une incapacité selon le groupe d'âges, le sexe et le degré de dépendance (échelle cumulative) dans l'accomplissement des activités quotidiennes**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Sexe selon de degré de dépendance (échelle cumulative)	Groupe d'âges				
	Tous les âges	15-34 ans	35-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
	milliers				
<b>Les deux sexes</b>					
Total - Degré de dépendance	2,448	395	581	561	910
Indépendant	842	189	224	175	254
Partiellement dépendant	394	75	108	91	120
Dépendant					
Tâches ménagères difficiles	422	49	102	122	149
Faire des emplettes	209	19	47	57	86
Sortir ou faire des travaux ménagers	383	29	69	75	210
Se déplacer dans sa maison ou prendre soin de soi-même	117	19	16	21	60
Impossible à déterminer	9*	--	--	--	--
Non précisé	72	11*	13*	18	30
<b>Hommes</b>					
Total - Degré de dépendance	1,108	186	269	268	385
Indépendant	462	96	122	99	145
Partiellement dépendant	163	32	40	41	50
Dépendant					
Tâches ménagères difficiles	163	17	42	54	50
Faire des emplettes	75	7*	19	21	28
Sortir ou faire des travaux ménagers	152	14*	29	33	76
Se déplacer dans sa maison ou prendre soin de soi-même	56	12*	10*	10*	24
Impossible à déterminer	--	--	--	--	--
Non précisé	31	--	--	8*	11*
<b>Femmes</b>					
Total - Degré de dépendance	1,339	209	312	293	525
Indépendant	380	93	102	76	109
Partiellement dépendant	232	43	68	50	70
Dépendant					
Tâches ménagères difficiles	259	32	60	68	99
Faire des emplettes	134	12*	28	36	58
Sortir ou faire des travaux ménagers	230	16	39	41	134
Se déplacer dans sa maison ou prendre soin de soi-même	61	7*	7*	11*	36
Impossible à déterminer	--	--	--	--	--
Non précisé	41	--	8*	10*	18



**Chapitre III**  
**Causes de l'incapacité**





## Causes de l'incapacité

### Points saillants

- Pour chaque incapacité mentionnée, le répondant devait indiquer la principale affection ou le principal problème de santé qui en était la cause. Environ 3.9 millions d'affections incapacitantes ont été déclarées, ce qui donne une moyenne de 1.6 affections par personne ayant une incapacité.
- Les affections incapacitantes les plus courantes chez les adultes sont les maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif, l'arthrite et le rhumatisme et les troubles de l'ouïe.

### Méthodes

Pour chaque question de sélection cochée, le répondant indiquait le principal problème de santé ou la principale affection à l'origine de l'incapacité. Jusqu'à six affections par répondant pouvaient être codées, la moyenne étant de 1.6 affections par personne. Des affections ou des problèmes de santé secondaires ayant contribué à l'incapacité ont également été consignés, mais ne sont pas présentés ici. Les affections incapacitantes ont de plus été classées selon leur origine: congénitale, séquelles d'un mal ou d'une maladie ou séquelles d'un traitement, y compris la chirurgie. Dans ces derniers cas, la maladie traitée était précisée. Lorsque seul un handicap mental était déclaré, on dérogeait à la méthode de collecte précitée puisqu'on ne demandait alors aucune précision sur la principale affection et les affections secondaires. Pour coder les affections incapacitantes, on s'est servi de la neuvième révision de la Classification internationale des maladies (réf. 1). Un code à quatre chiffres était attribué, et dans le cas des affections ostéomusculaires, un code supplémentaire permettait d'identifier le siège de l'affection. Les types de déficience déclarés sont présentés au tableau explicatif 3.1, et les résultats du codage supplémentaire des maladies ostéomusculaires, au tableau explicatif 3.2. (Il convient de noter que notre rubrique "maladies ostéomusculaires" désigne ici non seulement des maladies, comme l'arthrite, mais également des troubles ou des affections, comme des hernies discales.)

Les données présentées dans les tableaux des résultats ont été condensées en 22 groupes. Les données font état des affections déclarées par les répondants, et non des résultats d'un examen clinique, ce qui signifie que le mode de

déclaration des affections est très variable. Il faut également reconnaître que les personnes ayant déclaré plus d'une affection ont souvent une seule affection principale, les autres étant simplement des symptômes de celle-ci. À titre d'exemple, le diabète peut entraîner des troubles cardio-vasculaires et des troubles de la vue.

Étant donné que les répondants pouvaient déclarer plus d'une affection, les résultats doivent être interprétés avec prudence. Les chiffres des tableaux indiquent combien de personnes ont déclaré chaque problème de santé énuméré, mais la somme de ces chiffres dépasse le nombre de personnes ayant une incapacité dans l'échantillon. Pour faciliter l'interprétation, les tableaux présentent parfois les données en deux dimensions, selon la population et selon les affections déclarées.

### Résultats

Le tableau 9 montre la fréquence de déclaration de chaque catégorie de maladies, selon l'âge et le sexe. La plupart des affections incapacitantes augmentent avec l'âge, progressant fortement après 65 ans. Font exception les troubles mentaux, qui culminent chez les 15-34 ans, ainsi que les "autres maladies du système ostéomusculaire" et les "autres maladies du système nerveux central", qui culminent chez les 35-54 ans.

La répartition des affections incapacitantes selon le sexe fait apparaître certaines différences. Les femmes ont déclaré un peu plus d'affections en moyenne que les hommes (1.6 contre 1.5). L'arthrite et le rhumatisme représentent 18.8% de l'ensemble des affections mentionnées par les femmes, mais seulement 10.2% de celles mentionnées par les hommes. Cette tendance s'observe chez tous les groupes d'âges. Le contraire s'observe pour les "autres affections ostéomusculaires", qui constituent 25.7% des affections déclarées chez les hommes, contre 20.4% chez les femmes.

Le tableau 10 présente les affections incapacitantes chez les 15-64 ans selon la situation vis-à-vis de l'activité. Chez les inactifs, la prévalence des maladies de l'appareil circulatoire, de l'arthrite et du rhumatisme est élevée. Par contre, les actifs ont tendance à déclarer "d'autres affections ostéomusculaires" dans des proportions plus élevées, ces affections n'étant toutefois pas suffisamment graves pour les

**TABLEAU EXPLICATIF 3.1. Classification des affections incapacitantes**

Affections incapacitantes d'après l'ESIC	(Codes de la CIM-9)	Pourcentage <sup>1</sup>
1. Retard mental	(317.0 - 319.0; 758.0, A28)	2.1
2. Maladies du système nerveux et des organes des sens:		21.0
Troubles de la vue	(360.0 - 379.9; V410, V411)	5.8
Troubles de l'ouïe	(380.0 - 389.9; V412, V413)	12.8
Autres maladies du système nerveux et des organes des sens	(320.0 - 359.9)	2.4
3. Maladies de l'appareil circulatoire:		13.6
Cardiopathies ischémiques	(410.0 - 414.9)	3.0
Autres formes de cardiopathies	(390.0 - 398.9; 401.0 - 405.9; 415.0 - 417.9; 420.0 - 429.9; 785.0 - 785.3)	5.8
Autres maladies de l'appareil circulatoire	(430.0 - 438.9; 440.0 - 448.9; 451.0 - 459.9; 785.4 - 785.9)	4.7
4. Maladies de l'appareil respiratoire:		4.5
Emphysème et asthme	(492.0; 493.0 - 493.9)	2.3
Autres maladies de l'appareil respiratoire	(460.0 - 491.9; 494.0 - 519.9; 786.0 - 786.9)	2.1
5. Maladies de l'appareil digestif	(520.0 - 579.9)	1.2
6. Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	(voir tableau explicatif 3.2)	37.3
7. Tumeurs	(140.0 - 239.9)	1.2
8. Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	(240.0 - 279.9)	2.4
9. Autres	(Tous les codes de la CIM non mentionnés précédemment)	10.0
10. Inconnu		6.7
		100.0

<sup>1</sup> Exprimé en pourcentage du nombre total d'affections déclarées.

Nota: Les chiffres entre parenthèses correspondent aux codes de la CIM-9

**TABLEAU EXPLICATIF 3.2. Classification des maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif**

	Membres inférieurs (y compris les hanches)	Membres supérieurs (y compris les épaules)	Dos, colonne vertébrale, disques	Autres (tronc, poitrine, tête, hémi-, para- et quadriplégie) et siège non précisé	Total
Arthrite/rhumatisme	VA01 - VA06 726.5 - 726.9  (3.1)	VA07 - VA12 726.0 - 726.4  (2.1)	VA13 720.0 - 720.9  (1.6)	VA14 - VA19 VA00 711.0 - 716.9 725.0 - 725.9 (8.0)	VA00 - VA19 Chapitre XIII  (14.8)
Autres maladies du système ostéomusculaire	VX01 <sup>1</sup> - VX06 717.0 - 717.9 727.0 - 727.9 734.0 - 735.9 736.3 - 736.9 V436, V437 (6.3)	VX07 - VX12 736.0 - 736.2  (2.5)	VX13 721.0 - 724.9 737.0 - 737.9  (10.0)	VX14 - VX19 VX00 710.0 - 710.9 718.0 - 719.9 728.0 - 733.9 738.0 - 739.9 (3.7)	VX00 - VX19 Chapitre XIII supplément  (22.4)
<b>Total</b>	<b>(9.4)</b>	<b>(4.6)</b>	<b>(11.6)</b>	<b>(11.6)</b>	<b>(37.3)</b>

<sup>1</sup> VX indique tous les codes supplémentaires, de VB à VU.

Nota: Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage du total des affections incapacitantes que représente chaque maladie. Les codes supplémentaires sont présentés à l'annexe II.

empêcher de travailler. De plus, les personnes de ce groupe ont déclaré proportionnellement davantage de troubles de l'ouïe.

Au tableau 11 figurent les causes déclarées des affections incapacitantes. Malheureusement, on trouve dans ces résultats de nombreux cas de cause, "inconnue". Parmi les causes mentionnées, les maladies, y compris les attaques cérébrales, le vieillissement et les accidents étaient les plus courantes. Le vieillissement étant la première cause des troubles de la vue et de l'ouïe ainsi que de l'arthrite. Les accidents étaient la principale cause des "autres maladies du système ostéomusculaire", surtout des blessures au dos. Environ 80% des affections incapacitantes résultant d'accidents (au travail ou ailleurs) touchaient le système ostéomusculaire et le tissu conjonctif.

Les problèmes de mobilité étaient le plus souvent dus à des troubles du système ostéomusculaire et à des maladies de l'appareil circulatoire (voir tableau 12). Les difficultés à effectuer des mouvements corporels étaient le plus souvent dues aux mêmes troubles, ainsi qu'à l'arthrite et au rhumatisme. En général, les incapacités affectant la mobilité et l'agilité chez les femmes étaient le plus fréquemment dues à l'arthrite ou au rhumatisme, alors que chez les hommes, elles étaient dues à des troubles ostéomusculaires. Les troubles de la parole sont le plus souvent attribuables à des troubles mentaux, les "autres maladies du système nerveux central" venant au second rang. Ceux qui ont été retenus à la sélection parce qu'ils avaient répondu par l'affirmative uniquement à la question générale sur les problèmes limitant l'activité ont le plus souvent déclaré que ces problèmes étaient d'origine ostéomusculaire.

## Observations

Dans d'autres chapitres du présent rapport, nous présentons des données sur les personnes ayant une incapacité sans tenir compte du type de déficience ayant entraîné l'incapacité. De nombreux organismes et groupes d'intérêts voudront toutefois analyser les données séparément pour différents types d'incapacité classés sur la base du problème de santé sous-jacent. Les données du tableau 9 indiquent les catégories de déficience qui se prêtent à des analyses plus poussées; c'est le cas notamment des affections ostéomusculaires mais non des problèmes respiratoires car dans ce dernier cas, les analyses complémentaires seraient limitées par la taille restreinte des échantillons disponibles.

Les données présentées ici ont été fondées intentionnellement sur une classification très large en raison du manque de détail des données déclarées par les répondants eux-mêmes et qui ont servi dans les tableaux. Le classement des affections incapacitantes est analogue à celui de l'enquête Santé Canada, à deux exceptions près. Les troubles mentaux sont mentionnés comme cause d'incapacité plus fréquemment dans l'ESC que dans la présente enquête, alors que les troubles de l'ouïe ont été déclarés plus souvent dans la présente enquête que dans l'ESC. Il convient de noter, toutefois, que l'enquête Santé Canada mentionnait explicitement les troubles émotifs dans ses questions de sélection, contrairement à l'enquête sur l'incapacité.

## Référence

- (1) Organisation mondiale de la santé, Classification internationale des maladies, Genève, OMS, 1977.

# Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

## TABLEAU 9. Affections incapacitantes selon le groupe d'âges et le sexe

Personnes âgées de 15 ans et plus

Affections incapacitantes	Groupe d'âges par sexe										
	Tous les âges			15-34 ans		35-54 ans		55-64 ans		65 ans et plus	
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	milliers										
Population ayant une incapacité	2,448	1,108	1,339	186	209	269	312	268	293	385	525
<b>ENSEMBLE DES AFFECTIONS INCAPACITANTES</b>	<b>3,867</b>	<b>1,704</b>	<b>2,163</b>	<b>238</b>	<b>269</b>	<b>367</b>	<b>444</b>	<b>421</b>	<b>487</b>	<b>678</b>	<b>964</b>
Troubles mentaux	83	50	33	24	17	15*	--	--	--	7*	--
Maladies du système nerveux et des organes des sens	811	402	410	48	49	77	69	83	70	194	221
Troubles de la vue	225	86	139	9*	10*	13*	13*	12*	20	52	95
Troubles de l'ouïe	494	272	222	25	26	50	41	65	41	132	114
Autres maladies du système nerveux	92	43	49	13*	13*	13*	15*	--	9*	10*	12*
Maladies de l'appareil circulatoire	524	228	297	--	15*	36	43	74	86	111	152
Cardiopathies ischémiques	117	56	60	--	--	--	8*	21	16	27	36
Autres formes de cardiopathies	224	89	135	--	9*	16	17	29	41	43	68
Autres maladies de l'appareil circulatoire	183	82	101	--	5*	14*	18	24	29	41	48
Maladies de l'appareil respiratoire	173	82	91	9*	16	8*	22	24	23	41	30
Emphysème et asthme	90	44	46	7*	10*	--	12*	12*	13*	21	11*
Autres maladies de l'appareil respiratoire	83	38	45	--	--	--	10*	11*	10*	20	19
Maladies de l'appareil digestif	48	21	27	--	--	--	--	7*	--	9*	13*
Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	1,441	600	841	98	107	162	195	156	199	184	340
Arthrite/rhumatisme	573	170	403	7*	21	26	68	52	107	85	206
Membres inférieurs	121	38	83	--	--	--	11*	9*	20	23	47
Membres supérieurs	83	23	60	--	--	--	11*	7*	18	12*	30
Dos	62	24	37	--	--	--	7*	--	8*	10*	19
Autres et siège non précisé	308	85	222	--	11*	13*	40	31	62	41	110
Autres maladies du système ostéomusculaire	868	430	438	91	86	137	127	104	91	99	134
Membres inférieurs	242	121	121	28	23	31	24	28	26	34	47
Membres supérieurs	95	54	41	11*	7*	15*	11*	14*	8*	14*	15*
Dos	388	192	197	37	39	76	71	50	43	29	43
Autres et siège non précisé	142	63	79	14*	17	15*	21	12*	14*	22	28
Tumeurs	48	21	27	--	--	--	--	7*	7*	10*	11*
Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	93	34	59	--	8*	9*	11	8*	20	13*	20
Autres	387	154	233	28	32	26	51	31	39	69	110
Inconnues	259	111	148	18	21	28	36	26	32	40	59

Nota: La première rangée de chiffres du tableau indique le nombre de personnes ayant une incapacité au sein de la population, le reste du tableau indiquant le nombre d'affections incapacitantes déclarées. Une même personne peut déclarer plusieurs affections incapacitantes.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 10. Affections incapacitantes selon la situation vis-à-vis de l'activité, personnes âgées de 15-64 ans**

Personnes âgées de 15-64 ans

Affections incapacitantes	Situation vis-à-vis de l'activité			
	Total	Personnes occupées	Chômeurs	Inactifs
		milliers		
Population ayant une incapacité 15-64	1,538	638	98	803
<b>ENSEMBLE DES AFFECTIONS INCAPACITANTES</b>	<b>2,225</b>	<b>851</b>	<b>128</b>	<b>1,245</b>
Troubles mentaux	69	17	--	50
Maladies du système nerveux et des organes des sens	396	175	21	200
Troubles de la vue	78	25	--	50
Troubles de l'ouïe	248	132	14 *	102
Autres maladies du système nerveux	70	19	--	49
Maladies de l'appareil circulatoire	260	79	9*	173
Cardiopathies ischémiques	54	15	--	37
Autres formes de cardiopathies	114	39	--	72
Autres maladies de l'appareil circulatoire	93	25	--	65
Maladies de l'appareil respiratoire	103	36	7*	60
Emphysème et asthme	58	19	--	35
Autres maladies de l'appareil respiratoire	45	16	--	24
Maladies de l'appareil digestif	25	--	--	19
Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	918	382	63	473
Arthrite/rhumatisme	282	92	13*	177
Membres inférieurs	51	18	--	29
Membres supérieurs	41	13*	--	26
Dos	33	15*	--	17
Autres et siège non précisé	157	47	--	105
Autres maladies du système ostéomusculaire	635	290	51	296
Membres inférieurs	161	77	11*	74
Membres supérieurs	65	31	8*	26
Dos	316	149	25	142
Autres et siège non précisé	93	32	7*	54
Tumeurs	27	--	--	21
Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	60	22	--	35
Autres	207	66	15*	126
Inconnues	161	65	--	88

**Nota:** La première rangée de chiffres du tableau indique le nombre de personnes ayant une incapacité au sein de la population, le reste du tableau indiquant le nombre d'affections incapacitantes déclarées. Une même personne peut déclarer plusieurs affections incapacitantes.

# Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

## TABLEAU 11. Affections incapacitantes selon la cause de l'incapacité

Personnes âgées de 15 ans et plus

Affections incapacitantes	Cause de l'incapacité							
	Total	Congénitale	Maladie/ mal/ attaque cérébrale	Séquelles d'une mala- die/ d'un mal/ d'un traitement	Acci- dent	Vieil- lissem- ent	Autres	Inconnue
milliers								
<b>ENSEMBLE DES AFFECTIONS INCAPACITANTES</b>	<b>3,867</b>	<b>208</b>	<b>662</b>	<b>305</b>	<b>575</b>	<b>623</b>	<b>268</b>	<b>1,226</b>
Troubles mentaux	83	23	--	--	--	--	--	58
Maladies du système nerveux et des organes des sens	811	66	89	82	61	219	88	207
Troubles de la vue	225	19	27	19	13*	74	10*	63
Troubles de l'ouïe	494	30	29	55	41	142	73	123
Autres maladies du système nerveux	92	17	33	8*	7*	--	--	20
Maladies de l'appareil circulatoire	524	13*	197	45	11*	77	40	140
Cardiopathies ischémiques	117	--	56	9*	--	16	7*	27
Autres formes de cardiopathies	224	7*	78	23	--	29	18	67
Autres maladies de l'appareil circulatoire	183	--	63	14*	8*	32	15*	47
Maladies de l'appareil respiratoire	173	17	55	23	--	12*	21	38
Emphysème et asthme	90	13*	36	8*	--	--	11*	19
Autres maladies de l'appareil respiratoire	83	--	20	15	--	10*	11*	19
Maladies de l'appareil digestif	48	--	11*	9*	--	--	--	15*
Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	1,441	47	201	86	459	216	77	356
Arthrite/rhumatisme	573	--	144	23	62	155	25	157
Membres inférieurs	121	--	25	--	19	38	--	29
Membres supérieurs	83	--	20	--	8*	24	--	24
Dos	62	--	18	--	11*	15*	--	12*
Autres et siège non précisé	308	--	82	13*	26	78	13*	92
Autres maladies du système ostéomusculaire	868	41	56	63	396	61	51	199
Membres inférieurs	242	15*	11*	29	112	18	11*	45
Membres supérieurs	95	--	--	--	53	--	--	21
Dos	388	17	18	15*	186	26	31	95
Autres et siège non précisé	142	--	23	13*	45	12*	--	38
Tumeurs	48	--	19	11*	--	--	--	15*
Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	93	--	35	--	--	7*	14*	27
Autres	387	34	51	43	30	89	21	118
Inconnues	259	--	--	--	--	--	--	252

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 12. Affections incapacitantes selon certains genres d'incapacité et le sexe**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Affections incapacitantes selon le sexe	Certains genres d'incapacité			
	Mobilité	Agilité	Élocution	Inconnu
	milliers			
<b>Les deux sexes</b>				
Population ayant une incapacité	1,598	1,334	116	197
<b>Ensemble des affections incapacitantes</b>	<b>1,882</b>	<b>1,582</b>	<b>116</b>	<b>197</b>
Troubles mentaux	--	11*	19	--
Maladies du système nerveux et des organes des sens	66	80	28	13*
Troubles de la vue	7*	22	--	--
Troubles de l'ouïe	--	--	11*	--
Autres maladies du système nerveux	55	53	17	11*
Maladies de l'appareil circulatoire	387	190	14*	35
Cardiopathies ischémiques	90	38	--	9*
Autres formes de cardiopathies	152	79	--	23
Autres maladies de l'appareil circulatoire	145	74	13*	--
Maladies de l'appareil respiratoire	129	30	--	23
Emphysème et asthme	67	16	--	16
Autres maladies de l'appareil respiratoire	61	14*	--	--
Maladies de l'appareil digestif	23	22	--	7*
Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	953	957	9*	61
Arthrite/rhumatisme	373	412	--	13*
Membres inférieurs	104	57	--	--
Membres supérieurs	20	76	--	--
Dos	40	45	--	--
Autres et siège non précisé	208	234	--	7*
Autres maladies du système ostéomusculaire	579	545	8*	48
Membres inférieurs	208	105	--	10*
Membres supérieurs	20	84	--	--
Dos	259	260	--	29
Autres et siège non précisé	92	95	7*	--
Tumeurs	28	17	--	7*
Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	38	36	--	11*
Autres	155	139	23	28
Inconnues	99	100	13*	12*

Voir note à la fin du tableau.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 12. Affections incapacitantes selon certains genres d'incapacité et le sexe - suite**  
Personnes âgées de 15 ans et plus

Affections incapacitantes selon le sexe	Certains genres d'incapacité			
	Mobilité	Agilité	Élocution	Inconnu
	milliers			
<b>Hommes</b>				
Population ayant une incapacité	646	576	66	103
<b>Ensemble des affections incapacitantes</b>	<b>734</b>	<b>673</b>	<b>66</b>	<b>103</b>
Troubles mentaux	--	--	11*	--
Maladies du système nerveux et des organes des sens	28	33	15*	7*
Troubles de la vue	--	--	--	--
Troubles de l'ouïe	--	--	--	--
Autres maladies du système nerveux	24	25	9*	--
Maladies de l'appareil circulatoire	162	84	9*	22
Cardiopathies ischémiques	39	16	--	7*
Autres formes de cardiopathies	57	31	--	13*
Autres maladies de l'appareil circulatoire	65	37	9*	--
Maladies de l'appareil respiratoire	57	20	--	12*
Emphysème et asthme	32	11*	--	8*
Autres maladies de l'appareil respiratoire	25	9*	--	--
Maladies de l'appareil digestif	11*	9*	--	--
Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	365	408	7*	33
Arthrite/rhumatisme	95	126	--	--
Membres inférieurs	29	19	--	--
Membres supérieurs	--	22	--	--
Dos	13*	17	--	--
Autres et siège non précisé	51	68	--	--
Autres maladies du système ostéomusculaire	270	282	7*	27
Membres inférieurs	102	51	--	7*
Membres supérieurs	7*	51	--	--
Dos	121	137	--	16
Autres et siège non précisé	39	44	--	--
Tumeurs	11*	7*	--	--
Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	13*	13*	--	--
Autres	48	53	11*	13*
Inconnues	38	41	--	--

Voir note à la fin du tableau.



## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 12. Affections incapacitantes selon certains genres d'incapacité et le sexe - fin**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Affections incapacitantes selon le sexe	Certains genres d'incapacité			
	Mobilité	Agilité	Élocution	Inconnu
	milliers			
<b>Femmes</b>				
Population ayant une incapacité	953	758	50	94
<b>Ensemble des affections incapacitantes</b>	<b>1,147</b>	<b>909</b>	<b>50</b>	<b>94</b>
Troubles mentaux	--	--	8*	--
Maladies du système nerveux et des organes des sens	39	47	13*	--
Troubles de la vue	--	16	--	--
Troubles de l'ouïe	--	--	--	--
Autres maladies du système nerveux	31	28	8*	--
Maladies de l'appareil circulatoire	226	106	--	13*
Cardiopathies ischémiques	51	22	--	--
Autres formes de cardiopathies	95	48	--	10*
Autres maladies de l'appareil circulatoire	80	37	--	--
Maladies de l'appareil respiratoire	72	10*	--	11*
Emphysème et asthme	35	--	--	8*
Autres maladies de l'appareil respiratoire	36	--	--	--
Maladies de l'appareil digestif	12*	13*	--	--
Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	588	548	--	28
Arthrite/rhumatisme	278	286	--	7*
Membres inférieurs	75	37	--	--
Membres supérieurs	19	54	--	--
Dos	27	28	--	--
Autres et siège non précisé	157	166	--	--
Autres maladies du système ostéomusculaire	309	263	--	21
Membres inférieurs	106	55	--	--
Membres supérieurs	13*	34	--	--
Dos	138	123	--	13*
Autres et siège non précisé	53	51	--	--
Tumeurs	17	11*	--	--
Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	26	23	--	--
Autres	107	86	12*	15*
Inconnues	61	60	7*	7*

**Nota:** La population ayant une incapacité correspond au nombre de personnes ayant déclaré chaque type d'incapacité. Une incapacité peut être liée à plusieurs affections incapacitantes.



## **Chapitre IV**

### **Utilisation d'appareils et de prothèses**



## Utilisation d'appareils et de prothèses

### Points saillants

- Les données sur l'utilisation d'appareils et de prothèses font ressortir d'importantes différences selon la province et selon que le lieu de résidence est situé dans une zone rurale ou urbaine.
- Environ 85,000 personnes, qui auraient besoin de dispositifs spéciaux, comme des rampes ou des ascenseurs, pour entrer plus facilement dans leur logement, ont déclaré qu'elles n'avaient pas ces dispositifs ou qu'il leur en faudrait d'autres. De ce nombre, 56,000 ne disposent pas actuellement de dispositifs de ce genre. Cent vingt mille ont précisé avoir besoin de dispositifs spéciaux pour se déplacer dans leur logement, par exemple des mains courantes.
- Quatre-vingt-trois mille personnes ayant une incapacité auditive ont besoin de prothèses et 20,000 personnes ayant une incapacité visuelle ont déclaré avoir besoin d'une paire de lunettes.

### Méthodes

Le présent chapitre examine les méthodes qu'utilisent les gens pour vivre en autonomie, y compris les appareils et prothèses qu'ils utilisent pour répondre à leurs besoins personnels et les modifications qu'ils apportent à leur milieu, comme l'ajout de rampes, d'ascenseurs et de mains courantes, et dont les effets sont de nature

plus générale. Les données sont tirées de la section C du questionnaire. Les questions sur l'incapacité sont d'habitude formulées de manière à inclure les incapacités persistantes malgré l'usage d'appareils ou des dispositifs. Ainsi, une personne qui porte des verres pour corriger une légère déficience visuelle ne répondra pas par l'affirmative à une question sur une incapacité visuelle si cette question précise "avec des verres, si vous en portez habituellement". Les résultats présentés ici tiennent compte des appareils que les personnes utilisent normalement et permettent donc de savoir dans quelle mesure la déficience n'est pas complètement corrigée par un appareil. Les questions sur la nécessité d'utiliser des appareils et d'autres dispositifs ont été posées à tous les répondants sélectionnés, même à ceux qui en utilisaient déjà. Par conséquent, les réponses traduisent à la fois les besoins insatisfaits et les besoins additionnels pour des appareils.

### Utilisation d'appareils et de prothèses

Au Canada, 75.8% des personnes ayant une incapacité visuelle, 28.1% des personnes ayant une incapacité auditive et 29.2% des personnes ayant une incapacité motrice utilisent des appareils correcteurs. Toutefois, ces chiffres varient beaucoup selon la province, comme le montre le tableau explicatif 4.1.

Si tous les types d'appareils sont considérés, le Manitoba et la Colombie-Britannique affichent les plus forts taux d'utilisation et la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, les plus faibles.

**TABLEAU EXPLICATIF 4.1. Utilisation d'appareils correcteurs selon la province de résidence**

	Vue	Ouïe	Mobilité
Canada	75.8	28.1	29.2
Terre-Neuve	75.0	--	22.2
Nouvelle-Écosse	76.9	21.7	21.2
Nouveau-Brunswick	80.0	26.3	23.4
Québec	68.3	26.1	27.0
Ontario	77.3	29.1	31.4
Manitoba	85.7	29.0	32.4
Saskatchewan	82.4	25.0	27.8
Alberta	79.2	26.4	27.7
Colombie-Britannique	81.4	35.1	32.2

**Nota:** Les chiffres indiqués sont des pourcentages par rapport au nombre total de personnes dans chaque province qui ont déclaré le type d'incapacité en question. Les chiffres pour l'Île-du-Prince-Édouard sont trop faibles pour permettre la production d'estimations fiables.

**TABLEAU EXPLICATIF 4.2. Nombre de personnes ayant déclaré une incapacité motrice qui utilisent des appareils correcteurs ou qui en ont besoin**

	En utilisent actuellement	En ont besoin
	milliers	
Total <sup>1</sup>	467	68
Canne	274	10*
Supports de dos ou de jambes	97	13*
Chaussures orthopédiques	85	16
Fauteuil roulant	75	11*
Ambulateur	47	--
Béquilles	43	--
Jambe ou pied artificiel	18	--
Autres (non précisé)	42	14*
<b>TOTAL, APPAREILS CORRECTEURS</b>	<b>681</b>	<b>72</b>

<sup>1</sup> Nombre total de personnes ayant déclaré utiliser un ou plusieurs appareils pour se mouvoir.

## Mobilité

Comme le montre le tableau explicatif 4.1, les proportions des personnes ayant une incapacité motrice qui utilisent des appareils pour se mouvoir varient quelque peu d'une province à l'autre, étant comprises entre 21.2% en Nouvelle-Écosse et 32.4% au Manitoba. Le tableau explicatif 4.2 présente le nombre de personnes qui utilisent différents types d'appareils au Canada, le nombre des utilisateurs étant trop faible pour qu'il soit possible de produire des estimations par province. Le tableau indique également le nombre de personnes qui ont besoin de ces appareils. Évidemment, bien d'autres Canadiens utilisent des cannes et d'autres appareils de ce genre mais ne font pas partie de l'échantillon des personnes ayant une incapacité motrice puisqu'ils ne sont plus limités sur le plan fonctionnel lorsqu'ils utilisent ces appareils. Par exemple, 59,000 autres personnes ayant une incapacité ont déclaré utiliser un ou plusieurs de ces appareils mais n'avaient pas déclaré de problèmes de mobilité lors de la sélection.

La raison la plus souvent invoquée pour ne pas avoir d'appareils pour se mouvoir est le coût, 36% de ceux ayant besoin d'appareils ont donné cette raison.

## Accès au logement<sup>1</sup>

Environ 178,000 personnes ayant déclaré une incapacité utilisent un dispositif ou un accessoire quelconque pour pouvoir entrer dans leur logement et en sortir plus facilement (le plus souvent une rampe d'accès, un ascenseur ou une entrée au niveau de la rue). Ce chiffre représente 7.3% de la population ayant une incapacité. En outre,

85,000 personnes ont dit avoir besoin d'une modification architecturale quelconque pour faciliter l'accès à leur logement. Sur ces 85,000 personnes, 29,000 utilisent déjà des appareils mais ont besoin de dispositifs supplémentaires; les autres 56,000 n'ont aucun appareil. Le tableau 13 donne les chiffres selon la zone rurale/urbaine de résidence; une proportion plus élevée de citadins (8.8%) que d'habitants de la campagne (4.4%) utilisent des appareils. Environ 30,000 personnes disent avoir besoin d'un ascenseur, 26,000, d'une rampe d'accès, 24,000, d'une entrée au niveau de la rue et 24,000 autres, d'une porte qui s'ouvre automatiquement. Ces chiffres sont trop petits pour permettre une désagrégation par province. La probabilité qu'une personne ait besoin d'un dispositif quelconque varie selon le type de logement où elle habite; se reporter au tableau 24 du chapitre 5 pour plus de détails.

Le tableau 14 indique que 7.6% de la population ayant une incapacité (ou 186,000 personnes au Canada) utilisent des dispositifs spéciaux pour se déplacer dans leur logement; il s'agit surtout de mains courantes et d'ascenseurs. Sur les 120,000 personnes ayant dit avoir besoin de dispositifs de ce genre, 83,000 n'en ont pas à l'heure actuelle. Les autres 36,000 ont certains dispositifs mais il leur en faudrait d'autres. Soixante-sept mille personnes ont dit avoir besoin de mains courantes, 27,000, d'un ascenseur ou d'un appareil de levage, 17,000, d'une porte qui s'ouvre automatiquement et 14,000\*, d'entrées élargies. Ici encore, les habitudes d'utilisation de dispositifs spéciaux diffèrent quelque peu

<sup>1</sup> Les données présentées dans la présente section visent l'ensemble de l'échantillon de personnes ayant une incapacité, et non uniquement celles ayant un problème de mobilité.

selon que le lieu de résidence est dans une zone rurale ou urbaine, mais la demande en zone rurale est plus faible qu'en zone urbaine, les taux d'utilisation s'établissant respectivement à 3.7% et 5.5% (tableau 14).

### Troubles de la vue

La plupart des personnes ayant une incapacité visuelle utilisent des appareils quelconques: 71% d'entre eux portent des lunettes et 33.5% se servent d'une loupe. Trois pour cent de ceux ayant déclaré une incapacité visuelle (10,000\* au Canada) utilisent une canne blanche. Le nombre de ceux ayant déclaré utiliser un chien guide est si infime qu'il nous est impossible de produire une estimation fiable. C'est aussi pour cette même raison que nous sommes incapables d'estimer le nombre de personnes qui connaissent le braille ou qui veulent l'apprendre. Le tableau 15 montre qu'environ 37,000 personnes ayant une incapacité visuelle ont besoin d'appareils, soit des lunettes (20,000 au Canada) ou des loupes (9,000\*). La raison la plus souvent mentionnée pour ne pas avoir ces appareils est le coût\*.

### Troubles de l'ouïe

D'après les réponses aux questions de sélection, 634,000 Canadiens (ou 3.3% de la population) ont déclaré éprouver des difficultés à entendre une conversation (voir tableau 16). De ce nombre, 23.7% utilisent une prothèse auditive (150,000 Canadiens) et 9.6% (61,000), un téléphone à volume réglable. Un petit nombre de personnes utilisent divers autres appareils d'amplification: 11,000\* utilisent un système spécial comme un système F.M. personnel et 8,000\* se servent d'un appareil de télécommunication pour sourds. Ici encore, l'utilisation d'appareils est plus courante dans les zones urbaines (30.5%) que dans les zones rurales (24.2%). Environ 80,000 personnes au Canada savent lire sur les lèvres, 18,000 utilisent un langage gestuel et 12,000\* utilisent la dactylographie. Cinquante-huit pour cent (368,000) ont de la difficulté à utiliser un téléphone ordinaire.

Dix-huit pour cent de ceux ayant une incapacité auditive (ou 117,000) ont besoin d'un appareil quelconque, le plus souvent d'une prothèse auditive (83,000) ou d'un téléphone à volume réglable (28,000).

### Troubles de la parole

Le tableau 5 montre que 116,000 personnes au Canada ont déclaré des problèmes d'élocution, mais que très peu d'entre elles utilisent des appareils correcteurs. Même si les nombres sont trop faibles pour donner des estimations fiables pour aucun des appareils ou des formes d'aide mentionnés, il semble que les personnes ayant un trouble de la parole ont le plus souvent recours à des interprètes.

### Observations

Le chapitre I a fait ressortir les différences entre les zones urbaines et les zones rurales au niveau des taux d'incapacité déclarée. De nombreuses raisons peuvent expliquer ces différences, y compris la migration sélective vers les villes. Il se peut également que les taux plus élevés observés dans les zones rurales traduisent le fait que les appareils et les autres dispositifs spéciaux sont plus difficiles à obtenir dans ces zones, comme le montre les tableaux 13-15, de sorte que la proportion de personnes ayant une déficience qui ont déclaré une incapacité sera plus élevée dans les zones rurales. Quant aux différences au niveau de l'utilisation d'appareils d'une province à l'autre, il faudrait des analyses complémentaires fondées sur des sources de données différentes pour les expliquer. Dans les limites imposées par la taille de l'échantillon, l'ensemble de données de la présente enquête pourrait servir à analyser les différences provinciales au niveau de l'utilisation et de la demande d'appareils. Les tableaux 13-16 prouvent sans conteste que la demande pour divers types d'appareils est grande.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 13. Personnes ayant une incapacité selon les dispositifs spéciaux utilisés pour entrer dans le logement actuel ou en sortir et le besoin pour de tels dispositifs, par zone urbaine/rurale**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Utilisation de dispositifs spéciaux selon la zone urbaine/rurale	Dispositifs spéciaux requis			
	Total	Dispositifs spéciaux requis	Aucun dis- positif spé- cial requis	Besoin non précisé
milliers				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Total	2,448	85	2,289	73
Dispositifs spéciaux utilisés	178	29	147	--
Aucun dispositif spécial utilisé	2,200	56	2,142	--
Utilisation non précisée	69	--	--	69
<b>Zones urbaines</b>				
Total	1,609	65	1,491	53
Dispositifs spéciaux utilisés	142	21	119	--
Aucun dispositif spécial utilisé	1,418	44	1,372	--
Utilisation non précisée	50	--	--	50
<b>Zones rurales/secteurs spéciaux</b>				
Total	839	20	799	20
Dispositifs spéciaux utilisés	37	8*	28	--
Aucun dispositif spécial utilisé	783	11*	771	--
Utilisation non précisée	19	--	--	19

Nota: Les personnes qui utilisent déjà des dispositifs spéciaux ont parfois indiqué avoir besoin de dispositifs additionnels.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 14. Personnes ayant une incapacité selon les dispositifs spéciaux utilisés pour se déplacer dans le logement actuel et le besoin pour de tels dispositifs, par zone urbaine/rurale**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Utilisation de dispositifs spéciaux selon la zone urbaine/rurale	Dispositifs spéciaux requis			
	Total	Dispositifs spéciaux requis	Aucun dis- positif spé- cial requis	Besoin non précisé
milliers				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Total	2,448	120	2,246	82
Dispositifs spéciaux utilisés	186	36	146	--
Aucun dispositif spécial utilisé	2,187	83	2,097	7*
Utilisation non précisée	75	--	--	70
<b>Zones urbaines</b>				
Total	1,609	89	1,462	58
Dispositifs spéciaux utilisés	129	27	98	--
Aucun dispositif spécial utilisé	1,427	60	1,362	--
Utilisation non précisée	53	--	--	51
<b>Zones rurales/secteurs spéciaux</b>				
Total	839	31	784	23
Dispositifs spéciaux utilisés	57	8*	47	--
Aucun dispositif spécial utilisé	760	23	735	--
Utilisation non précisée	21	--	--	20

Nota: Les personnes qui utilisent déjà des dispositifs spéciaux ont parfois indiqué avoir besoin de dispositifs additionnels.



## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 15. Personnes ayant une incapacité visuelle selon les appareils requis et les appareils utilisés par zone urbaine/rurale**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Utilisation d'appareils selon la zone urbaine/rurale	Appareils requis			
	Total	Appareils requis	Aucun appareil requis	Besoin non précisé
milliers				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Total	331	37	271	23
Appareils utilisés	251	25	225	--
Aucun appareil utilisé	55	11*	44	--
Utilisation non précisée	25	--	--	22
<b>Zones urbaines</b>				
Total	216	27	172	16
Appareils utilisés	165	19	145	--
Aucun appareil utilisé	34	7*	27	--
Utilisation non précisée	17	--	--	16
<b>Zones rurales/secteurs spéciaux</b>				
Total	115	10*	98	7*
Appareils utilisés	86	--	80	--
Aucun appareil utilisé	21	--	17	--
Utilisation non précisée	8*	--	--	--

Nota: Les personnes qui utilisent déjà des appareils pour une incapacité visuelle ont parfois indiqué avoir besoin d'appareils additionnels.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 16. Personnes ayant une incapacité auditive selon les appareils requis, et les appareils utilisés, par zone urbaine/rurale**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Utilisation d'appareils selon la zone urbaine/rurale	Appareils requis			
	Total	Appareils requis	Aucun appareil requis	Besoin non précisé
milliers				
<b>Total, toutes les zones</b>				
Total	634	117	465	52
Appareils utilisés	179	34	143	--
Aucun appareil utilisé	405	82	319	--
Utilisation non précisée	51	--	--	47
<b>Zones urbaines</b>				
Total	394	68	293	33
Appareils utilisés	120	23	97	--
Aucun appareil utilisé	244	46	195	--
Utilisation non précisée	30	--	--	28
<b>Zones rurales/secteurs spéciaux</b>				
Total	240	48	172	20
Appareils utilisés	58	12*	47	--
Aucun appareil utilisé	161	36	124	--
Utilisation non précisée	21	--	--	19

Nota: Les personnes qui utilisent déjà des appareils pour incapacités auditives ont parfois indiqué avoir besoin d'appareils additionnels.



## **Chapitre V**

### **Incapacité et désavantage socio-économique**



## Incapacité et désavantage socio-économique

Les chapitres précédents portaient sur les niveaux d'incapacité et sur les appareils qu'utilisent les personnes ayant une incapacité pour accroître leur autonomie. Le présent chapitre traite de la qualité de la vie des personnes ayant une incapacité du point de vue de leur situation vis-à-vis de l'activité, de la qualité de leur logement, de leur niveau d'instruction, de leurs problèmes de transport et de leur revenu. Le désavantage social et économique subi par les personnes ayant une incapacité y est évalué. Empruntant la terminologie de l'OMS, le présent chapitre s'intéresse au handicap qui se définit comme un désavantage social résultant d'une incapacité.

### Partie 1 – Situation vis-à-vis de l'activité

#### Points saillants

- Chez les personnes ayant déclaré une incapacité, 41.5% de celles qui sont d'âge actif (15-64) sont occupées, comparativement à 67.4% chez le reste de la population.
- Si on ne considère que les personnes de 15-64 ans ayant déclaré une incapacité, on constate que 52.2% d'entre elles sont inactives (c.-à-d. ne travaillent pas et ne cherchent pas de travail). Par contre, 25.1% des personnes n'ayant pas d'incapacité sont inactives.
- Il n'y a guère de différences au niveau des professions entre les personnes ayant une incapacité et les autres.

#### Méthodes

Les définitions de la situation vis-à-vis de l'activité utilisées ici sont celles de l'enquête mensuelle sur la population active, la source officielle des statistiques du chômage au Canada (réf. 1, p. 134). La "population active" comprend les personnes de 15 ans et plus qui ont actuellement un emploi et celles qui sont prêtes à travailler et qui se cherchent du travail. Les "inactifs" forment le reste de la population.

La plupart des données présentées à la section de la situation vis-à-vis de l'activité du présent chapitre ont trait aux personnes âgées de

15-64 ans. Il en est ainsi parce que les taux d'activité chez les 65 ans et plus sont très faibles, comme le montre la figure 4.

Les "personnes occupées" sont celles qui, au cours de la semaine de référence, ont fait un travail quelconque ou avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour cause de maladie, d'obligations personnelles ou familiales, de mauvais temps, de conflit de travail, de vacances ou pour toute autre raison. Par "travail", on entend le travail fait contre rémunération pour un employeur ou à son propre compte. Il peut également s'agir d'un travail familial non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage.

Les "chômeurs" sont les personnes qui, durant la semaine de référence:

- a) étaient sans emploi mais étaient prêtes à travailler et avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, ou
- b) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines mais étaient mises à pied et étaient prêtes à travailler, ou
- c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines mais devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

On considère comme mises à pied uniquement les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied.

Les "inactifs" sont les personnes âgées de 15 ans et plus qui n'avaient pas d'emploi mais n'étaient pas en chômage pendant la semaine de référence.

Le "taux de chômage" représente le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active (c'est-à-dire les personnes occupées et les chômeurs) d'un groupe d'âges donné. Enfin, le "taux d'activité" est le nombre de personnes occupées et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population totale d'un groupe d'âges donné.

Il convient de noter que les résultats présentés ici ne sont pas désaisonnalisés. De plus, les estimations diffèrent légèrement de celles de l'enquête sur la population active puisqu'elles sont fondées sur un sous-ensemble (5/6) de l'échantillon de l'EPA et portent sur deux mois distincts de collecte de données.

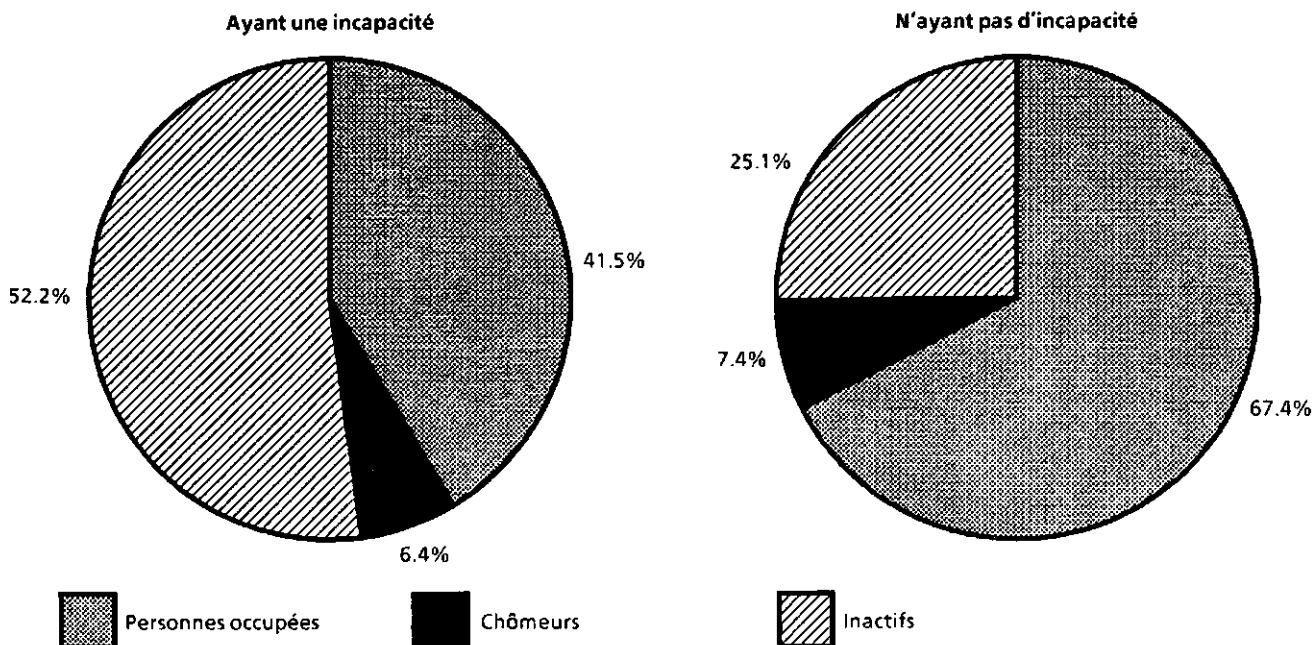
### Résultats

La figure 3 compare la situation vis-à-vis de l'activité des 15-64 ans qui ont, et qui n'ont pas déclaré une incapacité. Le taux d'activité est de deux fois plus élevé chez les personnes qui n'ont pas d'incapacité. Les différences dans les structures par âge des deux groupes peuvent se répercuter sur le taux d'activité, aussi la figure 4 compare-t-elle les taux d'activité entre les différents groupes d'âges. Une tendance très nette se dégage, soit que les personnes ayant une incapacité ont des taux d'activité plus bas, les différences augmentant avec l'âge. Une autre façon de présenter les résultats est de calculer le rapport emploi-population, que l'on définit comme étant le nombre de personnes occupées en pourcentage de la population totale de chaque groupe d'âges. Ce calcul peut se faire à partir des données du tableau 17 et met en évidence des différences analogues à celles de la figure 4, bien que les différences entre les personnes ayant une incapacité et celles n'ayant pas d'incapacité soient plus marquées.

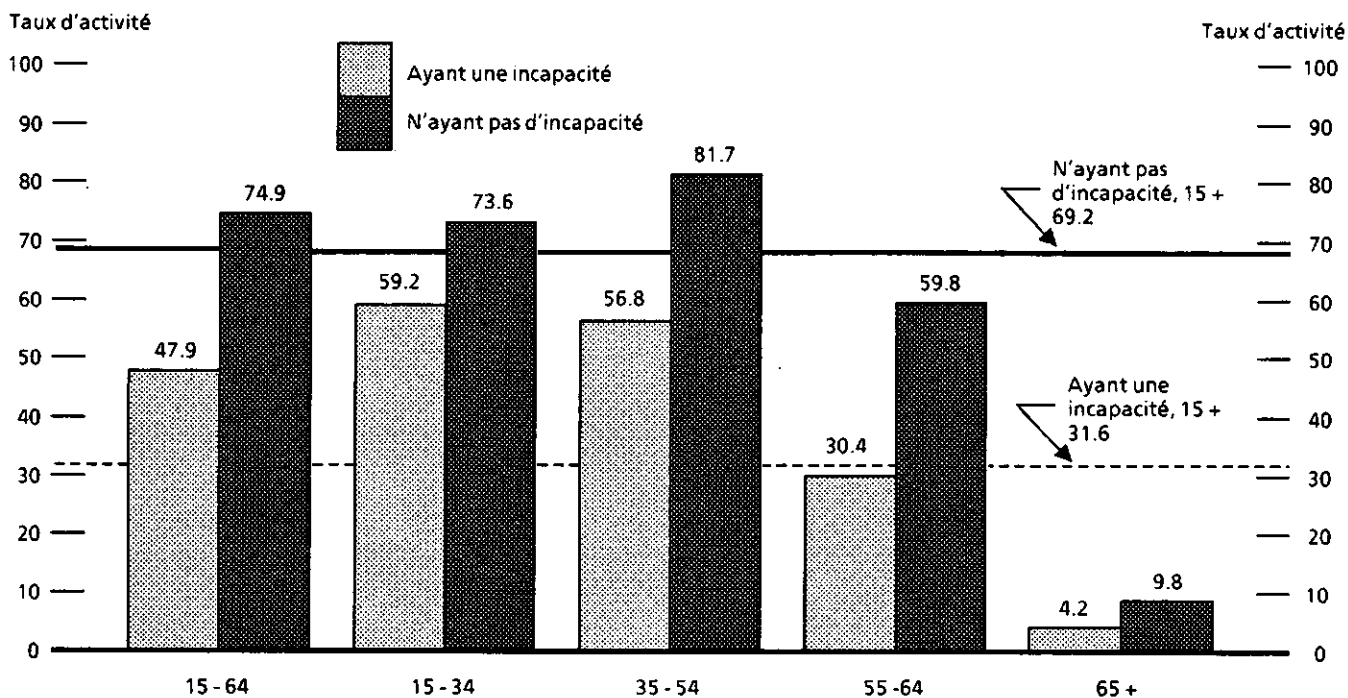
Les taux d'activité diffèrent aussi selon le sexe, étant plus faibles chez les femmes tant chez les personnes ayant une incapacité que chez les autres, comme le montre la figure 5. L'écart entre les taux de participation des hommes et des femmes est toutefois sensiblement le même chez les personnes ayant une incapacité et chez les autres. Les femmes ayant déclaré une incapacité sont celles qui ont le moins de chance d'avoir un emploi. Ce phénomène traduit le double effet d'être femme et d'avoir une incapacité, l'effet de l'incapacité sur les taux d'activité étant le même chez les femmes que chez les hommes. Il est intéressant de constater que le taux d'activité des femmes n'ayant pas d'incapacité est très proche de celui des hommes ayant une incapacité, ce phénomène s'observant chez tous les groupes d'âges. La figure 6 montre les chances d'être inactifs, selon l'âge et la situation vis-à-vis de l'incapacité. La plus grande différence entre les personnes ayant une incapacité et les autres s'observe chez les 35-54 ans. Les données des diagrammes sont tirées du tableau 17.

Les chances d'emploi diminuent à mesure qu'augmente la gravité de l'incapacité, comme le prouve le tableau explicatif 5.1. Étant donné le rapport entre l'âge et la gravité de l'incapacité, les personnes de 65 ans et plus n'ont pas été prises en compte dans le tableau; la taille de l'échantillon n'est pas suffisante pour permettre une plus grande désagrégation selon l'âge.

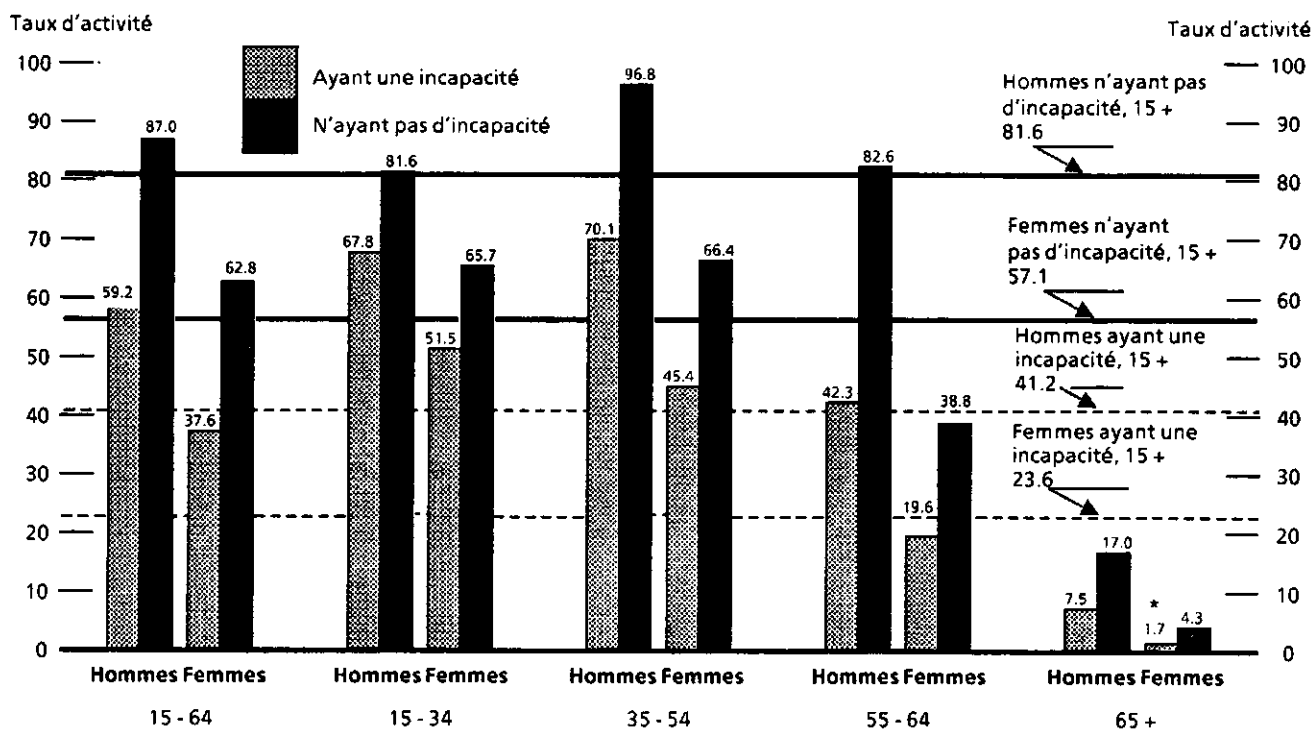
Figure 3  
Situation vis-à-vis de l'activité des personnes de 15-64 ans ayant une incapacité et n'ayant pas d'incapacité



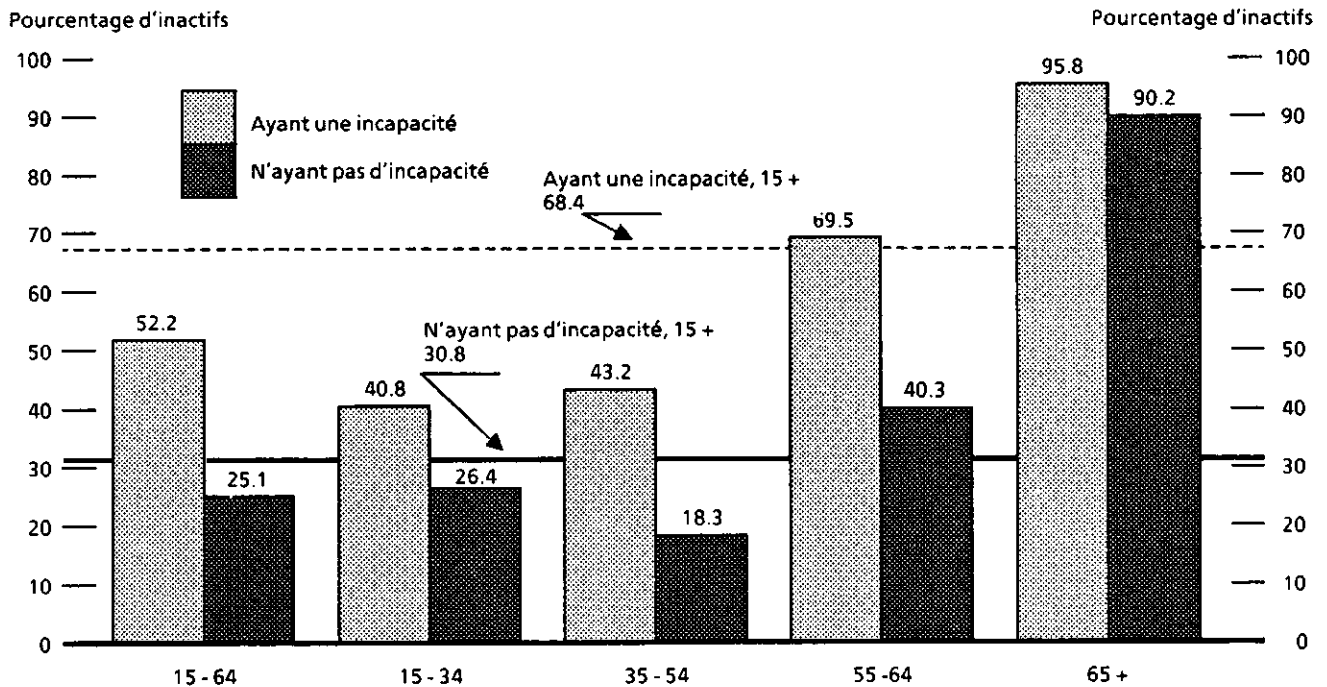
**Figure 4**  
**Taux d'activité au sein de la population active chez les personnes ayant une incapacité et n'ayant pas d'incapacité, selon le groupe d'âges**



**Figure 5**  
**Taux d'activité selon la situation vis-à-vis de l'incapacité, le groupe d'âges et le sexe**



**Figure 6**  
**Inactifs selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et selon le groupe d'âges**



**TABLEAU EXPLICATIF 5.1. Situation vis-à-vis de l'activité selon le degré d'incapacité, personnes âgées de 15-64 ans**

	Total		Incapacité légère		Incapacité moyenne		Incapacité grave		Degré inconnu	
	Nom- bre	Pour- centage	Nom- bre	Pour- centage	Nom- bre	Pour- centage	Nom- bre	Pour- centage	Nom- bre	Pour- centage
	milliers									
<b>Total</b>	<b>1,537</b>	<b>100.0</b>	<b>886</b>	<b>100.0</b>	<b>316</b>	<b>100.0</b>	<b>145</b>	<b>100.0</b>	<b>190</b>	<b>100.0</b>
Personnes occupées	637	41.4	424	47.9	104	32.9	24	16.6	86	45.3
Chômeurs	98	6.4	57	6.4	21	6.6	--	--	17	8.9
Inactifs	802	52.2	405	45.7	190	60.1	119	82.1	87	45.8

Au Canada, 675,000 travailleurs âgés de 15 ans et plus ont déclaré une incapacité. Parmi ceux qui étaient limités dans le genre ou la quantité de travail qu'ils pouvaient faire à leur emploi actuel (304,000 au total ou 45% des personnes occupées), 163,000 (ou 53.6%) ont dit bénéficier d'une "excellente" ou d'une "bonne" sécurité d'emploi alors que 80,000 (26.3%) jugeaient cette dernière "passable" ou "mauvaise". Les chances d'avancement sont jugées faibles: 153,000 (50.2%) disent qu'elles sont "passables" ou "mauvaises" et 87,000 (28.5%) les jugent

"excellentes" ou "bonnes". Ces dernières questions ont été posées à l'interview de suivi seulement ce qui empêche toute comparaison avec la population n'ayant pas d'incapacité.

Pour 69,000 (10.2%) personnes occupées ayant une incapacité, l'employeur a pris des dispositions quelconques: 28,000 d'entre elles ont des fonctions modifiées, 21,000 reçoivent de l'aide et 15,000\* utilisent du matériel spécial. Par ailleurs, 25,000 autres ont mentionné avoir besoin de conditions spéciales ou de matériel



spécial au travail. Des caractéristiques spéciales facilitant l'accès au lieu de travail profitent à 25,000 personnes ayant une incapacité, mais environ 15,000\* autres auraient besoin de telles caractéristiques mais n'en n'ont pas.

La proportion de personnes travaillant à temps partiel est à peu près la même chez les personnes ayant une incapacité et chez celles n'ayant pas d'incapacité (18.4% contre 16.6% respectivement), mais les raisons du travail à temps partiel ne sont pas les mêmes (tableau 18). Chez les personnes ayant une incapacité, 8.9%\* travaillent à temps partiel en raison d'un problème de santé alors que cette raison ne semble pas très répandue chez l'ensemble de la population. Chez les travailleurs à temps partiel ayant une incapacité, 37.1% ne veulent pas de travail à plein temps, contre 28.6% chez les personnes n'ayant pas d'incapacité.

Le tableau 19 présente sommairement les types d'affection limitant la quantité de travail que peuvent accomplir les personnes occupées. Au tableau 20 sont présentées les affections qui empêchent les inactifs de travailler. Ces deux tableaux font apparaître plusieurs différences. Par exemple, 11.7% de ceux qui sont limités dans leur travail ont déclaré l'être en raison de maladies de l'appareil circulatoire, cette même raison étant mentionnée par 24.4% de ceux qui ne peuvent travailler du tout. Par contre, les affections du système ostéomusculaire sont mentionnées par 57.8% de ceux qui sont limités au travail mais par seulement 34.6% de ceux qui ne peuvent travailler.

Il est établi que la proportion de personnes occupées est plus faible chez les personnes ayant une incapacité, mais quels genres d'emploi ces personnes occupent-elles? Le tableau 21 ne fait ressortir que peu de différences dans la répartition par profession des personnes ayant et n'ayant pas d'incapacité. Les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles que les autres d'être occupées dans le secteur agricole: 8.9% des personnes ayant une incapacité ont un emploi dans l'agriculture, comparativement à

4.7% pour les personnes n'ayant pas d'incapacité. Les personnes ayant une incapacité ont également plus de chances d'avoir un emploi dans le secteur des services: 17.3% des personnes ayant une incapacité y ont un emploi, contre 13.8% des autres. Par contre, la représentation des personnes ayant une incapacité chez les gestionnaires et les professionnels est plus faible, 7.1% contre 8.8% pour les personnes n'ayant pas d'incapacité.

Ceux qui ne travaillent pas sont soit chômeurs, soit inactifs. Seulement 4% des personnes ayant une incapacité de 15 ans et plus sont chômeurs, comparativement à 6.8% du reste de la population, ce qui donne des taux de chômage (en pourcentage du total des personnes occupées) de 12.7% et de 9.8% respectivement. Parmi les personnes ayant une incapacité qui sont en chômage, 60.4% sont limitées dans le travail qu'elles peuvent accomplir en raison de leur affection. De ce nombre, 63% estiment "passables" ou "mauvaises" leurs chances d'obtenir un emploi au cours des six prochains mois.

## Observations

Le pourcentage d'inactifs (c'est-à-dire de personnes qui ne travaillent pas et qui ne cherchent pas un emploi) représente la principale différence au niveau de l'emploi entre les personnes ayant une incapacité et le reste de la population.

Chez les personnes ayant une incapacité, 1,675,000 ou 68.4% sont inactifs. Ce pourcentage tombe à 40.8% chez les 15-34 ans mais atteint 69.5% chez les 55-64 ans. La figure 6 fait ressortir le contraste entre les personnes ayant une incapacité et les personnes n'ayant pas d'incapacité. Il semble que l'incapacité est un facteur qui contribue beaucoup aux taux d'activité plus faibles des personnes ayant une incapacité. Parmi les inactifs ayant une incapacité, 56.9% sont totalement incapables de travailler en raison de leur affection et un autre 19.8% sont limités de quelque façon à cause de leur problème de santé.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 17. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la situation vis-à-vis de l'activité, le sexe et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Situation vis-à-vis de l'activité selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			N'ayant pas d'incapacité
	Total	Ayant une incapacité		
		Nombre	Pourcentage	
milliers				
<b>TOTAL - SITUATION VIS-À-VIS DE L'ACTIVITÉ</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	19,136	2,448	12.8	16,688
15-24 ans	4,335	165	3.8	4,170
25-34 "	4,335	230	5.3	4,105
35-54 "	5,840	581	10.0	5,258
55-64 "	2,270	561	24.7	1,709
65 ans et plus	2,356	910	38.6	1,446
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	9,357	1,108	11.8	8,249
15-24 ans	2,190	78	3.6	2,112
25-34 "	2,146	108	5.0	2,038
35-54 "	2,917	269	9.2	2,649
55-64 "	1,086	268	24.7	819
65 ans et plus	1,017	385	37.9	632
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	9,779	1,339	13.7	8,439
15-24 ans	2,145	87	4.1	2,058
25-34 "	2,189	122	5.6	2,067
35-54 "	2,922	312	10.7	2,610
55-64 "	1,183	293	24.8	890
65 ans et plus	1,339	525	39.2	814
<b>Personnes occupées</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	11,094	675	6.1	10,420
15-24 ans	2,324	65	2.8	2,259
25-34 "	3,168	126	4.0	3,042
35-54 "	4,313	293	6.8	4,021
55-64 "	1,111	154	13.9	958
65 ans et plus	178	37	20.8	141
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	6,502	400	6.2	6,102
15-24 ans	1,210	29	2.4	1,181
25-34 "	1,830	70	3.8	1,760
35-54 "	2,589	169	6.5	2,419
55-64 "	738	103	14.0	635
65 ans et plus	135	29	21.5	106
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	4,593	275	6.0	4,318
15-24 ans	1,114	36	3.2	1,078
25-34 "	1,338	56	4.2	1,282
35-54 "	1,725	123	7.1	1,601
55-64 "	373	50	13.4	323
65 ans et plus	43	9*	20.9*	34

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 17. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la situation vis-à-vis de l'activité, le sexe et le groupe d'âges - fin**

### Personnes âgées de 15 ans et plus

Situation vis-à-vis de l'activité selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>Chômeurs</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	1,233	98	7.9	1,135
15-24 ans	491	23	4.7	468
25-34 "	345	20	5.8	325
35-54 "	315	38	12.1	277
55-64 "	80	17	21.3	63
65 ans et plus	--	--	--	--
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	688	57	8.3	631
15-24 ans	275	15*	5.5 *	260
25-34 "	196	13*	6.6 *	183
35-54 "	165	19	11.5	146
55-64 "	51	10*	19.6 *	41
65 ans et plus	--	--	--	--
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	545	41	7.5	504
15-24 ans	216	9*	4.2 *	208
25-34 "	149	7*	4.7 *	142
35-54 "	150	19	12.7	131
55-64 "	29	7*	24.1 *	22
65 ans et plus	--	--	--	--
<b>Inactifs</b>				
Tous les âges	6,809	1,675	24.6	5,134
15-24 ans	1,521	77	5.1	1,444
25-34 "	822	85	10.3	737
35-54 "	1,212	251	20.7	961
55-64 "	1,078	390	36.2	688
65 ans et plus	2,176	872	40.1	1,304
<b>Hommes</b>				
Tous les âges	2,167	651	30.0	1,516
15-24 ans	705	34	4.8	671
25-34 "	120	26	21.7	94
35-54 "	164	80	48.8	84
55-64 "	297	154	51.9	143
65 ans et plus	881	357	40.5	524
<b>Femmes</b>				
Tous les âges	4,641	1,024	22.1	3,618
15-24 ans	815	43	5.3	773
25-34 "	702	59	8.4	643
35-54 "	1,048	171	16.3	877
55-64 "	781	236	30.2	545
65 ans et plus	1,295	516	39.8	779

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 18. Personnes occupées travaillant moins de 30 heures par semaine selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et la raison pour laquelle elles travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Raison pour laquelle l'enquêté travaille habituellement moins de 30 heures par semaine	Situation vis-à-vis de l'incapacité			N'ayant pas d'incapacité
	Total	Ayant une incapacité		
		Nombre	Pourcentage	
	milliers			
<b>TOTAL - RAISON POUR TRAVAILLER MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE</b>	<b>1,857</b>	<b>124</b>	<b>6.7</b>	<b>1,733</b>
Maladie de l'enquêté	17	11*	64.7*	--
N'a pu trouver que du travail à temps partiel	455	30	6.6	425
Ne voulait pas de travail à plein temps	541	46	8.5	495
Travail à plein temps	112	--	--	105
Autres	732	30	4.1	702

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 19. Personnes occupées par groupe d'âges selon les affections incapacitantes qui limitent le genre ou la quantité de travail pouvant être fait à un emploi ou une entreprise**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Affection incapacitante	Groupes d'âges		
	Tous les âges	15-34 ans	35 ans et plus
	milliers		
<b>TOTAL, AFFECTIONS INCAPACITANTES</b>	<b>256</b>	<b>65</b>	<b>190</b>
Troubles mentaux	8*	--	--
Maladies du système nerveux et des organes des sens	19	9*	10*
Maladies de l'appareil circulatoire	30	--	26
Maladies de l'appareil respiratoire	11*	--	9*
Maladies de l'appareil digestif	--	--	--
Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	148	34	116
Arthrite/rhumatisme	30	--	27
Autres maladies du système ostéomusculaire	118	30	88
Tumeurs	--	--	--
Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	--	--	--
Autres	19	--	13*
Inconnues	11*	--	--

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 20. Inactifs par groupe d'âges selon les affections incapacitantes qui les empêchent totalement de travailler à un emploi ou à une entreprise**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Affection incapacitante	Groupe d'âges				
	Tous les âges	15-34 ans	35-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
	milliers				
<b>TOTAL, AFFECTIONS INCAPACITANTES</b>	<b>952</b>	<b>57</b>	<b>138</b>	<b>250</b>	<b>507</b>
Troubles mentaux	25	15*	--	--	--
Maladies du système nerveux et des organes des sens	90	7*	21	13*	48
Maladies de l'appareil circulatoire	232	--	26	73	132
Maladies de l'appareil respiratoire	61	--	8*	21	32
Maladies de l'appareil digestif	15*	--	--	--	--
Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	329	19	53	92	166
Arthrite/rhumatisme	161	--	14*	46	99
Autres maladies du système ostéomusculaire	168	16	39	46	67
Tumeurs	24	--	--	--	10*
Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	16	--	--	--	7*
Autres	151	10*	14*	27	100
Inconnues	9	*	--	--	--

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 21. Personnes occupées selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et le groupe professionnel**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Groupe professionnel	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
	milliers			
<b>TOUTES LES PROFESSIONS</b>	<b>11,094</b>	<b>675</b>	<b>6.1</b>	<b>10,420</b>
Gestion, administration	964	48	5.0	916
Sciences naturelles	391	12*	3.1*	379
Sciences sociales	181	8*	4.4*	173
Religion	33	--	--	31
Enseignement	515	23	4.5	491
Médecine et santé	536	26	4.9	510
Arts et loisirs	167	10*	6.0*	157
Travail de bureau	1,883	104	5.5	1,779
Ventes	1,137	64	5.6	1,073
Services	1,551	117	7.5	1,434
Agriculture	546	60	11.0	487
Pêche, chasse et piégeage	36	--	--	33
Foresterie et exploitation forestière	72	--	--	66
Mines et carrières	55	--	--	52
Transformation	385	25	6.5	360
Usinage	229	16	7.0	213
Fabrication, assemblage et réparation de produits	942	60	6.4	882
Métiers de la construction	626	33	5.3	593
Utilisation du matériel de transport	420	26	6.2	394
Manutention de matériaux	287	20	7.0	267
Autres métiers et utilisation de matériel	141	10*	7.1*	131

## Partie 2 – Logement

### Points saillants

- Soixante-huit pour cent des personnes ayant une incapacité sont propriétaires de leur logement, contre 72.1% des personnes n'ayant pas d'incapacité.
- Les propriétaires qui occupent leur logement sont plus susceptibles d'avoir des appareils et des dispositifs spéciaux pour s'aider à se déplacer dans leur logement.

### Méthodes

Les données présentées ici sont tirées du questionnaire de l'EPA qui précise le type de logement occupé par chaque famille (voir annexe IV).

### Résultats

Le tableau 22 renferme des renseignements complémentaires sur le type de logement selon la situation vis-à-vis de l'incapacité, pour différents groupes d'âges. La grande différence entre les personnes ayant une incapacité et les autres est que les premières habitent plus souvent en appartement (25.6% contre 20.7%). Toutefois, cet écart diminue quelque peu avec l'âge de sorte que les modes d'occupation sont pratiquement identiques entre les deux groupes chez les 65 ans et plus. Les données comparatives du tableau 23 sur le mode d'occupation indiquent qu'une proportion légèrement plus élevée de personnes n'ayant pas d'incapacité sont propriétaires de leur logement (72.1% contre 68.0% des personnes ayant une incapacité). La proportion de personnes ayant une incapacité propriétaires de leur logement diminue très légèrement à mesure que le degré d'incapacité augmente, s'établissant à 68.7% chez les personnes ayant une incapacité

légère contre 65.5% chez celles ayant une incapacité grave. Le tableau 24 présente des données sur l'utilisation des dispositifs spéciaux dont il a été question au chapitre 4. Ceux qui ont déclaré une incapacité et qui habitent un logement individuel non attenant sont moins susceptibles d'avoir besoin de dispositifs spéciaux que ceux qui vivent en appartements. Parmi ces derniers, 37,000 (5.9% de l'ensemble de ceux habitant en appartements) ont besoin d'un dispositif spécial, contre 2.7% de ceux qui vivent dans des logements individuels.

### Observations

Beaucoup de discussions sur la situation des personnes ayant une incapacité au Canada ont porté sur l'accessibilité des édifices publics et sur la qualité du logement.

Dans un rapport fondé sur les données de l'enquête Santé Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a passé en revue les besoins en matière de logement des personnes ayant une incapacité et a constaté que 53% des personnes ayant une incapacité moyenne ou grave appartiennent à des ménages qui possèdent leur propre logement (réf. 2). Ce chiffre est inférieur au taux de 66.5% avancé par la présente enquête, peut-être parce que les définitions utilisées pour cette dernière diffèrent de celles de l'enquête Santé Canada. Le rapport de la SCHL souligne également que 15% des personnes ayant une incapacité moyenne ou grave vivent seules, comparativement à moins de 8% des Canadiens n'ayant pas d'incapacité (réf. 2, p.7). L'ensemble de données de la présente enquête permettrait d'analyser la situation familiale des personnes ayant une incapacité et des personnes n'ayant pas d'incapacité; ceux qui s'intéressent tout particulièrement à cet aspect pourraient se charger de ces analyses complémentaires.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 22. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon le groupe d'âges et le type de logement**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Âge selon le type de logement	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>TOUS LES ÂGES</b>				
Total - Type de logement	19,136	2,448	12.8	16,688
Individuel non attenant	12,162	1,463	12.0	10,698
Jumelé	870	85	9.8	784
En rangée ou en terrasses	809	86	10.6	722
Duplex	630	84	13.3	545
Appartement/plain-pied	4,089	627	15.3	3,462
Maison mobile	435	62	14.3	373
Autres	142	40	28.2	102
Non précisé	--	--	--	--
<b>15-34 ans</b>				
Total - Type de logement	8,670	395	4.6	8,275
Individuel non attenant	5,118	205	4.0	4,913
Jumelé	452	22	4.9	430
En rangée ou en terrasses	458	30	6.6	428
Duplex	331	17	5.1	314
Appartement/plain-pied	2,031	107	5.3	1,925
Maison mobile	240	13*	5.4*	227
Autres	41	--	--	38
Non précisé	--	--	--	--
<b>35-54 ans</b>				
Total - Type de logement	5,840	581	9.9	5,258
Individuel non attenant	4,077	363	8.9	3,714
Jumelé	277	24	8.7	253
En rangée ou en terrasses	250	27	10.8	224
Duplex	148	17	11.5	131
Appartement/plain-pied	933	126	13.5	808
Maison mobile	115	17	14.8	98
Autres	38	7	18.4	31
Non précisé	--	--	--	--
<b>55-64 ans</b>				
Total - Type de logement	2,270	561	24.7	1,709
Individuel non attenant	1,561	363	23.3	1,198
Jumelé	74	16	21.6	58
En rangée ou en terrasses	56	14*	25.0*	42
Duplex	77	20	26.0	56
Appartement/plain-pied	443	125	28.2	318
Maison mobile	38	14*	36.8*	24
Autres	20	7*	35.0*	13
Non précisé	--	--	--	--
<b>65 ans et plus</b>				
Total - Type de logement	2,356	910	38.6	1,446
Individuel non attenant	1,406	533	37.9	873
Jumelé	66	23	34.8	43
En rangée ou en terrasses	44	16	36.4	29
Duplex	74	30	40.5	44
Appartement/plain-pied	681	269	39.5	412
Maison mobile	42	17	40.5	25
Autres	43	23	53.5	20
Non précisé	--	--	--	--

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 23. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon le degré d'incapacité et le mode d'occupation**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Mode d'occupation	Situation vis-à-vis de l'incapacité						
	Total	Degré d'incapacité					N'ayant pas d'incapacité
		Total, ayant une incapacité	Incapacité légère	Incapacité moyenne	Incapacité grave	Degré inconnu	
milliers							
<b>TOTAL - MODE D'OCCUPATION</b>	<b>19,136</b>	<b>2,448</b>	<b>1,315</b>	<b>568</b>	<b>345</b>	<b>219</b>	<b>16,688</b>
Propriétaire	17,704	1,665	903	381	226	155	12,039
Locataire	5,412	780	411	186	119	64	4,632
Non précisé	20	--	--	--	--	--	17

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 24. Personnes ayant une incapacité selon les dispositifs spéciaux requis pour entrer ou sortir du logement actuel et le type de logement**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Type de logement	Dispositifs spéciaux requis			
	Total	Dispositifs spéciaux requis	Aucun dispositif spécial requis	Besoin non précisé
milliers				
<b>TOTAL - TYPE DE LOGEMENT</b>	<b>2,448</b>	<b>85</b>	<b>2,289</b>	<b>73</b>
Individuel non attenant	1,463	39	1,383	41
Jumelé	85	--	80	--
En rangée ou en terrasses	86	--	82	--
Duplex	84	--	81	--
Appartement/plain-pied	627	37	566	23
Maison mobile	62	--	59	--
Autres	40	--	37	--
Non précisé	--	--	--	--



### Partie 3 – Niveau de scolarité et besoins de formation

#### Points saillants

- Par rapport à l'ensemble de la population, une plus forte proportion de ceux ayant déclaré une incapacité ont peu de scolarité. Ce phénomène s'observe chez tous les groupes d'âges.
- Près de 90% de ceux ayant une incapacité et fréquentant actuellement l'école ont indiqué que leurs études avaient été interrompues pendant de longues périodes en raison de leur affection.

#### Méthodes

Les données présentées ici ont trait uniquement aux adultes et sont tirées de la section E du questionnaire. D'autres données sur l'éducation se retrouvent au chapitre VI, consacré aux enfants.

#### Résultats

Il apparaît clairement que les adultes ayant déclaré une incapacité ont généralement moins de scolarité officielle que les autres adultes (tableau 25). Il s'agit-là d'un phénomène important puisque l'éducation, en plus d'être un indicateur du revenu, de l'accès à l'emploi et de la situation socio-économique en général, peut servir de tremplin à une personne ayant une incapacité pour obtenir un emploi malgré les restrictions liées à son état.

Les chiffres pour le Canada révèlent que 43.5% de ceux qui ont déclaré une incapacité n'avaient que huit ans de scolarité ou moins, la proportion correspondante pour la population n'ayant pas d'incapacité étant de 17.2%. Inversement, 15.3% des personnes ayant une incapacité ont fait certaines études postsecondaires, contre 31.6% de la population n'ayant pas d'incapacité (tableau 25). Au sein de la population ayant une incapacité, 27,000 personnes de moins de 65 ans n'ont jamais fréquenté l'école. Il est permis de croire que cette situation est liée à l'âge puisque les personnes plus âgées ont habituellement eu moins de possibilités de fréquenter l'école et ont plus de chances d'avoir des incapacités. L'âge n'explique pas tout cependant puisque l'écart s'observe aussi chez les plus

jeunes. Par exemple, chez les 15-34 ans, 17.5% des personnes ayant une incapacité ont 0-8 années de scolarité et détiennent un grade universitaire, les proportions correspondantes pour les personnes n'ayant pas d'incapacité du même groupe d'âges étant de 5.9% et 9.9% respectivement.

La personne ayant une incapacité semble donc doublement désavantagée puisque non seulement a-t-elle des limitations fonctionnelles qui l'empêchent de faire certains types de travail mais encore a-t-elle un niveau de scolarité plus faible qui limite également son accès à l'emploi.

Une comparaison des étudiants à plein temps ayant une incapacité et n'ayant pas d'incapacité révèle que les premiers ont tendance à être plus âgés, comme le montre le tableau 26. Treize pour cent des étudiants à plein temps ayant une incapacité ont 30 ans et plus, contre 4% de ceux n'ayant pas d'incapacité. Chez les quelque 112,000 personnes ayant une incapacité qui ne sont pas confinées chez elles et qui fréquentent actuellement l'école à plein temps ou à temps partiel, 38.8% se rendent à l'école en voiture personnelle, 28.4% utilisent l'autobus ordinaire ou l'autobus scolaire et 17.6% marchent.

Le tableau 27 présente le nombre de personnes ayant une incapacité fréquentant l'école à plein temps ou à temps partiel, selon l'âge et le degré d'incapacité. Cent dix-sept mille sont inscrites à un établissement d'enseignement, ce qui comprend les écoles ordinaires et spéciales, les universités et les collèges de formation. Des 12,000\* étudiants des écoles spéciales, 8,000\* sont inscrits à des programmes de réadaptation visant à leur enseigner les gestes de la vie quotidienne alors que d'autres, moins nombreux, suivent des cours de formation générale ou de formation professionnelle ou apprennent un métier. La grande majorité des 43,000 étudiants dans les écoles primaires ou secondaires ordinaires, soit 83.7%, sont inscrits à des classes ordinaires. Un peu plus de 72.0% reçoivent surtout une formation générale.

Chez ceux qui fréquentent l'école, l'incapacité a nettement influé sur le cours de leurs études. Des 117,000 actuellement à l'école, 105,000 ou 89.7% ont indiqué que leurs études avaient été interrompues pendant de longues périodes; 76,000 ou 65.0% ont suivi moins de cours; 62.4% ont fréquenté à un moment quelconque des classes spéciales et 46.2% ont dû changer d'école en raison de leur affection.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 25. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon le groupe d'âges et le niveau d'instruction actuel**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Groupe d'âges selon le niveau d'instruction actuel	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
milliers				
<b>TOUS LES ÂGES</b>				
Tous les niveaux d'instruction	19,136	2,448	12.8	16,688
0-8 ans	3,934	1,066	27.1	2,868
Études secondaires	9,559	1,007	10.5	8,552
Certaines études postsecondaires	1,622	111	6.8	1,511
Certificat/diplôme d'études postsecondaires	2,162	168	7.8	1,994
Grade universitaire	1,858	95	5.1	1,763
<b>15-24 ans</b>				
Tous les niveaux d'instruction	4,335	165	3.8	4,170
0-8 ans	281	28	10.0	253
Études secondaires	2,863	110	3.8	2,752
Certaines études postsecondaires	644	16	2.5	628
Certificat/diplôme d'études postsecondaires	395	9*	2.3 *	386
Grade universitaire	153	--	--	151
<b>25-34 ans</b>				
Tous les niveaux d'instruction	4,335	230	5.3	4,105
0-8 ans	280	41	14.6	239
Études secondaires	2,200	122	5.5	2,077
Certaines études postsecondaires	442	19	4.3	423
Certificat/diplôme d'études postsecondaires	727	30	4.1	697
Grade universitaire	687	18	2.6	669
<b>35-54 ans</b>				
Tous les niveaux d'instruction	5,840	581	9.9	5,258
0-8 ans	1,283	202	15.7	1,080
Études secondaires	2,702	262	9.7	2,439
Certaines études postsecondaires	358	30	8.4	328
Certificat/diplôme d'études postsecondaires	735	53	7.2	681
Grade universitaire	762	33	4.3	730
<b>55-64 ans</b>				
Tous les niveaux d'instruction	2,270	561	24.7	1,709
0-8 ans	889	274	30.8	616
Études secondaires	968	221	22.8	747
Certaines études postsecondaires	102	19	18.6	82
Certificat/diplôme d'études postsecondaires	165	29	17.6	136
Grade universitaire	145	18	12.4	128
<b>65 ans et plus</b>				
Tous les niveaux d'instruction	2,356	910	38.6	1,446
0-8 ans	1,200	521	43.4	680
Études secondaires	828	291	35.1	536
Certaines études postsecondaires	77	27	35.1	50
Certificat/diplôme d'études postsecondaires	141	47	33.3	94
Grade universitaire	111	25	22.5	86

**Nota:** La catégorie "études secondaires" comprend les personnes qui ont terminé des études secondaires ou qui ont au moins fait certaines études secondaires, mais qui n'ont pas fait d'études postsecondaires

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 26. Étudiants à plein temps selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
milliers				
<b>TOUS LES ÂGES</b>	<b>1,939</b>	<b>69</b>	<b>3.6</b>	<b>1,870</b>
15-16 ans	698	25	3.6	672
17-19 "	696	20	2.9	676
20-24 "	384	10*	2.6*	374
25-29 "	77	--	--	73
30 ans et plus	84	9*	10.7*	75

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 27. Personnes ayant une incapacité inscrites à l'école selon le degré d'incapacité et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Personnes ayant une incapacité inscrites à l'école selon le groupe d'âge	Degré d'incapacité				
	Total	Incapacité légère	Incapacité moyenne	Incapacité grave	Degré inconnu
milliers					
<b>TOUS LES ÂGES</b>	<b>117</b>	<b>65</b>	<b>17</b>	<b>8*</b>	<b>28</b>
15-19 ans	47	22	--	--	16
20-24 "	18	9*	--	--	--
25 ans et plus	53	34	9*	--	8*

## Partie 4 – Accessibilité des moyens de transport

### Points saillants

- Une affection ou un problème de santé quelconque empêche 158,000 des 2,448,000 Canadiens ayant une incapacité de quitter leur domicile, 302,000 ne peuvent voyager sur de longues distances et 121,000 ne peuvent voyager du tout.
- S'agissant des personnes ayant déclaré une incapacité, 5.8% ou 142,000 ont besoin d'un service spécial pour se déplacer sur de courtes distances mais un tel service n'est pas accessible à 49,000 d'entre elles. Ces dernières, pour la plupart, habitent dans des zones rurales.
- Pour l'ensemble du pays, 53.8% de ceux ayant déclaré une incapacité disposent d'un service local de transport en commun mais 21.3% d'entre eux (281,000) éprouvent des difficultés à utiliser ce service.

### Résultats

Puisque les questions sur les déplacements ne s'appliquent qu'à ceux qui ne sont pas confinés chez eux, les résultats qui suivent sur les courts trajets excluent quelque 158,000 personnes ayant une incapacité incapables de quitter leur domicile en raison de leur affection.

Les personnes ayant une incapacité en mesure de quitter leur domicile disposent d'un véhicule personnel dans une proportion de 72.6%; chez ces dernières, la proportion de conducteurs est de 57.9%. Pas moins de 54,000 véhicules utilisés par ces personnes sont équipés de dispositifs spéciaux, le plus souvent des transmissions automatiques et des servodirections. Seize mille personnes auraient besoin de dispositifs spéciaux sur leur voiture.

Environ 1,317,000 personnes ayant une incapacité au Canada ont accès à un service de transport en commun, soit seulement 59% de celles en mesure de quitter leur domicile. Par ailleurs, 78.6% des personnes ayant une incapacité qui sont desservies par un service de transport en commun ont déclaré n'éprouver aucune difficulté à l'utiliser. Il en reste donc 281,000 (ou 21.3%) qui utilisent avec difficulté le transport en commun disponible (tableau 29). Comme on pouvait s'y attendre, la plupart d'entre elles n'utilisent pas souvent le transport

en commun et les difficultés rencontrées empêchent probablement une utilisation plus fréquente. Plusieurs difficultés pouvaient être mentionnées, les plus fréquentes étant celles pour monter dans l'autobus ou le tramway ou en descendre (mentionnées par 73% de ceux éprouvant des difficultés) ou simplement celles pour se rendre à l'arrêt (mentionnées par 50.5%). Les 15-34 ans avaient presque deux fois plus de chances que les personnes des autres groupes d'âges d'être des utilisateurs quotidiens du transport en commun; moins d'hommes que de femmes ayant une incapacité utilisent le transport en commun (tableau 30). La fréquence d'utilisation du transport en commun diminue très nettement à mesure qu'augmente la gravité de l'incapacité.

Certaines localités mettent un service spécial d'autobus ou de fourgonnettes à la disposition des personnes qui ne peuvent utiliser le service ordinaire de transport en commun. Sur les 142,000 personnes ayant indiqué avoir besoin d'un tel service, 80,000 (56.3%) en avaient un à leur disposition. De ce nombre, 13,000\* l'utilisaient presque tous les jours et 29,000, à l'occasion (tableau 28). Par ailleurs, 79.6% des personnes ayant une incapacité capables de quitter leur domicile ont un service de taxis à leur disposition. De ce nombre, 13,000\* ont déclaré utiliser ce service presque tous les jours alors que 405,000 autres l'utilisent à l'occasion. Moins de 1% des personnes ayant une incapacité non confinées chez elles n'ont aucun moyen de se déplacer sur de courtes distances, qu'il s'agisse de moyens de transport en commun ou privé.

Abstraction faite des 74,000 Canadiens ayant une incapacité qui travaillent à domicile, les personnes occupées ayant une incapacité qui ne sont pas confinées chez elles utilisent le plus souvent un véhicule personnel comme moyen de transport pour se rendre à leur travail. Viennent ensuite la marche et le transport en commun ordinaire. La même tendance s'observe chez les étudiants qui se rendent à l'école: le moyen de transport le plus courant est l'automobile, suivi de la marche et de l'autobus scolaire ou local ordinaire. Le nombre de personnes utilisant un service de transport spécial était trop faible pour permettre le calcul d'estimations fiables.

Des questions étaient posées sur les difficultés à prendre l'autobus, le train ou l'avion pour voyager sur de longues distances. Il y a presque autant de personnes ayant une incapacité en mesure de faire de longs voyages que d'utiliser le transport en commun local. En effet, un peu plus de 85% d'entre elles ont déclaré être capables d'effectuer de longs trajets. Cette

**TABLEAU EXPLICATIF 5.2. Fréquence relative des problèmes de déplacement, selon le mode de transport**

	Avion	Train	Autobus
<b>Difficultés mentionnées</b>			
Entendre les annonces	19.1	12.3	9.2
Voir les avis	13.2	16.9	10.9
Se déplacer dans la gare/l'aérogare	33.8	42.2	28.3
Monter à bord	35.3	57.8	48.0
S'asseoir à bord	19.9	29.9	41.4
Utiliser les installations de la salle de toilette	14.0	17.5	14.5

**Nota:** La somme des pourcentages dans chaque colonne peut être supérieure à 100% lorsque les répondants ont mentionné plus d'une difficulté.

proportion varie selon le type d'incapacité: 67.5% de ceux ayant un handicap mental sont capables d'effectuer de longs trajets, comparativement à 73.4% de ceux ayant des troubles de la vue et 71.6% de ceux ayant des troubles de la parole (tableau 31).

Le tableau explicatif 5.2 compare, pour chaque mode de transport sur longues distances, les types de difficultés éprouvées par les utilisateurs ayant une incapacité. Toutes les personnes capables de quitter leur domicile et de faire un voyage de plus de 80 kilomètres devaient indiquer si elles avaient de la difficulté à utiliser l'un ou l'autre des trois modes de transport. Ainsi, 6.5% ont déclaré éprouver de la difficulté à prendre l'avion, 14.6%, de la difficulté à prendre l'autobus, et 7.4%, de la difficulté à prendre le train. Les personnes ayant déclaré des difficultés étaient priées de les préciser et le tableau explicatif indique combien de personnes ont déclaré chaque type de difficulté, en pourcentage du nombre total de personnes éprouvant une quelconque difficulté à utiliser le mode de transport en cause. Étant donné qu'une même personne pouvait mentionner plusieurs types de difficultés, la somme des pourcentages de chaque colonne est supérieure à 100%.

Monter à bord représente le problème le plus important pour tous les modes de transport mais il se pose avec le plus d'acuité dans le cas du train. Les passagers des chemins de fer ont également mentionné plus souvent que les autres des difficultés à se déplacer dans la gare. Les voyageurs aériens ont mentionné moins souvent que les autres avoir de la difficulté à s'asseoir à bord. L'utilisation des installations de la salle de toilette est l'une des difficultés les moins souvent mentionnées par les voyageurs, quel que soit le mode de transport.

### Observations

Les données présentées sur les difficultés à utiliser les différents modes de transport ont été exprimées en pourcentage de l'ensemble des personnes non confinées chez elles et il est évident que ces dernières auront tendance à mentionner plus souvent les problèmes qu'elles éprouvent à utiliser le mode de transport qu'elles empruntent le plus fréquemment. Pour compenser cette tendance, on a analysé une nouvelle fois ces données en omettant ceux qui n'avaient jamais tenté d'utiliser chaque mode de transport. Les proportions ainsi obtenues étaient plus élevées mais le ratio entre elles était du même ordre; 8.3% des personnes éprouvaient des difficultés à prendre l'avion, 16.3%, à prendre l'autobus, et 9.0%, à prendre le train. Ici encore, les résultats montrent que les déplacements en avion sont relativement simples pour les personnes ayant une incapacité.

Outre la présente étude, d'autres enquêtes sur les personnes ayant une incapacité ont porté sur les besoins de ces dernières en matière de transport (réfs. 3-5). En fait, cet aspect de la situation des personnes ayant une incapacité est l'un des mieux compris et il serait utile de combiner les résultats de plusieurs enquêtes pour obtenir une vue globale.

Les données de la présente enquête sur les déplacements de 80 kilomètres ou plus peuvent se comparer aux données nationales de l'enquête de 1982 sur les voyages des Canadiens (réf. 6). Les personnes ayant une incapacité ont fait moins de voyages en moyenne mais ont choisi à peu près les mêmes moyens de transport que l'ensemble de la population canadienne. Pour les déplacements de plus de 80 kilomètres, la voiture a été utilisée par les personnes ayant une

incapacité dans 84.5% des cas et par l'ensemble des Canadiens dans 88.6% des cas; l'avion a été utilisé par les premiers dans 5.4% des cas et par les seconds dans 4.9% des cas, et l'autobus a été utilisé par les premiers dans 7.9% des cas et par les seconds dans 3.8% des cas (réf. 6, tableau

explicatif X). Par conséquent, même si les personnes ayant une incapacité éprouvent certaines difficultés à utiliser les services de transport public, elles choisissent sensiblement les mêmes moyens de transport que le reste de la population.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 28. Personnes ayant une incapacité ayant besoin d'un service spécial de transport en commun local selon la zone urbaine/rurale, l'existence d'un tel service et son utilisation**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Existence et utilisation d'un service spécial de transport en commun local	Zones urbaines et rurales		
	Total	Zones urbaines	Zones urbaines et secteurs spéciaux
		milliers	
<b>TOTAL - EXISTENCE D'UN SERVICE SPÉCIAL DE TRANSPORT</b>	<b>142</b>	<b>96</b>	<b>46</b>
Service spécial existe dans la région de l'enquête	80	65	14*
Utilisé presque tous les jours	13*	10*	--
Utilisé à l'occasion	29	23	--
Utilisé rarement ou jamais	35	30	--
Utilisation non précisée	--	--	--
Service spécial n'existe pas	49	20	29
Existence inconnue	11*	9*	--
Existence non précisée	--	--	--

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 29. Personnes ayant une incapacité disposant d'un service local de transport en commun selon la fréquence d'utilisation et les difficultés d'utilisation**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Difficultés d'utilisation de transport en commun local	Fréquence d'utilisation du service local de transport en commun				
	Total	Presque tous les jours	À l'occasion	Rarement/jamais	Non précisé
		milliers			
<b>TOTAL - DIFFICULTÉS D'UTILISATION</b>	<b>1,317</b>	<b>164</b>	<b>375</b>	<b>771</b>	<b>7*</b>
Difficultés	281	22	51	208	--
A se rendre à l'arrêt d'autobus/de métro/de tramway	142	--	14*	123	--
À monter ou à descendre	205	14*	32	159	--
Espace insuffisant pour s'asseoir/se tenir debout	50	--	7*	39	--
Autres	72	9*	16	47	--
Difficultés non précisées	--	--	--	--	--
Aucune difficulté	1,032	141	324	562	--
Non précisé	--	--	--	--	--

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 30. Personnes ayant une incapacité disposant d'un service local de transport en commun selon la fréquence d'utilisation, le sexe et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Sexe selon le groupe d'âges	Fréquence d'utilisation du service local de transport en commun				
	Total	Presque tous les jours	À l'occasion	Rarement/jamais	Non précisé
	milliers				
<b>LES DEUX SEXES</b>					
Tous les âges	1,317	164	375	771	7*
15-34 ans	236	55	62	118	--
35-54 ans	331	41	76	213	--
55-64 ans	297	30	86	179	--
65 ans et plus	453	38	152	261	--
<b>Hommes</b>					
Tous les âges	567	68	134	361	--
15-34 ans	108	27	22	58	--
35-54 ans	142	15*	23	103	--
55-64 ans	139	11*	32	94	--
65 ans et plus	178	14*	57	106	--
<b>Femmes</b>					
Tous les âges	750	96	241	410	--
15-34 ans	128	28	40	60	--
35-54 ans	189	26	53	110	--
55-64 ans	158	19	54	85	--
65 ans et plus	275	24	95	155	--

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 31. Personnes ayant une incapacité selon la capacité de faire de longs trajets, le genre d'incapacité et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Genre d'incapacité selon le groupe d'âges	Capacité de faire de longs trajets			Non précisé
	Total	Incapable de faire de longs trajets	Capable de faire de longs trajets	
	milliers			
<b>TOTAL<sup>1</sup></b>				
Tous les âges	2,448	302	2,086	59
15-34 ans	395	26	363	7*
35-54 ans	581	51	516	14*
55-64 ans	561	62	485	14*
65 ans et plus	910	164	723	24
<b>Mobilité</b>				
Tous les âges	1,598	252	1,311	36
15-34 ans	189	14*	171	--
35-54 ans	352	38	306	8*
55-64 ans	396	54	333	9*
65 ans et plus	662	146	501	16

Voir note à la fin du tableau.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 31. Personnes ayant une incapacité selon la capacité de faire de longs trajets, le genre d'incapacité et le groupe d'âges - fin**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Genre d'incapacité selon le groupe d'âges	Capacité de faire de longs trajets			
	Total	Incapable de faire de longs trajets	Capable de faire de longs trajets	Non précisé
milliers				
<b>Agilité</b>				
Tous les âges	1,334	228	1,079	27
15-34 ans	158	17	138	--
35-54 ans	300	33	264	--
55-64 ans	331	47	276	8*
65 ans et plus	544	131	401	13*
<b>Vue</b>				
Tous les âges	331	77	243	11*
15-34 ans	37	--	32	--
35-54 ans	53	9*	40	--
55-64 ans	48	8*	38	--
65 ans et plus	193	53	133	--
<b>Ouïe</b>				
Tous les âges	634	74	546	14*
15-34 ans	67	--	65	--
35-54 ans	112	7*	102	--
55-64 ans	133	12*	119	--
65 ans et plus	322	54	261	7*
<b>Élocution</b>				
Tous les âges	116	29	83	--
15-34 ans	42	--	34	--
35-54 ans	23	--	18	--
55-64 ans	13*	--	8*	--
65 ans et plus	37	14*	22	--
<b>Handicap mental</b>				
Tous les âges	83	25	56	--
15-34 ans	41	8*	33	--
35-54 ans	19	--	13*	--
55-64 ans	9*	--	--	--
65 ans et plus	14*	--	7*	--
<b>Genre d'incapacité inconnu</b>				
Tous les âges	197	11*	180	--
15-34 ans	61	--	58	--
35-54 ans	68	--	61	--
55-64 ans	41	--	37	--
65 ans et plus	27	--	23	--

<sup>1</sup> Indique le nombre de personnes ayant une incapacité et non le total des genres d'incapacité.



## Partie 5 – Revenu

### Points saillants

- Une comparaison des niveaux de revenu des personnes ayant déclaré une incapacité et des Canadiens en général révèle que chez ces derniers, 30.6% de ceux ayant un revenu gagnent \$20,000 ou plus, contre 14.5% des personnes ayant une incapacité.
- Plus l'incapacité de la personne est grave, plus son revenu aura tendance à être faible. Cette tendance explique que seulement 3.5%\* des personnes ayant une incapacité grave gagnent \$20,000 ou plus.
- Les personnes ayant déclaré les incapacités les plus graves sont également ceux qui ont le moins de chances d'avoir un revenu et le plus de chances d'avoir à acquitter des frais supplémentaires en raison de leur affection.

### Méthodes

Les données sur les revenus des personnes ayant une incapacité portent sur la période de 12 mois allant du 1er octobre 1982 au 30 septembre 1983 pour celles échantillonnées en octobre 1983, et sur la période allant du 1er janvier 1983 au 31 décembre 1983 pour celles échantillonnées en juin 1984. Tous les revenus étaient pris en compte, y compris les pensions d'incapacité, et non seulement les revenus du travail. Des données comparatives pour la population totale ont été tirées de l'enquête sur les finances des consommateurs qui a été réalisée au printemps de

1984 et qui portait sur l'année civile 1983. L'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada n'a pas recueilli de données sur le revenu des répondants n'ayant pas d'incapacité et les meilleures données comparatives dont nous disposons sont celles de l'enquête de 1984 sur les finances des consommateurs qui portent sur l'ensemble de la population (ce qui comprend également les personnes ayant une incapacité)(réf. 7). Il convient de souligner que les données de ces deux sources peuvent différer puisque la formulation des questions et les méthodes d'enquête n'étaient pas les mêmes. À titre d'exemple de différences aux conséquences inconnues, mentionnons la non-imputation du revenu dans le cas des non-répondants à la question sur le revenu de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, mais pas dans celui des non-répondants à l'enquête sur les finances des consommateurs.

### Résultats

Le revenu individuel total de toutes provenances des personnes ayant une incapacité est présenté au tableau 32, selon l'âge et le sexe; le tableau 33 montre le revenu individuel de toutes provenances selon le degré d'incapacité. Il ressort clairement de ce dernier tableau que le revenu a tendance à baisser à mesure qu'augmente le degré d'incapacité. Il y a cependant une exception, le nombre de personnes n'ayant déclaré aucun revenu personnel étant le plus faible chez le groupe des personnes ayant les incapacités les plus "graves", ces dernières ayant plus de chances d'être admissibles à des pensions d'incapacité ou à d'autres régimes d'aide (tableau 34). Les données comparatives ne s'appliquent

**TABLEAU EXPLICATIF 5.3. Répartition en pourcentage des personnes touchant un revenu quelconque au sein de la population ayant une incapacité et de la population totale du Canada, selon la tranche de revenu et le groupe d'âges**

	Tous les âges		15-34 ans		35-54 ans		55-64 ans		65 ans et plus	
	Ayant une incapacité	Canada	Ayant une incapacité	Canada	Ayant une incapacité	Canada	Ayant une incapacité	Canada	Ayant une incapacité	Canada
\$ 1-\$ 4,999	28.8	21.9	39.4	30.8	26.6	13.1	28.0	21.4	26.2	14.3
\$ 5,000-\$ 9,999	34.4	21.9	19.0	19.4	22.1	13.7	28.2	17.4	51.5	51.8
\$10,000-\$14,999	14.1	14.2	14.0	14.5	13.6	13.2	16.4	13.4	13.3	16.3
\$15,000-\$19,999	8.1	11.3	10.8	11.4	10.7	12.6	8.6	12.1	5.3	7.5
\$20,000-\$24,999	6.1	9.0	7.9	8.9	10.2	11.2	7.3	9.5	2.1*	4.2
\$25,000-\$29,999	3.3	7.0	4.7*	6.1	6.5	10.0	4.0*	8.9	--	1.7
\$30,000 et plus	5.1	14.6	4.3*	8.9	10.4	26.2	7.5	17.3	--	4.2

Nota: Les données pour la population canadienne totale sont tirées du tableau 38 du document de référence 7.

**TABEAU EXPLICATIF 5.4. Répartition en pourcentage des personnes touchant un revenu quelconque au sein de la population ayant une incapacité et de la population totale du Canada, selon la tranche de revenu et la situation vis-à-vis de l'activité**

	Total		Actifs		Inactifs	
	Ayant une incapacité	Canada	Ayant une incapacité	Canada	Ayant une incapacité	Canada
\$ 1-\$ 4,999	28.8	21.9	18.4	15.0	34.3	38.1
\$ 5,000-\$ 9,999	34.4	21.9	17.9	15.2	43.2	37.2
\$10,000-\$14,999	14.1	14.2	16.6	15.1	12.8	12.5
\$15,000-\$19,999	8.1	11.3	14.1	13.8	4.9	5.7
\$20,000-\$24,999	6.1	9.0	13.4	11.8	2.2	2.7
\$25,000-\$29,999	3.3	7.0	7.8	9.4	1.0*	1.5
\$30,000 et plus	5.1	14.6	11.8	19.8	1.6	2.4

Nota: Les données pour la population canadienne totale sont tirées du tableau 40 du document de référence 7.

qu'aux personnes ayant touché un certain revenu en espèces en 1983 de sorte que les chiffres du tableau explicatif 5.3, tirés du tableau 32, ont été recalculés en omettant celles qui n'avaient aucun revenu ou qui n'avaient pas répondu à la question. La comparaison au tableau explicatif 5.3 est présentée pour tous les groupes d'âges. Les différences les plus marquées ressortent dans les tranches supérieures de revenu. En effet, 30.6% de l'ensemble de la population gagnent \$20,000 ou plus, comparativement à seulement 14.5% de la population ayant une incapacité.

Les chiffres présentés au tableau explicatif 5.3 peuvent être encore ventilés selon la situation vis-à-vis de l'activité. Le tableau explicatif 5.4 donne, pour la population ayant une incapacité et la population totale, les répartitions du revenu des actifs et des inactifs. Il est intéressant de noter que chez les inactifs, il n'y a guère de diffé-

rence entre les personnes ayant une incapacité et les autres au chapitre de la répartition des revenus.

En plus de leurs salaires et traitements s'ils étaient actifs, 414,000 répondants ayant une incapacité ont indiqué qu'ils touchaient des revenus d'une ou de plusieurs pensions et/ou régimes d'aide. Une partie des 135,000 répondants de la catégorie "Non précisé" ont eux aussi touché un revenu d'incapacité mais n'ont pas précisé de quel régime provenait ce revenu (voir tableau 34). Soixante-deux mille personnes ont reçu des prestations d'anciens combattants, 128,000, des pensions d'incapacité du Régime de pensions du Canada et 34,000, des pensions d'incapacité du Régime de rentes du Québec. Cent vingt et un mille ont touché des indemnités de la Commission des accidents du travail et 82,000 ont reçu d'autres formes d'aide financière

**TABEAU EXPLICATIF 5.5. Personnes ayant une incapacité selon la tranche de revenu d'incapacité**

Montant du revenu d'incapacité	Nombre de personnes ayant une incapacité	
	milliers	pourcentage
<b>TOTAL</b>	<b>549</b>	<b>100.0</b>
\$ 1-\$ 199	12 *	2.2 *
\$ 200-\$ 499	32	5.8
\$ 500-\$ 999	38	6.9
\$ 1,000-\$ 1,999	49	8.9
\$ 2,000-\$ 4,999	149	27.1
\$ 5,000-\$ 9,999	79	14.4
\$10,000-\$19,999	45	8.2
\$20,000 et plus	8 *	1.5 *
Refus	20	3.6
Ne sait pas	118	21.5

fédérale ou provinciale. Les sommes totales reçues de ces sources sont indiquées au tableau explicatif 5.5.

Les tableaux 34 et 35 indiquent combien de personnes ont touché un revenu d'incapacité, selon le degré d'incapacité et le genre d'incapacité. Le tableau 34 fait ressortir une certaine gradation des chances de toucher un revenu d'incapacité à mesure que la gravité de l'incapacité augmente, mais cette corrélation n'est pas évidente puisque pas moins de 69.9% des personnes ayant une incapacité grave ne reçoivent aucun revenu d'incapacité. En fait, les personnes de 65 ans et plus ayant une incapacité grave sont celles qui ont le moins de chances de toucher un revenu d'incapacité, les pensions d'incapacité du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec devenant une pension de vieillesse à 65 ans. Les données du tableau 35 semblent indiquer que les personnes ayant un handicap mental sont aussi celles qui ont le plus de chances de toucher un revenu d'incapacité, suivies des personnes ayant des troubles de la parole ou des difficultés à communiquer. Ceux qui ont déclaré des troubles de l'ouïe sont les moins susceptibles de recevoir un revenu d'incapacité.

Le tableau 36 présente les revenus individuels de toutes provenances, selon la situation vis-à-vis de l'activité. Bien entendu, les inactifs ont déclaré les revenus les plus faibles, surtout les femmes. Un peu plus de 86% de ceux dont le revenu est inférieur à \$10,000 sont en chômage ou inactifs, bien qu'ils ne représentent que 72.4% de la population ayant une incapacité. Le tableau 37 donne une ventilation des frais supplémentaires que les personnes ayant une incapacité ont dû acquitter en raison de leur affection, selon le revenu individuel de toutes provenances. D'après ce tableau, les personnes dont les revenus sont les plus faibles ont autant de chances que les autres d'avoir des frais supplémentaires. Cela s'explique sans doute par le fait que les personnes qui doivent acquitter des frais supplémentaires en raison de leur incapacité sont aussi celles qui ont les incapacités les plus graves et qui ont le moins de chances d'avoir un revenu. Le tableau 38 fait clairement ressortir une corrélation existant entre le degré d'incapacité et la probabilité d'avoir à acquitter des frais supplémentaires.

## Observations

Un passage du **Rapport d'activité Obstacles** résume bien la situation des personnes qui doivent acquitter des frais supplémentaires parce qu'elles ont des incapacités graves: "Une personne handicapée peut devoir faire d'importantes dépenses exceptionnelles, découlant directement de son invalidité. Par rapport aux autres, ses vêtements s'usent plus rapidement; il lui faut prendre des taxis plus souvent, et faire peut-être appel à un assistant. Elle doit aussi acheter des aides et appareils qui ne sont pas remboursés par les programmes existants." (Réf. 8, p. 56).

Des données sur les revenus des personnes ayant une incapacité ont été tirées de l'enquête Santé Canada. Il a fallu tenir compte de l'approche différente utilisée pour définir l'incapacité dans cette enquête. Dans l'ensemble du Canada, 18.8% des ménages ont déclaré des revenus inférieurs à \$11,000 mais cette proportion passe à 30% pour les ménages dont un ou plusieurs membres ont déclaré une incapacité moyenne ou grave (voir réf. 2, p. 7). Les résultats de la présente enquête ne peuvent servir à dériver des estimations comparables pour les ménages puisque aucune donnée sur le revenu n'a été recueillie auprès des membres des ménages n'ayant pas d'incapacité.

## Références

- (1) Statistique Canada, *Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1977.
- (2) Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Data handbook on disabled persons in Canada*, Ottawa, SCHL, 1981.
- (3) *Data base study for the identification and quantification of transportation handicapped persons in Canada*. Systems Approach Consultants Ltd.; préparé pour Transport Canada, 1979.
- (4) *The socio-demographic and need-related characteristics of the physically handicapped in Ontario*. Rapport non publié de J.W. Gilbert Associates and Levy Coughlin Partnership Inc.; préparé pour le gouvernement de l'Ontario, 1981.

(5) McLaren, M.L., Fleming, M.S., Transportation: some survey results. Rehabilitation Digest 1984; 15(4); 15-18.

(6) Statistique Canada. Enquête sur les voyages des Canadiens, Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services, n° 87-504 au catalogue, 1984.

(7) Statistique Canada. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 1983, ministre des Approvisionnements et Services, Ottawa, 1985, n° 13-207 au catalogue.

(8) Comité spécial concernant les invalides et les handicapés, Rapport d'activité Obstacles. Ottawa, ministre des Approvisionnements et Services, 1981.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 32. Personnes ayant une incapacité selon le groupe d'âges, le sexe et le revenu individuel de toutes provenances**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Sexe selon le revenu individuel de toutes provenances	Groupe d'âges				
	Tous les âges	15-34 ans	35-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
	milliers				
<b>LES DEUX SEXES</b>					
Revenu individuel total de toutes provenances	2,448	395	581	561	910
Aucun revenu individuel	216	48	70	73	26
\$ 1-\$ 4,999	499	110	107	104	178
\$ 5,000-\$ 9,999	597	53	89	105	350
\$10,000-\$14,999	245	39	55	61	90
\$15,000-\$19,999	141	30	43	32	36
\$20,000-\$24,999	105	22	41	27	14*
\$25,000-\$29,999	58	13*	26	15*	--
\$30,000 et plus	89	12*	42	28	--
Refus	128	11*	23	32	63
Ne sait pas	370	56	86	86	142
<b>Hommes</b>					
Revenu individuel total de toutes provenances	1,108	186	269	268	385
Aucun revenu individuel	44	17	9*	10*	7*
\$ 1-\$ 4,999	158	42	37	34	45
\$ 5,000-\$ 9,999	275	25	37	55	157
\$10,000-\$14,999	152	20	32	41	59
\$15,000-\$19,999	93	17	30	24	22
\$20,000-\$24,999	76	14*	29	22	11*
\$25,000-\$29,999	42	8*	17	13*	--
\$30,000 et plus	69	10*	33	23	--
Refus	60	7*	11*	16	25
Ne sait pas	140	25	33	30	52
<b>Femmes</b>					
Revenu individuel total de toutes provenances	1,339	209	312	293	525
Aucun revenu individuel	173	31	60	63	19
\$ 1-\$ 4,999	341	68	70	70	134
\$ 5,000-\$ 9,999	322	28	52	50	193
\$10,000-\$14,999	93	19	22	20	32
\$15,000-\$19,999	47	13*	14*	7*	14*
\$20,000-\$24,999	29	8*	12*	--	--
\$25,000-\$29,999	17	--	9*	--	--
\$30,000 et plus	20	--	9*	--	--
Refus	68	--	11*	16	37
Ne sait pas	230	32	53	56	90

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 33. Personnes ayant une incapacité selon le degré d'incapacité, le sexe et le revenu individuel de toutes provenances**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Sexe selon le revenu individuel de toutes provenances	Degré d'incapacité				
	Total	Incapacité légère	Incapacité moyenne	Incapacité grave	Degré inconnu
	milliers				
<b>LES DEUX SEXES</b>					
Revenu individuel total de toutes provenances	2,448	1,315	568	345	219
Aucun revenu individuel	216	118	48	25	26
\$ 1-\$ 4,999	499	247	128	71	53
\$ 5,000-\$ 9,999	597	298	153	113	33
\$10,000-\$14,999	245	140	54	31	20
\$15,000-\$19,999	141	86	25	15*	15*
\$20,000-\$24,999	105	65	15*	7*	18
\$25,000-\$29,999	58	40	9*	--	8*
\$30,000 et plus	89	64	14	--	8*
Refus	128	68	34	18	8*
Ne sait pas	370	191	88	60	31
<b>Hommes</b>					
Revenu individuel total de toutes provenances	1,108	598	250	143	117
Aucun revenu individuel	44	21	10*	6*	7*
\$ 1-\$ 4,999	158	67	44	24	23
\$ 5,000-\$ 9,999	275	143	68	48	16
\$10,000-\$14,999	152	84	36	19	14*
\$15,000-\$19,999	93	56	15*	11	12*
\$20,000-\$24,999	76	45	14*	--	13*
\$25,000-\$29,999	42	29	6*	--	--
\$30,000 et plus	69	49	11*	--	7*
Refus	60	32	15*	7*	--
Ne sait pas	140	73	32	20	15*
<b>Femmes</b>					
Revenu individuel total de toutes provenances	1,339	717	318	202	102
Aucun revenu individuel	173	97	38	19	19
\$ 1-\$ 4,999	341	180	84	47	30
\$ 5,000-\$ 9,999	322	156	85	65	17
\$10,000-\$14,999	93	56	19	13*	--
\$15,000-\$19,999	47	30	10*	--	--
\$20,000-\$24,999	29	20	--	--	--
\$25,000-\$29,999	17	11*	--	--	--
\$30,000 et plus	20	15*	--	--	--
Refus	68	36	19	11*	--
Ne sait pas	230	118	56	40	16

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 34. Personnes ayant une incapacité selon la situation vis-à-vis du revenu d'incapacité, le groupe d'âges et le degré d'incapacité**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Groupe d'âges selon le degré d'incapacité	Situation vis-à-vis du revenu d'incapacité					Non précisé
	Total	Reçoit un revenu d'incapacité			Ne reçoit aucun revenu d'incapacité	
		Total	Autre aide fédérale/provinciale non comprise	Y compris autre aide fédérale/provinciale		
milliers						
<b>TOUS LES ÂGES</b>						
Total - Degré d'incapacité	2,448	414	332	82	1,899	135
Incapacité légère	1,315	175	148	27	1,070	70
Incapacité moyenne	568	120	95	25	421	26
Incapacité grave	345	70	61	17	241	26
Inconnu	219	40	27	13*	166	13*
<b>15-34 ans</b>						
Total - Degré d'incapacité	395	65	40	25	299	31
Incapacité légère	232	26	19	7*	193	13*
Incapacité moyenne	62	17	10*	7*	36	9*
Incapacité grave	26	10*	--	--	11*	--
Inconnu	75	12*	--	--	59	--
<b>35-54 ans</b>						
Total - Degré d'incapacité	581	125	100	26	425	31
Incapacité légère	344	54	46	8*	272	18
Incapacité moyenne	117	37	28	9*	75	--
Incapacité grave	48	20	15*	--	24	--
Inconnu	72	15*	10*	--	54	--
<b>55-64 ans</b>						
Total - Degré d'incapacité	561	163	137	25	364	33
Incapacité légère	311	74	65	9*	218	19
Incapacité moyenne	136	47	38	8*	85	--
Incapacité grave	71	32	27	--	32	8*
Inconnu	43	10*	7*	--	30	--
<b>65 ans et plus</b>						
Total - Degré d'incapacité	910	61	54	--	810	39
Incapacité légère	429	22	19	--	387	20
Incapacité moyenne	252	19	18	--	226	7*
Incapacité grave	200	16	14*	--	174	10*
Inconnu	29	--	--	--	23	--

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 35. Personnes ayant une incapacité selon la situation vis-à-vis du revenu d'incapacité, le groupe d'âges et le genre d'incapacité**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Groupe d'âges selon le genre d'incapacité	Situation vis-à-vis du revenu d'incapacité					
	Total	Reçoit un revenu d'incapacité			Ne reçoit aucun revenu d'incapacité	Non précisé
		Total	Autre aide fédérale/provinciale non comprise	Y compris autre aide fédérale/provinciale		
milliers						
<b>TOUS LES ÂGES</b>						
Total, ayant une incapacité <sup>1</sup>	2,448	414	332	82	1,899	135
Mobilité	1,598	298	246	52	1,217	84
Agilité	1,334	276	230	46	987	71
Vue	331	53	37	15*	248	30
Ouïe	634	80	69	11*	527	28
Élocution	116	32	16	15*	70	14*
Handicap mental	83	32	9*	23	32	19
Genre d'incapacité inconnu	197	31	25	5*	157	10*
<b>15-34 ans</b>						
Total, ayant une incapacité <sup>1</sup>	395	65	40	25	299	31
Mobilité	189	33	22	11*	141	16
Agilité	158	37	26	11*	106	15*
Vue	37	8*	--	--	22	7*
Ouïe	67	--	--	--	59	--
Élocution	42	13*	--	8*	23	--
Handicap mental	41	16	--	12*	14*	10*
Genre d'incapacité inconnu	61	--	--	--	54	--
<b>35-54 ans</b>						
Total, ayant une incapacité <sup>1</sup>	581	125	100	26	425	31
Mobilité	352	90	73	17	245	17
Agilité	300	84	69	15*	204	13*
Vue	53	12*	8*	--	33	7*
Ouïe	112	16	12*	--	90	--
Élocution	23	9*	5*	--	10*	--
Handicap mental	19	10*	3*	7*	--	--
Genre d'incapacité inconnu	68	12*	10*	--	52	--
<b>55-64 ans</b>						
Total, ayant une incapacité <sup>1</sup>	561	163	137	25	364	33
Mobilité	396	130	111	19	241	24
Agilité	331	113	97	16	195	22
Vue	48	19	15*	--	25	--
Ouïe	133	37	33	--	89	7*
Élocution	13*	7*	--	--	--	--
Handicap mental	9*	--	--	--	--	--
Genre d'incapacité inconnu	41	9*	7*	--	29	--
<b>65 ans et plus</b>						
Total, ayant une incapacité <sup>1</sup>	910	61	54	--	810	39
Mobilité	662	45	40	--	590	27
Agilité	544	41	36	--	481	22
Vue	193	13*	12*	--	167	13*
Ouïe	322	22	20	--	288	11*
Élocution	37	--	--	--	32	--
Handicap mental	14*	--	--	--	11*	--
Genre d'incapacité inconnu	27	--	--	--	22	--

<sup>1</sup> Indique le nombre de personnes ayant une incapacité et non le total des genres d'incapacité.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 36. Personnes ayant une incapacité selon la situation vis-à-vis de l'activité, le sexe et le revenu individuel de toutes provenances**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Sexe selon le revenu individuel de toutes provenances	Situation vis-à-vis de l'activité			
	Total	Personnes occupées	Chômeurs	Inactifs
	milliers			
<b>LES DEUX SEXES</b>				
Revenu individuel total de toutes provenances	2,448	675	98	1,675
Aucun revenu individuel	216	15*	10*	191
\$ 1-\$ 4,999	499	81	30	388
\$ 5,000-\$ 9,999	597	86	22	489
\$10,000-\$14,999	245	86	14*	145
\$15,000-\$19,999	141	81	--	56
\$20,000-\$24,999	105	78	--	25
\$25,000-\$29,999	58	46	--	11*
\$30,000 et plus	89	70	--	18
Refus	128	40	--	86
Ne sait pas	370	90	12*	268
<b>Hommes</b>				
Revenu individuel total de toutes provenances	1,108	400	57	651
Aucun revenu individuel	44	7*	--	33
\$ 1-\$ 4,999	158	28	15*	114
\$ 5,000-\$ 9,999	275	41	12*	222
\$10,000-\$14,999	152	45	10*	97
\$15,000-\$19,999	93	52	--	38
\$20,000-\$24,999	76	57	--	16
\$25,000-\$29,999	42	34	--	7*
\$30,000 et plus	69	61	--	7*
Refus	60	26	--	32
Ne sait pas	140	48	7*	85
<b>Femmes</b>				
Revenu individuel total de toutes provenances	1,339	275	41	1,024
Aucun revenu individuel	173	9*	--	158
\$ 1-\$ 4,999	341	53	14*	273
\$ 5,000-\$ 9,999	322	45	10*	267
\$10,000-\$14,999	93	41	--	47
\$15,000-\$19,999	47	29	--	18
\$20,000-\$24,999	29	21	--	8*
\$25,000-\$29,999	17	12*	--	--
\$30,000 et plus	20	9*	--	10*
Refus	68	14*	--	54
Ne sait pas	230	42	--	183



## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 37. Personnes ayant une incapacité selon les frais supplémentaires qu'elles ont acquittés en raison de leur état, selon le revenu individuel de toutes provenances**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Revenu individuel de toutes provenances	Frais supplémentaires										
	Total	Frais supplémentaires acquittés						Refus	Ne sait pas	Aucun frais supplémentaire	Non précisé
		Total	\$1-\$199	\$200-\$499	\$500-\$999	\$1,000 et plus					
milliers											
<b>TOTAL - REVENU INDIVIDUEL DE TOUTES PROVENANCES</b>	<b>2,448</b>	<b>879</b>	<b>339</b>	<b>280</b>	<b>127</b>	<b>88</b>	--	<b>43</b>	<b>1,487</b>	<b>82</b>	
Aucun revenu individuel	216	91	34	28	14*	12*	--	--	123	--	
\$ 1-\$ 4,999	499	187	79	59	27	15*	--	7*	309	--	
\$ 5,000-\$ 9,999	597	244	99	86	32	18	--	10*	347	--	
\$10,000-\$14,999	245	87	29	34	13*	8*	--	--	158	--	
\$15,000-\$19,999	141	42	16	11*	--	7*	--	--	98	--	
\$20,000-\$24,999	105	37	16	8*	9*	--	--	--	68	--	
\$25,000-\$29,999	58	19	9*	--	--	--	--	--	39	--	
\$30,000 et plus	89	34	13*	11*	--	--	--	--	53	--	
Refus	128	33	10*	10*	--	--	--	--	94	--	
Ne sait pas	370	105	32	28	16	14*	--	14*	197	67	

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 38. Personnes ayant une incapacité selon le degré d'incapacité, selon les frais supplémentaires qu'elles ont acquittés en raison de leur état**

Personnes âgées de 15 ans et plus

Frais supplémentaires qu'elles ont acquittés en raison de leur état	Degré d'incapacité				
	Total	Incapacité légère	Incapacité moyenne	Incapacité grave	Degré inconnu
milliers					
<b>TOTAL - FRAIS SUPPLÉMENTAIRES</b>	<b>2,448</b>	<b>1,315</b>	<b>568</b>	<b>345</b>	<b>219</b>
Frais supplémentaires encourus	879	406	228	169	76
\$ 1-\$199	339	180	83	43	33
\$ 200-\$499	280	123	78	52	26
\$ 500-\$999	127	56	32	30	8*
\$1,000 et plus	88	27	24	32	--
Refus	--	--	--	--	--
Ne sait pas	43	18	10*	11*	--
Aucun frais supplémentaire	1,487	860	329	165	133
Non précisé	82	50	11*	10*	10*



## **Chapitre VI**

### **Enfants ayant une incapacité au Canada**



## Enfants ayant une incapacité au Canada

### Points saillants

- Trois cent deux mille enfants de moins de 15 ans, ou 5.7% de la population canadienne de ce groupe d'âges, ont une incapacité. La prévalence de l'incapacité est la plus faible chez les 0-4 ans, soit 4.4%, et la plus élevée chez les 10-14 ans, soit 6.7%.
- Cent dix mille enfants ont des problèmes de santé chroniques qui limitent leur participation à des activités scolaires, à des jeux ou à d'autres activités normales. Cinquante-trois mille ont un problème de santé qui les oblige à fréquenter une école spéciale ou à suivre des cours spéciaux dans une école ordinaire.
- Trente-trois mille enfants ont des troubles de l'ouïe non corrigés par un appareil. Vingt-six mille enfants ayant une incapacité ont un trouble de la parole. Sur les 23,000 enfants ayant un trouble de la vue, 4,000\* sont légalement aveugles.

### Méthodes

Les méthodes de sélection et d'interview utilisées pour les enfants diffèrent sensiblement de celles ayant servi à l'enquête sur les adultes, aussi les données pour les deux groupes sont-elles présentées séparément. Toutes les interviews pour les enfants de la naissance à 14 ans inclusivement ont été faites auprès d'un adulte responsable et informé du ménage qui agissait à titre de répondant substitut. Les questions A10 à A30 à l'annexe III correspondent aux questions de sélection de l'enquête sur les enfants. Les enfants retenus pour l'enquête sur l'incapacité répondaient à au moins un des critères de sélection suivants:

- a) Un enfant pouvait être retenu à la sélection s'il utilisait au moins un des appareils ou des prothèses énumérés aux questions A10 et A11, ce qui comprenait tout appareil spécial que l'enfant devait utiliser pendant plus de six mois en raison de son affection. Certains appareils étaient exclus, et notamment les lunettes, les dentiers, les prothèses dentaires, les couronnes et les appareils dentaires, les dispositifs de protection utilisés uniquement pour des activités sportives, ainsi que tous les

médicaments, y compris l'insuline, la nitroglycérine, etc.

- b) Les enfants ayant une affection chronique limitant leurs activités normales pouvaient être sélectionnés (question A12). Si l'enfant était limité parce que son développement normal n'était pas terminé ou parce qu'il manquait d'expérience ou de connaissance, il n'était pas retenu pour l'enquête.
- c) Ceux qui fréquentaient une école spéciale ou suivaient des cours spéciaux en raison d'une affection ou d'un problème de santé étaient sélectionnés (question A17).
- d) Ceux pour qui on avait déclaré l'une ou l'autre des 16 déficiences énumérées à la question A21 étaient sélectionnés. Cette question comprenait en plus trois problèmes de santé qui se retrouvent souvent chez les enfants - les allergies de toute sorte, l'asthme et la bronchite. Toutefois, ces problèmes de santé ne comptaient pas pour la sélection puisqu'ils disparaissent d'habitude lorsque l'enfant vieillit. Si l'un de ces problèmes de santé limitait l'enfant dans ses activités normales ou l'obligeait à fréquenter une école spéciale, celui-ci était sélectionné.
- e) Ceux qui avaient des troubles de la vue ou des troubles de l'ouïe non corrigés par un appareil (questions A22, A26) étaient sélectionnés.
- f) Ceux qui avaient une autre affection chronique devant durer plus de six mois (question A28) étaient également sélectionnés.

Les questions de suivi des sections B, C et D étaient posées pour les enfants sélectionnés de cinq ans et plus. La plupart de ces questions ne s'appliquaient pas aux enfants de moins de cinq ans.

### Résultats

Quelque 302,000 enfants au Canada de 0-14 ans ont une incapacité d'après les critères précités. Ce nombre représente 5.7% de la population totale âgée de 0-14 ans et comprend 175,000 garçons, (6.4% de la population) et 127,000 filles (4.9%). Le tableau explicatif 6.1

indique, selon le sexe, le nombre d'enfants pour lesquels on a répondu par l'affirmative à chacune des questions de sélection. En raison de la taille limitée de l'échantillon, il n'est pas possible de ventiler ces chiffres par groupes d'âges. La plupart des enfants ont été sélectionnés grâce à la question générale sur les problèmes limitant la participation à des activités scolaires, à des jeux ou à toutes autres activités propres aux enfants mais d'autres déficiences ont été mentionnées fréquemment, soit les difficultés d'apprentissage (66,000), les affections du coeur (40,000), les troubles de l'ouïe (33,000) et les autres problèmes de santé chroniques (37,000).

Les données de base sur le nombre d'enfants sélectionnés selon l'âge, le sexe et la province se retrouvent au tableau 39. Étant donné que les questions de sélection comprenaient certaines activités que seuls des enfants plus âgés peuvent faire, il n'est pas étonnant de constater que la prévalence de l'incapacité augmente avec l'âge, passant de 4.4% chez les 0-4 ans à 6.7% chez les 10-14 ans.

Contrairement à la population adulte, les garçons de tous les groupes d'âges affichent des taux d'incapacité plus élevés, et ces taux augmentent avec l'âge. À l'instar des adultes, les taux varient d'une province à l'autre, le plus faible étant observé au Québec (4.9%) et le plus élevé en Saskatchewan (6.5%). Lorsque ces taux comparatifs sont utilisés, le rang des provinces où les taux sont les plus élevés change, le Nouveau-Brunswick se retrouvant en tête (6.6%); viennent ensuite l'Ontario (6.1%), l'Alberta (6.1%), la Saskatchewan (6.0%) et la Nouvelle-Écosse (5.7%). Le rang des autres provinces ne change pas par rapport à celui pour les taux bruts (tableau 39).

Le tableau 40 présente les réponses aux questions sur les allergies, l'asthme et la bronchite. Ces questions n'ont pas servi à la sélection mais ont cependant permis d'établir des estimations nationales représentatives de la prévalence de ces maladies chez les enfants canadiens. Les allergies sont trois fois plus courantes que l'asthme et la bronchite. Un pourcentage de 10.7% de l'ensemble des enfants ont déclaré des allergies. La prévalence des trois affections augmente avec l'âge; chez les filles, les taux de prévalence de ces trois affections sont toujours plus bas.

La question A12 a permis de recueillir des données sur la principale affection ou le principal problème de santé limitant les activités. Le tableau 41 présente les grandes catégories de

problèmes mentionnés pour les 110,000 enfants sélectionnés à la question A12 (réf. 1). Les maladies de l'appareil respiratoire sont les plus courantes (22.7% des enfants sélectionnés à cette question) et sont suivies de près par les maladies du système nerveux et des organes des sens (21.8%). Les affections ostéomusculaires limitent les activités dans 15.5% des cas déclarés.

### Troubles de l'ouïe et problèmes de communication

La question A26 a permis d'établir que 33,000 enfants ont des troubles de l'ouïe non corrigés par un appareil. Pour 26,000 d'entre eux âgés de cinq ans et plus, il existe des estimations sur le degré de déficience auditive et sur les capacités de communication. Six mille (23.1%)\* enfants sont incapables d'entendre une conversation téléphonique normale. Cinq mille\* sont capables de lire sur les lèvres, 3,000\* peuvent utiliser un langage gestuel mais la majorité (17,000) n'ont aucune capacité de communication spéciale.

Vingt-six mille enfants de 5-14 ans éprouvent des difficultés à parler et à être compris. De ce nombre, 3,000\* sont totalement incapables de parler et d'être compris (questions B4 et B6). Les autres enfants éprouvant des difficultés d'élocution ont évidemment plus de facilité à communiquer avec les membres de leur famille (73.9% y parviennent), qu'avec des amis (45.7% y parviennent) ou d'autres personnes (19.1%\* y parviennent).

Le tableau explicatif 6.2 donne un aperçu de la prévalence des troubles sensoriels et des problèmes de communication en présentant une ventilation selon l'âge et le sexe des enfants ayant des troubles de la vue, de l'ouïe et de la parole. Les troubles de l'ouïe sont les plus communs, suivis des troubles de la parole et de la vue. La prévalence de ces troubles est toujours plus élevée chez les garçons que chez les filles, et dans le cas des troubles de la parole, le taux chez les garçons est plus du double de celui chez les filles. Il y a une forte augmentation de la prévalence lorsque l'on passe des plus jeunes aux enfants de 5-9 ans, mais celle-ci se stabilise par la suite chez les groupes d'âges plus vieux et diminue même dans le cas des troubles de la parole. Chez ceux ayant des troubles de la vue, 4,000\* ont été déclarés légalement aveugles par un ophtalmologiste et 3,000\* sont incapables de reconnaître une main placée en face de leurs yeux et de compter le nombre de doigts qu'on leur montre.

**TABLEAU EXPLICATIF 6.1. Nombre d'enfants ayant répondu à chaque critère de sélection<sup>1</sup>, selon le sexe**

	Les deux sexes		Garçons		Filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
	milliers					
<b>A10</b>						
Fauteuil roulant	5*	100.0*	3*	60.0*	--	--
Béquilles ou autres appareils pour marcher	3*	100.0*	--	--	--	--
Chaussures orthopédiques prescrites par un médecin	29	100.0	17	58.6	12	41.4
Membre artificiel ou autre prothèse	--	--	--	--	--	--
Appareil auditif	11	100.0	6*	60.0*	4*	40.0*
Aide visuelle autre que des lentilles correctrices	3*	100.0*	--	--	--	--
Appareils orthopédiques sauf un appareil dentaire	6*	100.0*	3*	50.0*	3*	50.0*
<b>A11</b>						
Autre appareil	15	100.0	8	53.3	7	46.7
<b>A12</b>						
Affection chronique qui empêche ou limite la participation à des activités scolaires, à des jeux, etc.	110	100.0	64	58.2	46	41.8
<b>A17</b>						
Affection chronique nécessitant l'inscription à une école spéciale ou à des cours spéciaux	53	100.0	35	66.0	18	34.0
<b>A21</b>						
Affection du poumon autre que l'asthme et la bronchite	8	100.0	5*	62.5*	3*	37.5*
Affection ou maladie du cœur	40	100.0	19	48.4	20	50.8
Affection ou maladie du rein	10	100.0	4*	40.0*	6*	60.0*
Cancer	3*	100.0*	--	--	--	--
Diabète	4*	100.0*	--	--	--	--
Épilepsie	11	100.0	6*	54.5*	5*	45.5*
Paralysie cérébrale	7	100.0	5*	67.1*	3*	37.1*
Sclérose en plaques	--	--	--	--	--	--
Fibrose kystique	--	--	--	--	--	--
Dystrophie musculaire	--	--	--	--	--	--
Paralysie de tout genre	--	--	--	--	--	--
Arthrite ou rhumatisme	5*	100.0*	--	--	3*	60.0*
Hypertension	--	--	--	--	--	--
Handicap mental	22	100.0	13	59.1	9	40.9
Difficultés d'apprentissage	66	100.0	46	69.7	20	30.3
Membres absents	3*	100.0*	--	--	--	--
<b>A22</b>						
Trouble de la vue non corrigé par un appareil	23	100.0	13	56.5	10	43.5
<b>A26</b>						
Trouble de l'ouïe non corrigé par un appareil	33	100.0	20	60.6	13	39.4
<b>A28</b>						
Autre affection chronique (non mentionnée précédemment)	37	100.0	22	59.5	15	40.5

<sup>1</sup> Les catégories ne sont pas exclusives – une personne peut figurer dans plusieurs d'entre elles.

**TABLEAU EXPLICATIF 6.2. Troubles de la vue, de l'ouïe et de la parole selon le groupe d'âges et le sexe**

	Tous les âges	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans
	milliers			
<b>Population canadienne</b>				
Les deux sexes	5,326	1,787	1,741	1,799
Garçons	2,731	916	893	923
Filles	2,595	870	848	876
<b>Population sélectionnée</b>				
Les deux sexes	302	78	103	121
Garçons	175	44	63	68
Filles	127	34	40	53
<b>Troubles de la vue</b>				
Les deux sexes	23	4*	9	9
Garçons	13	--	4*	6*
Filles	10	--	5*	3*
<b>Troubles de l'ouïe</b>				
Les deux sexes	33	6*	14	13
Garçons	20	--	9	8
Filles	13	3*	5*	5*
<b>Troubles de la parole</b>				
Les deux sexes	26	...	16	11
Garçons	20	...	12	8
Filles	7	...	4*	3*

### Instruction

Des 224,000 enfants ayant une incapacité âgés de 5-14 ans au Canada, 63,000 doivent suivre des cours spéciaux à cause de leur affection. La possibilité de suivre de tels cours existe pour 51,000 d'entre eux. Parmi ceux qui fréquentaient l'école en octobre 1983, 12,000 étaient inscrits à des écoles spéciales. Dans ces écoles spéciales, les enfants pouvaient suivre différents types de cours: 10,000 d'entre eux suivaient une thérapie physique ou de communication, 7,000 apprenaient les gestes de la vie quotidienne et 4,000\* recevaient une formation générale. En outre, 10,000 enfants fréquentant l'école ordinaire y suivaient uniquement des cours spéciaux, 31,000 autres suivaient certains cours ordinaires et certains cours spéciaux alors que les derniers 120,000 étaient inscrits à des cours ordinaires. Le problème de santé des 53,000 enfants inscrits à une école spéciale ou suivant des cours spéciaux a été consigné. Pour 16,000 enfants (30% de ceux inscrits à des cours spéciaux), les difficultés d'apprentissage étaient à l'origine de leur inscription (21.7% étaient des filles, 34.7%, des garçons). Les maladies du système nerveux et des organes des sens venaient au deuxième rang, étant à l'origine de l'inscription de 12,000 enfants ayant une incapacité (22.6% du total).

Cinquante-six mille enfants ayant une incapacité âgés de 5-14 ans qui fréquentaient l'école en octobre 1983 étaient à un niveau inférieur par rapport aux autres enfants du même groupe d'âges, et ce en raison de leur affection ou de leur problème de santé. Ce nombre représente 32.3% de l'ensemble des enfants ayant une incapacité fréquentant l'école. Treize mille, ou 7.3%, avaient commencé leur première année plus tard que la plupart des enfants en raison de leur affection, et 20,000 (11.4%) avaient cessé d'aller à l'école pendant de longues périodes à cause de leur affection.

### Déplacements

Quelque 4,000\* enfants ayant une incapacité (2.1% de l'ensemble des enfants ayant une incapacité âgés de 5-14 ans pour qui une réponse a été fournie) sont incapables de quitter leur domicile en raison de leur affection et de leur problème de santé. Quant aux autres, environ 10,000 ont besoin d'un service spécial de transport en commun mais un tel service n'est accessible qu'à 8,000 d'entre eux. Cinq mille\* enfants utilisent un service de ce genre presque tous les jours.



Chez les enfants ayant une incapacité qui fréquentaient des écoles en 1983, la majorité, soit 42.6%, s'y rendaient à pied, 36.6% utilisaient l'autobus scolaire, 6.5%, un véhicule personnel et 4.4% (7,000), un service spécial d'autobus/de fourgonnettes pour personnes ayant des incapacités.

### Caractéristiques économiques

Environ 35% des familles avec des enfants ayant une incapacité et ayant répondu aux questions ont déclaré avoir à acquitter des dépenses supplémentaires en raison de l'affection ou du problème de santé de leurs enfants. En 1983, ces dépenses étaient inférieures à \$200 dans 48.8% des cas, et à \$1,000 dans 88% des cas.

### Observations

Les données de la présente enquête viennent s'ajouter à la somme grandissante de renseignements sur l'état de santé des enfants. L'incapacité chez les enfants est devenue un sujet de préoccupation un peu partout dans le monde. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a parrainé une étude mondiale sur l'incapacité chez les enfants et a formulé des recommandations de politiques pour faire face à ce problème. Les efforts portent surtout sur le dépistage hâtif des incapacités et sur l'élaboration de programmes de soins pour les enfants ayant une incapacité, tant au niveau de la famille qu'au niveau de la collectivité (réf. 2).

### Références

- (1) La classification des affections incapacitantes retenue pour les enfants est analogue à celle des adultes et est présentée aux tableaux explicatifs 3.1 et 3.2. On indique ci-après les endroits où la classification utilisée pour les enfants diffère:

Retard mental: 317.0-319.0

Anomalies congénitales: 740.0-759.0

Difficultés d'apprentissage: 299.0; 315.0-315.9; 784.6; 40.0

Maladies de l'appareil circulatoire: les sous-groupes ont été regroupés

Maladies de l'appareil respiratoire:

Asthme: 493.0-493.9

Allergies: 477.0-477.9; 995.3

Autres maladies de l'appareil respiratoire: 460.0-476.9; 478.0-492.9; 494.0-519.9; 786.0-786.9

Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif: les sous-groupes majeurs "arthrite/rhumatisme" et "autres maladies du système ostéomusculaire" ont été regroupés: le sous-groupe secondaire "membres supérieurs" a été regroupé avec le sous-groupe "autres et siège non précisé"

Autres: comprend les "maladies de l'appareil digestif et du tissu conjonctif" et les "tumeurs"; ne comprend pas les "anomalies congénitales" et les "difficultés d'apprentissage"; les allergies (995.3) ont été groupées avec d'autres affections semblables dans le sous-groupe "allergies" de la catégorie "maladies de l'appareil respiratoire".

- (2) Hammerman, S.R., Infants can't wait: the global commitment. *Rehabilitation Digest* 1984; 15(2); 3-5.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 39. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges**

Personnes âgées de 0-14 ans

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>CANADA</b>				
Les deux sexes				
Tous les âges	5,326	302	5.7	5,024
0- 4 ans	1,787	78	4.4	1,708
5- 9 "	1,741	103	5.9	1,638
10-14 "	1,799	121	6.7	1,678
Garçons				
Tous les âges	2,731	175	6.4	2,556
0- 4 ans	916	44	4.8	872
5- 9 "	893	63	7.1	830
10-14 "	923	68	7.4	854
Filles				
Tous les âges	2,595	127	4.9	2,468
0- 4 ans	870	34	3.9	837
5- 9 "	848	40	4.7	808
10-14 "	876	53	6.1	824
<b>Terre-Neuve</b>				
Les deux sexes				
Tous les âges	160	8	5.0	152
0- 4 ans	49	--	--	47
5- 9 "	52	--	--	49
10-14 "	59	4	6.8	56
Garçons				
Tous les âges	82	5	6.1	77
0- 4 ans	25	--	--	24
5- 9 "	27	--	--	25
10-14 "	30	--	--	28
Filles				
Tous les âges	78	3	3.8	74
0- 4 ans	24	--	--	23
5- 9 "	25	--	--	24
10-14 "	29	--	--	27
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>				
Les deux sexes				
Tous les âges	30	--	--	29
0- 4 ans	10	--	--	9
5- 9 "	10	--	--	9
10-14 "	11	--	--	10
Garçons				
Tous les âges	15	--	--	15
0- 4 ans	5	--	--	5
5- 9 "	5	--	--	5
10-14 "	6	--	--	5

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 39. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges - suite**

### Personnes âgées de 0-14 ans

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>Île-du-Prince-Édouard - fin</b>				
<b>Filles</b>				
Tous les âges	15	--	--	14
0- 4 ans	5	--	--	5
5- 9 "	5	--	--	5
10-14 "	5	--	--	5
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	190	11	5.8	179
0- 4 ans	59	3	5.1	57
5- 9 "	62	4	6.5	58
10-14 "	69	4	5.8	65
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	97	6	6.2	91
0- 4 ans	30	--	--	29
5- 9 "	32	--	--	29
10-14 "	35	--	--	33
<b>Filles</b>				
Tous les âges	93	5	5.4	88
0- 4 ans	29	--	--	28
5- 9 "	30	--	--	29
10-14 "	34	--	--	32
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	167	10	6.0	157
0- 4 ans	52	3	5.8	49
5- 9 "	55	4	7.3	51
10-14 "	60	4	6.7	57
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	86	6	7.0	80
0- 4 ans	27	--	--	25
5- 9 "	28	--	--	26
10-14 "	31	--	--	29
<b>Filles</b>				
Tous les âges	81	4	4.9	77
0- 4 ans	25	--	--	24
5- 9 "	27	--	--	25
10-14 "	29	--	--	28
<b>Région de l'Atlantique</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	547	31	5.7	517
0- 4 ans	170	8	4.7	162
5- 9 "	178	10	5.6	168
10-14 "	199	12	6.0	187

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 39. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges - suite**

### Personnes âgées de 0-14 ans

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
milliers				
<b>Région de l'Atlantique - fin</b>				
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	281	17	6.0	264
0- 4 ans	87	4	4.6	83
5- 9 "	92	6	6.5	85
10-14 "	102	7	6.9	96
<b>Filles</b>				
Tous les âges	267	14	5.2	254
0- 4 ans	83	4	4.8	79
5- 9 "	87	4	4.6	82
10-14 "	97	5	5.2	92
<b>Québec</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	1,360	66	4.9	1,294
0- 4 ans	466	20	4.3	447
5- 9 "	456	23	5.0	433
10-14 "	437	23	5.3	414
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	699	38	5.4	661
0- 4 ans	241	10*	4.1*	230
5- 9 "	234	15	6.4	219
10-14 "	224	13	5.8	211
<b>Filles</b>				
Tous les âges	661	28	4.2	633
0- 4 ans	226	10*	4.4*	216
5- 9 "	222	9*	4.1*	214
10-14 "	213	10*	4.7*	203
<b>Ontario</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	1,850	114	6.2	1,735
0- 4 ans	606	27	4.5	579
5- 9 "	597	38	6.4	559
10-14 "	647	49	7.6	597
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	948	68	7.2	880
0- 4 ans	310	16	5.2	293
5- 9 "	306	23	7.5	283
10-14 "	332	28	8.4	304
<b>Filles</b>				
Tous les âges	902	47	5.2	855
0- 4 ans	296	11	3.7	285
5- 9 "	292	15	5.1	277
10-14 "	314	21	6.7	293

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 39. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges - suite**

### Personnes âgées de 0-14 ans

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
		milliers		
<b>Manitoba</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	226	13	5.8	213
0- 4 ans	76	3	3.9	73
5- 9 "	73	4	5.5	69
10-14 "	77	5	6.5	72
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	116	7	6.0	108
0- 4 ans	39	--	--	38
5- 9 "	38	3	7.9	34
10-14 "	39	3	7.7	36
<b>Filles</b>				
Tous les âges	110	4	3.6	105
0- 4 ans	37	--	--	35
5- 9 "	36	--	--	35
10-14 "	38	--	--	35
<b>Saskatchewan</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	232	15	6.5	217
0- 4 ans	80	4	5.0	76
5- 9 "	77	4	5.2	72
10-14 "	75	6	8.0	69
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	119	7	5.9	111
0- 4 ans	41	--	--	39
5- 9 "	39	--	--	37
10-14 "	38	3*	7.9*	35
<b>Filles</b>				
Tous les âges	113	6	5.3	106
0- 4 ans	39	--	--	37
5- 9 "	37	--	--	35
10-14 "	37	3*	8.1*	33
<b>Alberta</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	535	34	6.4	502
0- 4 ans	192	9	4.7	184
5- 9 "	174	12	6.9	161
10-14 "	169	12	7.1	157
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	275	19	6.9	255
0- 4 ans	99	5	5.1	94
5- 9 "	89	7	7.9	82
10-14 "	87	7	8.0	79

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 39. Situation vis-à-vis de l'incapacité selon la province/région, le sexe et le groupe d'âges - fin**

### Personnes âgées de 0-14 ans

Province/région selon le sexe et le groupe d'âges	Situation vis-à-vis de l'incapacité			
	Total	Ayant une incapacité		N'ayant pas d'incapacité
		Nombre	Pourcentage	
milliers				
<b>Alberta - fin</b>				
<b>Filles</b>				
Tous les âges	261	14	5.4	246
0- 4 ans	94	4*	4.3*	90
5- 9 "	85	5	5.9	79
10-14 "	82	5	6.1	77
<b>Provinces des Prairies</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	993	60	6.0	933
0- 4 ans	348	15	4.3	333
5- 9 "	324	21	6.5	303
10-14 "	321	24	7.5	297
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	509	34	6.7	475
0- 4 ans	179	8	4.5	171
5- 9 "	166	13	7.8	153
10-14 "	164	13	7.9	151
<b>Filles</b>				
Tous les âges	484	26	5.4	458
0- 4 ans	169	7	4.1	162
5- 9 "	158	8	5.1	150
10-14 "	157	11	7.0	146
<b>Colombie-Britannique</b>				
<b>Les deux sexes</b>				
Tous les âges	576	31	5.4	545
0- 4 ans	196	8	4.1	188
5- 9 "	185	10	5.4	175
10-14 "	195	12	6.2	183
<b>Garçons</b>				
Tous les âges	295	18	6.1	277
0- 4 ans	100	5*	5.0*	95
5- 9 "	95	6	6.3	89
10-14 "	100	7	7.0	93
<b>Filles</b>				
Tous les âges	281	13	4.6	268
0- 4 ans	96	3*	3.1*	93
5- 9 "	90	4*	4.4*	86
10-14 "	95	6	6.3	89

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 40. Population âgée de moins de 15 ans selon la prévalence des allergies, de l'asthme et de la bronchite, selon le sexe**

Personnes âgées de 0-14 ans

Affection selon le sexe	Groupes d'âges							
	Tous les âges		0-4 ans		5-9 ans		10-14 ans	
	Nombre	Pourcentage <sup>1</sup>	Nombre	Pourcentage <sup>1</sup>	Nombre	Pourcentage <sup>1</sup>	Nombre	Pourcentage <sup>1</sup>
milliers								
<b>POPULATION CANADIENNE</b>								
Les deux sexes	5,326	100.0	1,787	100.0	1,741	100.0	1,799	100.0
Garçons	2,731	100.0	916	100.0	893	100.0	923	100.0
Filles	2,595	100.0	870	100.0	848	100.0	876	100.0
<b>Affection</b>								
<b>Allergies</b>								
Les deux sexes	568	10.7	118	6.6	199	11.4	251	14.0
Garçons	317	11.6	63	6.9	110	12.3	144	15.6
Filles	251	9.7	55	6.3	89	10.5	108	12.3
<b>Asthme</b>								
Les deux sexes	167	3.1	40	2.2	59	3.4	68	3.8
Garçons	102	3.7	25	2.7	35	3.9	41	4.4
Filles	66	2.5	15	1.7	24	2.8	26	3.0
<b>Bronchite</b>								
Les deux sexes	155	2.9	45	2.5	58	3.3	52	2.9
Garçons	93	3.4	25	2.7	36	4.0	31	3.4
Filles	62	2.4	20	2.3	21	2.5	21	2.4

<sup>1</sup> Les pourcentages sont exprimés en proportion de la population canadienne totale de ce groupe d'âges et de ce sexe.

## Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, octobre 1983/juin 1984

**TABLEAU 41. Affection incapacitante qui empêche ou limite la participation à des activités scolaires, à des jeux ou à toutes autres activités propres à un enfant de cet âge ou de ce sexe**

Personnes âgées de 0-14 ans

Affection incapacitante	Sexe		
	Les deux sexes	Garçons	Filles
	milliers		
<b>ENSEMBLE DES AFFECTIONS INCAPACITANTES</b>	<b>110</b>	<b>64</b>	<b>46</b>
Troubles mentaux	4*	--	--
Anomalies congénitales	8	5*	3*
Difficultés d'apprentissage	6*	4*	--
Maladies du système nerveux et des organes des sens	24	16	7
Troubles de la vue	3*	--	--
Troubles de l'ouïe	9	7	--
Autres maladies du système nerveux	11	7	4*
Maladies de l'appareil circulatoire	4*	--	--
Maladies de l'appareil respiratoire	25	15	10
Asthme	17	11	7
Allergies	4*	--	--
Autres maladies respiratoires	3*	--	--
Maladies du système ostéomusculaire et du tissu conjonctif	17	6*	11
Membres inférieurs	7	3*	4*
Dos	--	--	--
Autres et siège non précisé	7	3*	4*
Maladies endocriniennes, de la nutrition, etc.	3*	--	--
Autres	14	9	5*
Inconnu	7	3*	4*



## **Annexe I**

### **Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada: questionnaire des adultes**





SÉLECTION – SECTION A	Oui	SUIVI – SECTION B	
<p>10. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER (environ 3 pâtés de maison)?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>101. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER?</p> <p>Totalement incapable 01 <input type="radio"/> Capable 02 <input type="radio"/></p> <p>103. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER? (Précisez dans les notes ci-dessous).</p> <p>_____</p> <p>104. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER?</p> <p>Non 03 <input type="radio"/> Oui 04 <input type="radio"/> Précisez dans les notes ci-dessous.</p> <p>_____</p>	<p>102. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>112. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>113. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p> <p>114. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER?</p> <p>Non 07 <input type="radio"/> Oui 08 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>
<p>11. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>111. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER?</p> <p>Totalement incapable 05 <input type="radio"/> Capable 06 <input type="radio"/></p> <p>113. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p> <p>114. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER?</p> <p>Non 07 <input type="radio"/> Oui 08 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>	<p>112. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>122. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>123. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p> <p>124. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES?</p> <p>Non 11 <input type="radio"/> Oui 12 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>
<p>12. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES (c.-à-d. transporter un sac d'épicerie de 12 lbs sur une distance de 30 pi.)?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>121. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES?</p> <p>Totalement incapable 09 <input type="radio"/> Capable 10 <input type="radio"/></p> <p>123. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p> <p>124. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES?</p> <p>Non 11 <input type="radio"/> Oui 12 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>	<p>122. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>132. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>133. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p> <p>134. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE?</p> <p>Non 15 <input type="radio"/> Oui 16 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>
<p>13. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>131. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE?</p> <p>Totalement incapable 13 <input type="radio"/> Capable 14 <input type="radio"/></p> <p>133. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p> <p>134. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE?</p> <p>Non 15 <input type="radio"/> Oui 16 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>	<p>132. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>142. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>143. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p> <p>144. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES?</p> <p>Non 19 <input type="radio"/> Oui 20 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>
<p>14. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES (p. ex., pendant plus de vingt minutes)?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>141. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES?</p> <p>Totalement incapable 17 <input type="radio"/> Capable 18 <input type="radio"/></p> <p>143. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p> <p>144. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES?</p> <p>Non 19 <input type="radio"/> Oui 20 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>	<p>142. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>143. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p> <p>144. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES?</p> <p>Non 19 <input type="radio"/> Oui 20 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>

SÉLECTION - SECTION A	Oui	SUIVI - SECTION B	
<p>15. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS EN POSITION DEBOUT, À SE PENCHER ET RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER (p. ex., un soulier)?</p> <p>Non, pas de difficulté <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés. . . <input checked="" type="radio"/></p>	<input checked="" type="radio"/>	<p>151. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE LORSQU'EN POSITION DEBOUT, DE SE PENCHER ET DE RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER?</p> <p>Totalement incapable <input type="radio"/> 21      Capable <input type="radio"/> 22</p>	<p>152. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS EN POSITION DEBOUT À SE PENCHER ET RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p>
<p>153. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVÉ DES DIFFICULTÉS EN POSITION DEBOUT, À SE PENCHER ET RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			
<p>154. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS EN POSITION DEBOUT, À SE PENCHER ET RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER?</p> <p>Non <input type="radio"/> 23      Oui <input type="radio"/> 24      Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			
<p>16. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER?</p> <p>Non, pas de difficulté <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés. . . <input checked="" type="radio"/></p>	<input checked="" type="radio"/>	<p>161. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER?</p> <p>Totalement incapable <input type="radio"/> 25      Capable <input type="radio"/> 26</p>	<p>162. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p>
<p>163. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			
<p>164. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER?</p> <p>Non <input type="radio"/> 27      Oui <input type="radio"/> 28      Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			
<p>17. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT?</p> <p>Non, pas de difficulté <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés. . . <input checked="" type="radio"/></p>	<input checked="" type="radio"/>	<p>171. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT?</p> <p>Totalement incapable <input type="radio"/> 29      Capable <input type="radio"/> 30</p>	<p>172. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p>
<p>173. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			
<p>174. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT?</p> <p>Non <input type="radio"/> 31      Oui <input type="radio"/> 32      Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			
<p>18. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS?</p> <p>Non, pas de difficulté <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés. . . <input checked="" type="radio"/></p>	<input checked="" type="radio"/>	<p>181. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS?</p> <p>Totalement incapable <input type="radio"/> 33      Capable <input type="radio"/> 34</p>	<p>182. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p>
<p>183. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			
<p>184. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS?</p> <p>Non <input type="radio"/> 35      Oui <input type="radio"/> 36      Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			
<p>19. . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE SERVIR DE SES DOIGTS POUR SAISIR OU MANIER UN OBJET?</p> <p>Non, pas de difficulté <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés. . . <input checked="" type="radio"/></p>	<input checked="" type="radio"/>	<p>191. . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SERVIR DE SES DOIGTS POUR SAISIR OU MANIER UN OBJET?</p> <p>Totalement incapable <input type="radio"/> 37      Capable <input type="radio"/> 38</p>	<p>192. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE SERVIR DE SES DOIGTS?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p>
<p>193. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE SERVIR DE SES DOIGTS POUR SAISIR OU MANIER UN OBJET?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			
<p>194. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE SERVIR DE SES DOIGTS POUR SAISIR OU MANIER UN OBJET?</p> <p>Non <input type="radio"/> 39      Oui <input type="radio"/> 40      Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>_____</p>			

SÉLECTION – SECTION A	Oui	SUIVI – SECTION B	
<p>20. . . . . ÉProuve-t-il(elle) des difficultés à étendre le bras pour prendre quelque chose?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>201. . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE D'ÉTENDRE LE BRAS POUR PRENDRE QUELQUE CHOSE?</p> <p>Totalement incapable 41 <input type="radio"/> Capable 42 <input type="radio"/></p> <p>203. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à étendre le bras pour prendre quelque chose?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>204. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à étendre le bras pour prendre quelque chose?</p> <p>Non 43 <input type="radio"/> Oui 44 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>	<p>202. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉProuvé pour la première fois des difficultés à étendre le bras pour prendre quelque chose?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>212. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉProuvé pour la première fois des difficultés à couper ses aliments?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>213. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à couper ses aliments.</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>214. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à couper ses aliments?</p> <p>Non 47 <input type="radio"/> Oui 48 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>
<p>21. . . . . ÉProuve-t-il(elle) des difficultés à couper ses aliments?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>211. . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE COUPER SES ALIMENTS?</p> <p>Totalement incapable 45 <input type="radio"/> Capable 46 <input type="radio"/></p> <p>213. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à couper ses aliments.</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>214. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à couper ses aliments?</p> <p>Non 47 <input type="radio"/> Oui 48 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>	<p>212. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉProuvé pour la première fois des difficultés à couper ses aliments?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>213. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à couper ses aliments.</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>214. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à couper ses aliments?</p> <p>Non 47 <input type="radio"/> Oui 48 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>
<p>22. . . . . ÉProuve-t-il(elle) des difficultés à lire les caractères ordinaires d'un journal (avec des verres si il(elle) en porte habituellement)?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>221. . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE LIRE LES CARACTÈRES ORDINAIRES D'UN JOURNAL?</p> <p>Totalement incapable 49 <input type="radio"/> Capable 50 <input type="radio"/></p> <p>223. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à lire les caractères ordinaires d'un journal?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>224. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à lire les caractères ordinaires d'un journal?</p> <p>Non 51 <input type="radio"/> Oui 52 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>	<p>222. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉProuvé pour la première fois des difficultés à lire les caractères ordinaires d'un journal?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>223. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à lire les caractères ordinaires d'un journal?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>224. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à lire les caractères ordinaires d'un journal?</p> <p>Non 51 <input type="radio"/> Oui 52 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>
<p>23. . . . . ÉProuve-t-il(elle) des difficultés à voir clairement la figure de quelqu'un à 4 mètres (p. ex., d'un bout à l'autre d'une pièce) (avec des verres si il(elle) en porte habituellement)?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>231. . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE VOIR CLAIEMENT LA FIGURE DE QUELQU'UN À 4 MÈTRES?</p> <p>Totalement incapable 53 <input type="radio"/> Capable 54 <input type="radio"/></p> <p>233. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à voir clairement la figure de quelqu'un à 4 mètres?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>234. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à voir clairement la figure de quelqu'un à 4 mètres?</p> <p>Non 55 <input type="radio"/> Oui 56 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>	<p>232. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉProuvé pour la première fois des difficultés à voir clairement la figure de quelqu'un à 4 mètres?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>233. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à voir clairement la figure de quelqu'un à 4 mètres?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>234. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à voir clairement la figure de quelqu'un à 4 mètres?</p> <p>Non 55 <input type="radio"/> Oui 56 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>
<p>24. . . . . ÉProuve-t-il(elle) des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>241. . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE D'ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC UNE AUTRE PERSONNE?</p> <p>Totalement incapable 57 <input type="radio"/> Capable 58 <input type="radio"/></p> <p>243. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>244. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?</p> <p>Non 59 <input type="radio"/> Oui 60 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>	<p>242. À QUEL ÂGE . . . A-T-IL(ELLE) ÉProuvé pour la première fois des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p> <p>243. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p> <p>244. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉProuve des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?</p> <p>Non 59 <input type="radio"/> Oui 60 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>

SÉLECTION - SECTION A	Oui	SUIVI - SECTION B	
<p>25. ... ÉPROUVE-T-IL (ELLE) DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC AU MOINS DEUX AUTRES PERSONNES?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés. . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>251. ... EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE D'ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC AU MOINS DEUX AUTRES PERSONNES?</p> <p>Totalement incapable 61 <input type="radio"/> Capable 62 <input type="radio"/></p>	<p>252. À QUEL ÂGE ... A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC AU MOINS DEUX AUTRES PERSONNES?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p>
<p>26. ... ÉPROUVE-T-IL (ELLE) DES DIFFICULTÉS À PARLER ET ÊTRE COMPRIS(E)?</p> <p>Non, pas de difficulté . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui, éprouve des difficultés. . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>261. ... EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE PARLER ET ÊTRE COMPRIS(E)?</p> <p>Totalement incapable 65 <input type="radio"/> Capable 66 <input type="radio"/></p>	<p>262. À QUEL ÂGE ... A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À PARLER ET ÊTRE COMPRIS(E)?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p>
<p>27. ... EST-IL(ELLE) LIMITÉ(E) DANS LE GENRE OU LA QUANTITÉ D'ACTIVITÉS QU'IL(ELLE) PEUT FAIRE À LA MAISON, AU TRAVAIL OU À L'ÉCOLE À CAUSE D'UNE AFFECTION OU D'UN PROBLÈME DE SANTÉ CHRONIQUE?</p> <p>Non . . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui . . . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>271. QUEL ÂGE AVAIT ... LORSQUE CETTE AFFECTION OU CE PROBLÈME DE SANTÉ A COMMENCÉ À LIMITER SES ACTIVITÉS?</p> <p>Inscrire l'âge <input type="text"/> <input type="text"/> (si moins d'un an, inscrivez 00)</p>	<p>272. QUEL EST LE PRINCIPAL PROBLÈME DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI LIMITE LE GENRE OU LA QUANTITÉ DES ACTIVITÉS QUE ... PEUT ACCOMPLIR?</p> <p>Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>
<p>28. ... SOUFFRE-T-IL (ELLE) D'UN HANDICAP MENTAL?</p> <p>Non . . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Oui . . . . . 2 <input type="radio"/></p>		<p>273. EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI LIMITENT LE GENRE OU LA QUANTITÉ D'ACTIVITÉS QUE ... PEUT ACCOMPLIR?</p> <p>Non 69 <input type="radio"/> Oui 70 <input type="radio"/> Même affection qu'à la question <input type="text"/> <input type="text"/> ou précisez ci-dessous.</p>	
<p>29. SOURCE D'INFORMATION POUR LES QUESTIONS DE SÉLECTION</p> <p>NUMÉRO DE PAGE-LIGNE DU D.M. DE LA PERSONNE QUI RÉPOND AUX QUESTIONS DE SÉLECTION</p> <p><input type="text"/> <input type="text"/></p> <p>30. À L'INTERVIEWER AU MOMENT DE LA SÉLECTION:</p> <p>● SI "OUI" A UNE DES QUESTIONS DE SÉLECTION DE LA SECTION A . . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>(PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UNE INTERVIEW DE SUIVI SELON LES DIRECTIVES DE VOTRE MANUEL DE L'INTERVIEWER)</p> <p>● AUTREMENT . . . . . 2 <input type="radio"/></p> <p>METTEZ FIN À L'INTERVIEW</p>		<p>31. À L'INTERVIEWER AU MOMENT DE L'INTERVIEW DE SUIVI:</p> <p>● SI VOUS AVEZ REMPLI UNE QUESTION DE SUIVI DE LA SECTION B POUR CE RÉPONDANT . . . . . 1 <input type="radio"/> PASSEZ À LA SECTION C</p> <p>● AUTREMENT . . . . . 2 <input type="radio"/> REMPLISSEZ LA QUESTION 9 DE LA PAGE COUVERTURE</p>	





Nous aimerions maintenant savoir si, à cause de l'affection ou des affections que vous venez de décrire, vous éprouvez des difficultés à effectuer certaines tâches quotidiennes.

- C8.** Quel chiffre de la fiche "Q" donne la meilleure description de la manière dont vous réussissez à ...
- a) faire votre épicerie ou d'autres emplettes?
  - b) vous déplacer dans votre quartier ou secteur?
  - c) effectuer les tâches ménagères difficiles, vous adonner au jardinage ou effectuer des travaux à l'extérieur?
  - d) faire les travaux ménagers de tous les jours, y compris la cuisine?
  - e) vous déplacer dans votre maison?
  - f) prendre soin de vous-même — c.à.d. à vous laver, vous coiffer, vous habiller et vous nourrir?

**Troubles de la vue ou difficulté à lire**

**C9. À L'INTERVIEWER:**

- Si le répondant éprouve des troubles de la vue ou des difficultés à lire, c'est-à-dire, si la case "oui" de la question 22 ou 23 de la page 4 est cochée, alors  passer à C10
- Autrement  passer à C19

Vous avez indiqué précédemment que vous éprouviez des troubles de la vue.

- C10.** Un ophtalmologiste vous a-t-il déclaré légalement aveugle?
- Oui  Non  passez à C15 Ne sait pas/Incertain

- C11.** Êtes-vous capable de reconnaître une main placée en face de vos yeux et de compter le nombre de doigts qu'on vous montre?
- Oui  Non

- C12.** Connaissez-vous le braille?
- Oui  passez à C15 Non

- C13.** Avez-vous besoin d'apprendre le braille?
- Oui  Non  passez à C15

- C14.** Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas appris le braille?

- Interviewer :** Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.
- L'affection n'est pas assez grave  1
  - Ne savait pas où aller pour l'apprendre  2
  - Physiquement incapable d'utiliser le braille  3
  - Ne peut l'apprendre/Trop âgé(e) pour l'apprendre  4
  - Distance trop grande à parcourir/Trop difficile  5
  - N'avait pas le temps  6
  - Aucune raison particulière  7
  - Autre raison  8

- C15.** J'aimerais vous poser une question au sujet de l'utilisation que vous faites des appareils spéciaux pour les handicapés visuels. Utilisez-vous maintenant ...

**Interviewer :** Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- verres/lunettes/verres de contact?  01
- appareils grossissants manuels?  02
- systèmes de lecture des caractères?  03
- matériel d'enregistrement (bande, cassette, etc.)?  04
- matériel servant à écrire en braille?  05
- machine à écrire?  06
- canne blanche?  07
- chien guide?  08
- autre(s) appareil(s) pour les handicapés visuels?  09
- aucun?  10

- C16.** Y a-t-il d'autres appareils pour l'handicapé visuel dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

Oui  Non  passez à C19

- C17.** De quel(s) appareil(s) avez-vous besoin?

**Interviewer :** Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- verres/lunettes/verres de contact  1
- appareils grossissants manuels  2
- systèmes de lecture des caractères  3
- matériel d'enregistrement (bande, cassette, etc.)  4
- matériel servant à écrire en braille  5
- machine à écrire  6
- canne blanche  7
- chien guide  8
- autre(s) appareil(s) pour les handicapés visuels  9

- C18.** Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet (ces) appareil(s)?

**Interviewer :** Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse

- L'affection n'était pas assez grave  01
- Attend la livraison/la fabrication  02
- Ne savait pas où les obtenir  03
- Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre  04
- Trop loin; trop difficiles à obtenir  05
- N'étaient pas disponibles  06
- N'ont jamais été prescrits  07
- N'a pas eu le temps  08
- Aucune raison spéciale  09
- Autre raison  10

Troubles de l'ouïe

**C19. À L'INTERVIEWER:**

- Si le répondant éprouve des difficultés à entendre, c'est-à-dire, si la case "oui" est cochée à la question 24 de la page 4, ou à la question 25 de la page 5, alors  passez à C20
- Autrement  passez à C30

**C20.** Vous avez indiqué précédemment que vous éprouviez des difficultés à entendre.

Êtes-vous capable de comprendre ce qu'on vous dit au moyen d'un appareil téléphonique normal (avec une prothèse auditive si vous en portez une)?

Oui  Non

**C21.** J'aimerais vous interroger au sujet de l'utilisation que vous faites des appareils spéciaux pour les mal entendant. Utilisez-vous maintenant ...

**Interviewer:** Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- une prothèse auditive?
- un appareil de télécommunication pour sourds — par exemple un télécopieur pour sourds, un visior?
- un avertisseur visuel pour sourds — par exemple, pour entendre les cris du bébé, une sonnette clignotante?
- un décodeur des émissions sous-titrées?
- un système d'amplification spécial — par exemple, un système F.M. personnel
- un téléphone à volume réglable?
- d'autres appareils pour les mal entendant?
- aucun

**C22.** Y a-t-il des appareils pour les mal entendant dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

Oui  Non  passez à C25.

**C23.** De quel(s) appareil(s) avez-vous besoin?

**Interviewer:** Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- une prothèse auditive?
- un appareil de télécommunication pour sourds — par exemple un télécopieur pour sourds, un visior?
- un avertisseur visuel pour sourds — par exemple, pour entendre les cris du bébé, une sonnette clignotante?
- un décodeur des émissions sous-titrées?
- un système d'amplification spécial — par exemple, un système F.M. personnel
- un téléphone à volume réglable?
- d'autres appareils pour les mal entendant?

**C24.** Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet(ces) appareil(s)?

**Interviewer:** Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

- L'affection n'était pas assez grave.  01
- Attend la livraison/la fabrication  02
- Ne savait pas où les obtenir  03
- Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre  04
- Trop loin/ trop difficiles à obtenir.  05
- N'étaient pas disponibles.  06
- N'ont jamais été prescrits  07
- N'a pas eu le temps  08
- Aucune raison spéciale  09
- Autre raison  10

**C25.** La présente section porte sur certaines capacités de communication que vous pouvez avoir. Êtes-vous capable ...

**Interviewer:** Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- d'utiliser un langage gestuel?  1
- d'utiliser la dactylographie?  2
- de lire sur les lèvres?  3
- aucun (passez à C27)  4

**C26. À L'INTERVIEWER:**

- Si les trois (3) capacités sont cochées à la question C25, alors  passer à C30
- Autrement  passer à C27

**C27.** Parmi ces trois capacités, y en a-t-il dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

Oui  Non  passez à C30.

**C28.** De quelle(s) capacité(s) avez-vous besoin?

**Interviewer:** Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Langage gestuel.  1
- Dactylographie.  2
- Lire sur les lèvres.  3

**C29.** Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cette(ces) capacité(s)?

**Interviewer:** Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

- L'affection n'était pas assez grave.  1
- Ne savait pas où aller pour les acquérir.  2
- Il n'existait pas de cours  3
- Ne peut apprendre/Trop âgé(e) pour apprendre.  4
- Distance à parcourir trop grande/Trop difficile  5
- N'a pas eu le temps  6
- Aucune raison spéciale  7
- Autre raison.  8

**Troubles de la parole**

**C30. À L'INTERVIEWER:**

- Si le répondant éprouve des difficultés à parler et être compris, c'est-à-dire, si la case "oui" est cochée à la question 26 de la page 5, alors ..... 1  passez à C31
- Autrement ..... 2  passez à C42

**C31.** Vous avez indiqué précédemment que vous éprouviez des difficultés à parler et à vous faire comprendre. Jusqu'à quel point croyez-vous être capable de vous faire comprendre en parlant à ..

- |  | entièr-<br>ement        | partiel-<br>lement      | pas du<br>tout |
|--|-------------------------|-------------------------|----------------|
| a) des membres de votre famille? 1 <input type="radio"/> | 2 <input type="radio"/> | 3 <input type="radio"/> |                |
| b) vos amis? ..... 4 <input type="radio"/>               | 5 <input type="radio"/> | 6 <input type="radio"/> |                |
| c) d'autres personnes? ..... 7 <input type="radio"/>     | 8 <input type="radio"/> | 9 <input type="radio"/> |                |

**C32.** J'aimerais vous interroger au sujet de l'utilisation que vous faites des appareils spéciaux et de l'aide destinés aux handicapés de la parole. Utilisez-vous maintenant ...

**Interviewer:** Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- un larynx artificiel? ..... 1
- tout appareil de communication non verbale — p. ex.: des tableaux de symboles? ..... 2
- un interprète (sauf un interprète du langage)? ..... 3
- d'autres appareils destinés aux handicapés de la parole? 4
- aucun ..... 5

**C33.** Y a-t-il des appareils ou de l'aide pour les handicapés de la parole dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

- Oui 1  Non 2  passez à C36

**C34.** De quels appareils avez-vous besoin?

**Interviewer:** Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- un larynx artificiel? ..... 1
- tout appareil de communication non verbale — p. ex.: des tableaux de symboles? ..... 2
- un interprète (sauf un interprète du langage)? ..... 3
- d'autres appareils destinés aux handicapés de la parole? 4

**C35.** Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet (ces) appareil(s)?

**Interviewer:** Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

- L'affection n'était pas assez grave ..... 01
- Attend la livraison/la fabrication ..... 02
- Ne savait pas où les obtenir ..... 03
- Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre ..... 04
- Trop loin/Trop difficiles à obtenir ..... 05
- N'étaient pas disponibles ..... 06
- N'ont jamais été prescrits ..... 07
- N'a pas eu le temps ..... 08
- Aucune raison spéciale ..... 09
- Autre raison ..... 10

**C36. À L'INTERVIEWER:**

- Si la case "Oui" est cochée à la question 24 de la page 4, ou à la question 25 de la page 5, alors ..... 1  passez à C42
- Autrement ..... 2  passez à C37

**C37.** J'aimerais vous interroger sur certaines capacités de communication que vous pouvez avoir. Etes-vous capable ....

**Interviewer:** Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- d'utiliser un langage gestuel? ..... 1
- d'utiliser la dactylogogie? ..... 2
- aucun de ce qui précède (passez à C39) ..... 3

**C38. À L'INTERVIEWER:**

- Si les deux capacités — c.-à-d. langage gestuel et dactylogogie — sont cochées à la question C37, alors ..... 1  passez à C42
- Autrement ..... 2  passez à C39

**C39.** Parmi ces deux capacités, y en a-t-il dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

- Oui 1  Non 2  passez à C42

**C40.** De quelle(s) capacité(s) avez-vous besoin?

**Interviewer:** Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Langage gestuel ..... 1
- Dactylogogie ..... 2

**C41.** Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cette (ces) capacité(s)?

**Interviewer:** Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

- L'affection n'était pas assez grave ..... 1
- Ne savait pas où aller pour les acquérir ..... 2
- Il n'existait pas de cours ..... 3
- Ne peut apprendre/Trop âgé(e) pour apprendre ..... 4
- Distance à parcourir trop grande/Trop difficile ..... 5
- N'a pas eu le temps ..... 6
- Aucune raison spéciale ..... 7
- Autre raison ..... 8

**Mobilité**

**C42.** J'aimerais maintenant vous interroger sur les appareils spéciaux que vous pouvez utiliser pour vous déplacer. Veuillez ne pas tenir compte des dispositifs spéciaux ou changements architecturaux de votre demeure. Utilisez-vous maintenant ...

**Interviewer:** Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- des supports de dos ou de jambes? ..... 1
- des chaussures orthopédiques? ..... 2
- un pied ou une jambe artificiel? ..... 3
- une canne (autre qu'une canne blanche)? ..... 4
- des béquilles? ..... 5
- un fauteuil roulant? ..... 6
- un ambulateur? ..... 7
- d'autres appareils pour vous mouvoir? ..... 8
- aucun ..... 9

C43. Y a-t-il des appareils pour se mouvoir dont vous avez besoin pour vous déplacer, mais que vous n'avez pas?

Oui <sup>1</sup>  Non <sup>2</sup>  passez à la section suivante, question D1

C44. De quels appareils avez-vous besoin?

**Interviewer: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.**

- des supports de dos ou de jambes? . . . . . 1
- des chaussures orthopédiques . . . . . 2
- un pied ou une jambe artificiel? . . . . . 3
- une canne (autre qu'une canne blanche)? . . . . . 4
- des béquilles? . . . . . 5
- un fauteuil roulant? . . . . . 6
- un ambulateur? . . . . . 7
- d'autres appareils pour vous mouvoir? . . . . . 8

C45. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet(ces) appareil(s)?

**Interviewer: Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.**

- L'affection n'était pas assez grave . . . . . 01
- Attend la livraison/la fabrication . . . . . 02
- Ne savait pas où les obtenir . . . . . 03
- Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre . . . . . 04
- Trop loin/Trop difficiles à obtenir . . . . . 05
- N'étaient pas disponibles. . . . . 06
- N'ont jamais été prescrits . . . . . 07
- N'a pas eu le temps . . . . . 08
- Aucune raison spéciale . . . . . 09
- Autre raison . . . . . 10

**PASSEZ À LA SECTION SUIVANTE, QUESTION D1.**





L'INSTRUCTION – SECTION E

<p><b>E1.</b> Les questions qui suivent portent sur votre scolarité.</p>	<p><b>E11.</b> À ce collège, cet institut ou cette école, suiviez-vous des cours par correspondance ou à domicile en octobre 1983?</p> <p>Oui <sup>1</sup>○ Non <sup>2</sup>○</p>
<p><b>E2.</b> En octobre 1983, étiez-vous inscrit(e) à une école, un collège ou une université, y compris des cours par correspondance?</p> <p>Oui <sup>1</sup>○ Non <sup>2</sup>○ passez à E23</p>	<p><b>E12.</b> À quel genre de programme étiez-vous inscrit(e)?</p> <p>Programme menant à un certificat . . . . . <sup>1</sup>○</p> <p>Programme menant à un diplôme . . . . . <sup>2</sup>○</p> <p>Aucun programme menant à un diplôme ou un certificat . . . . . <sup>3</sup>○ passez à E17</p>
<p><b>E3.</b> Dans quel genre d'école étiez-vous inscrit(e)? (Cochez une case)</p> <p>École spéciale pour les personnes souffrant d'une affection ou d'un problème de santé? <sup>1</sup>○ passez à E4</p> <p>École primaire ou secondaire ordinaire . . . . . <sup>2</sup>○ passez à E7</p> <p>Collège communautaire, Cegep, institut technique, hôpital-école de soins infirmiers ou de technologie médicale . . . . . <sup>3</sup>○ passez à E11</p> <p>Université ou école normale . . . . . <sup>4</sup>○ passez à E14</p> <p>Autre . . . . . <sup>5</sup>○ passez à E16</p>	<p><b>E13.</b> Quelle est la durée du programme auquel vous étiez inscrit(e)?</p> <p>1 an ou moins . . . . . <sup>1</sup>○</p> <p>13 mois à 2 ans . . . . . <sup>2</sup>○ } passez à E17</p> <p>Plus de 2 ans . . . . . <sup>3</sup>○</p>
<p><b>E4.</b> À cette école spéciale, étiez-vous: (Cochez une case.)</p> <p>Interne ou pensionnaire? . . . . . <sup>1</sup>○</p> <p>Externe? . . . . . <sup>2</sup>○</p>	<p><b>E14.</b> À cette université ou école normale, suiviez-vous des cours par correspondance ou à domicile en octobre 1983?</p> <p>Oui <sup>1</sup>○ Non <sup>2</sup>○</p>
<p><b>E5.</b> En quelle année étiez-vous inscrit(e) en octobre 1983?</p> <p>Année <input type="text"/> <input type="text"/> Aucune année en particulier <sup>1</sup>○</p>	<p><b>E15.</b> Quel genre de grade, diplôme ou certificat désiriez-vous obtenir? (Cochez une case.)</p> <p>Diplôme ou certificat (y compris un brevet d'enseignement) . . . . . <sup>1</sup>○</p> <p>Baccalauréat . . . . . <sup>2</sup>○</p> <p>Diplôme d'études supérieures (maîtrise, doctorat, études postdoctorales) . . . . . <sup>3</sup>○</p> <p>Aucun grade, diplôme ou certificat . . . . . <sup>4</sup>○ } passez à E17</p>
<p><b>E6.</b> Quel genre de formation receviez-vous à cette école? (Lisez la liste, cochez toutes les cases qui s'appliquent.)</p> <p>Réadaptation . . . . . <sup>1</sup>○</p> <p>Physique/communication . . . . . <sup>2</sup>○</p> <p>Cours de formation générale . . . . . <sup>3</sup>○</p> <p>Métiers ou formation professionnelle . . . . . <sup>4</sup>○ } passez à E26</p>	<p><b>E16.</b> À cette école, suiviez-vous des cours par correspondance ou à domicile en octobre 1983?</p> <p>Oui <sup>1</sup>○ Non <sup>2</sup>○</p>
<p><b>E7.</b> À cette école primaire ou secondaire, étiez-vous inscrit(e): (Lisez la liste et cochez une case.)</p> <p>Uniquement à des classes spéciales pour les personnes souffrant d'une affection ou d'un problème de santé? <sup>1</sup>○</p> <p>Uniquement à des classes ordinaires? . . . . . <sup>2</sup>○</p> <p>À certaines classes ordinaires et à certaines classes spéciales destinées aux personnes souffrant d'une affection ou d'un problème de santé? . . . . . <sup>3</sup>○</p> <p>Uniquement à des cours n'exigeant pas votre présence en classe? . . . . . <sup>4</sup>○</p>	<p><b>E17.</b> En raison de votre affection, votre école, collège ou université vous fournissait-il du matériel spécial ou des conditions spéciales compris un stationnement.</p> <p>Oui <sup>1</sup>○ Non <sup>2</sup>○ passez à E19</p>
<p><b>E8.</b> À cette école, suiviez-vous des cours par correspondance ou à domicile en octobre 1983?</p> <p>Oui <sup>1</sup>○ Non <sup>2</sup>○</p>	<p><b>E18.</b> Vous avait-t-on fourni? (Lisez la liste et cochez toutes les poste qui s'appliquent.)</p> <p>Des répétiteurs . . . . . <sup>1</sup>○</p> <p>Des lecteurs . . . . . <sup>2</sup>○</p> <p>Une aide personnelle . . . . . <sup>3</sup>○</p> <p>Un moyen de transport ou stationnement spécial ou gratuit <sup>4</sup>○</p> <p>Du matériel spécial . . . . . <sup>5</sup>○</p> <p>Autre . . . . . <sup>6</sup>○</p>
<p><b>E9.</b> En quelle année étiez-vous inscrit(e)?</p> <p>Année <input type="text"/> <input type="text"/> Aucune année en particulier <sup>1</sup>○</p>	<p><b>E19.</b> A cause de votre affection aviez-vous besoin de conditions spéciales ou de matériel spécial qui n'étaient pas fournis par cette école?</p> <p>Oui <sup>1</sup>○ Non <sup>2</sup>○ passez à E21</p>
<p><b>E10.</b> À quel genre de programme étiez-vous inscrit(e)? (Cochez une case).</p> <p>Formation générale surtout . . . . . <sup>1</sup>○</p> <p>Métiers ou formation professionnelle surtout . . . . . <sup>2</sup>○ } passez à E17</p> <p>Autre . . . . . <sup>3</sup>○</p>	<p><b>E20.</b> Quels étaient vos besoins qui n'étaient pas satisfaits à ce moment? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)</p> <p>Des répétiteurs . . . . . <sup>1</sup>○</p> <p>Des lecteurs . . . . . <sup>2</sup>○</p> <p>Une aide personnelle . . . . . <sup>3</sup>○</p> <p>Un moyen de transport ou stationnement spécial ou gratuit <sup>4</sup>○</p> <p>Du matériel spécial . . . . . <sup>5</sup>○</p> <p>Autre . . . . . <sup>6</sup>○</p>

**E21.** Parmi les caractéristiques architecturales suivantes, lesquelles, s'il y en a, utilisiez-vous à votre école? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

- Rampes d'accès ..... 1
- Entrées élargies ..... 2
- Adaptation du matériel ou des installations ..... 3
- Salles de toilette spéciales ..... 4
- Rampes ..... 5
- Autre ..... 6
- Aucune ..... 7

**E22.** Parmi les caractéristiques architecturales suivantes, quelles sont celles dont vous aviez besoin et qui n'existaient pas à votre école? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- Rampes d'accès ..... 1
  - Entrées élargies ..... 2
  - Adaptation du matériel ou des installations ..... 3
  - Salles de toilette spéciales ..... 4
  - Rampes ..... 5
  - Autre ..... 6
  - Aucune ..... 7
- } passez à E26

**E23.** Quelle est la dernière année du niveau primaire ou secondaire que vous avez terminée?

- Aucune scolarité officielle ..... 1
  - Première à huitième année ..... 2
  - Neuvième à treizième année ..... 3
- } passez à E25

**E24.** Votre affection ou votre problème de santé est-il la principale raison pour laquelle vous n'avez aucune scolarité officielle?

- Oui 1
  - Non 2
- } passez à la section suivante, question F1

**E25.** Souffriez-vous de votre affection avant de terminer toutes vos études ou votre formation officielles?

- Oui 1  Non 2  passez à la section suivante, question F1

**E26. À L'INTERVIEWER**

- Si inscrit(e) actuellement à l'école, au collège ou à l'université ("Oui" au question E2) ... 1  passez à E28
- Autrement ..... 2  passez à E27

**E27.** Avez-vous mis fin à vos études à cause de votre affection ou de votre problème de santé actuel?

- Oui 1  Non 2

**E28.** Les questions suivantes concernant les effets de votre affection ou problème de santé sur votre instruction avant le 1<sup>er</sup> septembre 1983. À cause de votre affection ou problème de santé actuel:

- |   | Oui                      | Non                      |
|---|--------------------------|--------------------------|
| a) Avez-vous interrompu vos études pendant de longues périodes? .....   | 01 <input type="radio"/> | 02 <input type="radio"/> |
| b) Avez-vous déjà changé votre orientation? ..  | 03 <input type="radio"/> | 04 <input type="radio"/> |
| c) Avez-vous déjà changé d'écoles? .....  | 05 <input type="radio"/> | 06 <input type="radio"/> |
| d) Avez-vous déjà été inscrit(e) à une école spéciale ou à des cours spéciaux dans une école ordinaire? ..... | 07 <input type="radio"/> | 08 <input type="radio"/> |
| e) Avez-vous suivi moins de cours ou étudié moins de matières à l'école, au collège ou à l'université? .....  | 09 <input type="radio"/> | 10 <input type="radio"/> |
| f) Avez-vous commencé l'école plus tard que la plupart des gens de votre âge? .....                           | 11 <input type="radio"/> | 12 <input type="radio"/> |
| g) Avez-vous suivi des cours par correspondance ou à domicile? .....  | 13 <input type="radio"/> | 14 <input type="radio"/> |
| h) Êtes-vous déjà retourné à l'école pour vous recycler? .....  | 15 <input type="radio"/> | 16 <input type="radio"/> |

**E29.** Vous a-t-il fallu plus de temps pour obtenir votre niveau d'instruction actuel à cause de votre affection?

- Oui 1  Non 2  passez à la section suivante, question F1

**E30.** Combien de temps supplémentaire?

- Années
- Impossible à évaluer 1

**PASSEZ À LA SECTION SUIVANTE, QUESTION F1**



**SECTION SUR LES DÉPLACEMENTS – SECTION F**

<p><b>F1.</b> J'aimerais maintenant vous interroger sur les moyens de transport que vous utilisez pour vos déplacements locaux, c'est-à-dire les trajets de moins de 50 milles (80 km).</p>	<p><b>F9.</b> Quelle est la principale raison pour laquelle le véhicule ne possède pas ces dispositifs spéciaux? (Ne lisez pas la liste. Cochez une case)</p> <p>Pas pratiques, trop difficiles à faire . . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Attend la livraison/la fabrication/les pièces. . . . . 2 <input type="radio"/></p> <p>Ne savait pas où les obtenir . . . . . 3 <input type="radio"/></p> <p>N'étaient pas disponibles. . . . . 4 <input type="radio"/></p> <p>Trop coûteux; ne peut se les permettre . . . . . 5 <input type="radio"/></p> <p>Trop loin; trop difficiles à obtenir. . . . . 6 <input type="radio"/></p> <p>N'a pas eu le temps . . . . . 7 <input type="radio"/></p> <p>Aucune raison spéciale . . . . . 8 <input type="radio"/></p> <p>Autre raison . . . . . 9 <input type="radio"/></p>
<p><b>F2.</b> Votre affection ou votre problème de santé vous empêche-t-il de quitter votre domicile pour effectuer de courts trajets? (c.-à-d. êtes-vous confiné chez vous?)</p> <p>Oui <input type="radio"/> passez à F24      Non <input type="radio"/></p>	
<p><b>F3.</b> Un membre de votre ménage possède-t-il ou loue-t-il une voiture, une camionnette ou une fourgonnette?</p> <p>Oui <input type="radio"/>      Non <input type="radio"/> passez à F10</p>	
<p><b>F4.</b> Utilisez-vous ce véhicule surtout comme conducteur ou comme passager? (Cochez une case)</p> <p>Surtout comme conducteur. . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Surtout comme passager . . . . . 2 <input type="radio"/></p> <p>N'utilise pas le véhicule. . . . . 3 <input type="radio"/> passez à F10</p>	<p><b>F10.</b> Certaines localités mettent un service spécial d'autobus ou de fourgonnettes à la disposition des personnes qui ont de la difficulté à utiliser le service local de transport en commun. Lorsqu'ils utilisent ce service spécial, les gens peuvent appeler d'avance et demander qu'on les prenne à domicile. Avez-vous besoin d'un service de ce genre?</p> <p>Oui <input type="radio"/>      Non <input type="radio"/>      2 <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> } passez à F13</p>
<p><b>F5.</b> Avez-vous fait installer des dispositifs spéciaux comme des commandes manuelles ou une servodirection dans ce véhicule à cause de votre affection ou de votre problème de santé?</p> <p>Oui <input type="radio"/>      Non <input type="radio"/> passez à F7</p>	<p><b>F11.</b> Un service de ce genre existe-t-il dans votre région?</p> <p>Oui <input type="radio"/>      Non <input type="radio"/>      2 <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> } passez à F13</p>
<p><b>F6.</b> Quels sont ces dispositifs spéciaux? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)</p> <p>Accélérateur/freins manuels. . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Rampes, courroies, poignées spéciales, rampes d'accès ou élévateurs. . . . . 2 <input type="radio"/></p> <p>Transmission automatique. . . . . 3 <input type="radio"/></p> <p>Servodirection, glaces/miroirs à commande électrique . . . . 4 <input type="radio"/></p> <p>Espace pour fauteuil roulant ou autres appareils spéciaux . . . 5 <input type="radio"/></p> <p>Autre . . . . . 6 <input type="radio"/></p>	<p><b>F12.</b> Quelle est la fréquence à laquelle vous utilisez ce service?</p> <p>Presque tous les jours . . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>A l'occasion . . . . . 2 <input type="radio"/></p> <p>Rarement/jamais . . . . . 3 <input type="radio"/></p>
<p><b>F7.</b> Faudrait-il apporter des (d'autres) modifications ou ajouter des (d'autres) dispositifs spéciaux à ce véhicule à cause de votre affection?</p> <p>Oui <input type="radio"/>      Non <input type="radio"/> passez à F10</p>	<p><b>F13.</b> Existe-t-il un service local de transport en commun (autobus, métro, tramway) dans votre région?</p> <p>Oui <input type="radio"/>      Non <input type="radio"/> passez à F17</p>
<p><b>F8.</b> Quels sont ces dispositifs ou modification? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)</p> <p>Accélérateur/freins manuels. . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Rampes, courroies, poignées spéciales, rampes d'accès ou élévateurs. . . . . 2 <input type="radio"/></p> <p>Transmission automatique. . . . . 3 <input type="radio"/></p> <p>Servodirection, glaces/miroirs à commande électrique . . . . 4 <input type="radio"/></p> <p>Espace pour fauteuil roulant ou autres appareils spéciaux . . . 5 <input type="radio"/></p> <p>Autre . . . . . 6 <input type="radio"/></p>	<p><b>F14.</b> Quelle est la fréquence à laquelle vous utilisez le service local de transport en commun?</p> <p>Presque tous les jours . . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>A l'occasion . . . . . 2 <input type="radio"/></p> <p>Rarement/jamais . . . . . 3 <input type="radio"/></p>
	<p><b>F15.</b> Éprouvez-vous des difficultés à utiliser le service local de transport en commun à cause de votre affection ou de votre problème de santé?</p> <p>Oui <input type="radio"/>      Non <input type="radio"/> passez à F17</p>
	<p><b>F16.</b> Quel genre de difficulté éprouvez-vous? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)</p> <p>Difficulté de vous rendre à l'arrêt d'autobus, de métro ou de tramway . . . . . 1 <input type="radio"/></p> <p>Difficulté de monter dans l'autobus, le métro ou le tramway ou d'en descendre . . . . . 2 <input type="radio"/></p> <p>Espace insuffisant pour vous asseoir ou vous tenir debout . . . 3 <input type="radio"/></p> <p>Autre . . . . . 4 <input type="radio"/></p>

<p><b>F17.</b> Existe-t-il un service de taxis dans votre région?</p> <p>Oui <sup>1</sup> <input type="radio"/> Non <sup>2</sup> <input type="radio"/> Ne sait pas <sup>3</sup> <input type="radio"/> } Passez à F20</p>	<p><b>F24.</b> J'aimerais maintenant vous interroger sur les moyens de transport que vous utilisez pour vos déplacements sur de longues distances. Je veux dire les moyens de transport que vous utilisez pour les voyages de 50 milles (80 km) ou plus.</p>
<p><b>F18.</b> Quelle est la fréquence à laquelle vous utilisez le service de taxis?</p> <p>Presque tous les jours . . . . . <sup>1</sup> <input type="radio"/></p> <p>A l'occasion . . . . . <sup>2</sup> <input type="radio"/></p> <p>Rarement/jamais . . . . . <sup>3</sup> <input type="radio"/></p>	<p><b>F25.</b> Votre affection ou votre problème de santé vous empêche-t-il de quitter votre résidence pour effectuer des voyages de 50 miles (80 km) ou plus?</p> <p>Oui <sup>1</sup> <input type="radio"/> passez à la section suivante question G1 Non <sup>2</sup> <input type="radio"/></p>
<p><b>F19.</b> Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?</p> <p>Oui <sup>1</sup> <input type="radio"/> Non <sup>2</sup> <input type="radio"/></p>	<p><b>F26.</b> Éprouvez-vous des difficultés à prendre l'avion pour voyager sur de longues distances à cause de votre affection ou de votre problème de santé?</p> <p>Oui <sup>1</sup> <input type="radio"/> Non <sup>2</sup> <input type="radio"/> passez à F28</p> <p>Ne sait pas <sup>3</sup> <input type="radio"/> passez à F29</p>
<p><b>F20. À L'INTERVIEWER:</b></p> <p>• Si "Oui" ou "Non" à la question D5 . . . . . <sup>1</sup> <input type="radio"/> passez à F21</p> <p>• Autrement (si aucune réponse en D5) . . . . . <sup>2</sup> <input type="radio"/> passez à F22</p>	<p><b>F27.</b> Quel genre de difficulté éprouvez-vous? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)</p> <p>Entendre les annonces . . . . . <sup>1</sup> <input type="radio"/></p> <p>Voir les signes ou les avis . . . . . <sup>2</sup> <input type="radio"/></p> <p>Vous déplacer dans l'aérogare . . . . . <sup>3</sup> <input type="radio"/></p> <p>Monter à bord/descendre . . . . . <sup>4</sup> <input type="radio"/></p> <p>Vous asseoir à bord . . . . . <sup>5</sup> <input type="radio"/></p> <p>Installations de la salle de toilette . . . . . <sup>6</sup> <input type="radio"/></p> <p>Transporter un fauteuil roulant ou d'autres appareils spéciaux . . . . . <sup>7</sup> <input type="radio"/></p> <p>Règles et règlements du transporteur . . . . . <sup>8</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autre . . . . . <sup>9</sup> <input type="radio"/></p>
<p><b>F21.</b> La question qui suit concerne les trajets que vous avez effectués pour vous rendre à votre travail au cours de la dernière semaine pendant laquelle vous avez travaillé à votre emploi ou entreprise principal. La question porte sur les trajets que vous avez effectués de votre lieu de résidence à votre lieu de travail. Quel est le principal moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre à votre travail? (Je veux dire le moyen que vous avez utilisé pour parcourir la plus grande distance) (Ne lisez pas la liste. Cochez une case)</p> <p>Aucun, travaille à domicile . . . . . <sup>01</sup> <input type="radio"/></p> <p>Véhicule particulier spécialement modifié . . . . . <sup>02</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autre véhicule particulier . . . . . <sup>03</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autobus/métro/tramway ordinaire . . . . . <sup>04</sup> <input type="radio"/></p> <p>Service spécial d'autobus ou de fourgonnettes pour handicapés. . . . . <sup>05</sup> <input type="radio"/></p> <p>Train de banlieue . . . . . <sup>06</sup> <input type="radio"/></p> <p>Taxi . . . . . <sup>07</sup> <input type="radio"/></p> <p>Motocyclette/bicyclette . . . . . <sup>08</sup> <input type="radio"/></p> <p>Marche . . . . . <sup>09</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autre . . . . . <sup>10</sup> <input type="radio"/></p>	<p><b>F28.</b> Combien de voyages en avion de 50 milles (80 km) ou plus avez-vous fait et qui se sont terminés pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1984 jusqu'à aujourd'hui?</p> <p>Inscrivez le nombre <input type="text"/> Si aucun, inscrivez "00"</p>
<p><b>F22. À L'INTERVIEWER:</b></p> <p>• Si "Oui" à la question E2 (va à l'école) . . . . . <sup>1</sup> <input type="radio"/> passez à F23</p> <p>• Autrement . . . . . <sup>2</sup> <input type="radio"/> passez à F24</p>	<p><b>F29.</b> Éprouvez-vous des difficultés à prendre l'autobus pour voyager sur une longue distance à cause de votre affection ou de votre problème de santé?</p> <p>Oui <sup>1</sup> <input type="radio"/> Non <sup>2</sup> <input type="radio"/> passez à F31</p> <p>Ne sait pas <sup>3</sup> <input type="radio"/> passez à F32</p>
<p><b>F23.</b> La question qui suit concerne les trajets que vous avez effectués pour vous rendre à l'école au cours de la dernière semaine pendant laquelle vous avez été à l'école, au collège ou à l'université. La question porte sur les trajets que vous avez effectués de votre lieu de résidence à votre école. Quel est le principal moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre à l'école? (Je veux dire le moyen que vous avez utilisé pour parcourir la plus grande distance) (Ne lisez pas la liste. Cochez une case)</p> <p>Aucun, étudie à domicile . . . . . <sup>01</sup> <input type="radio"/></p> <p>Véhicule particulier spécialement modifié . . . . . <sup>02</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autre véhicule particulier . . . . . <sup>03</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autobus scolaire ordinaire . . . . . <sup>04</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autobus/métro/tramway ordinaire . . . . . <sup>05</sup> <input type="radio"/></p> <p>Service spécial d'autobus ou de fourgonnettes pour handicapés. . . . . <sup>06</sup> <input type="radio"/></p> <p>Train de banlieue . . . . . <sup>07</sup> <input type="radio"/></p> <p>Taxi . . . . . <sup>08</sup> <input type="radio"/></p> <p>Motocyclette/bicyclette . . . . . <sup>09</sup> <input type="radio"/></p> <p>Marche . . . . . <sup>10</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autre . . . . . <sup>11</sup> <input type="radio"/></p>	<p><b>F30.</b> Quel genre de difficulté éprouvez-vous? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)</p> <p>Entendre les annonces . . . . . <sup>1</sup> <input type="radio"/></p> <p>Voir les signes ou les avis . . . . . <sup>2</sup> <input type="radio"/></p> <p>Vous déplacer dans la gare . . . . . <sup>3</sup> <input type="radio"/></p> <p>Monter à bord/descendre . . . . . <sup>4</sup> <input type="radio"/></p> <p>Vous asseoir à bord . . . . . <sup>5</sup> <input type="radio"/></p> <p>Installations de la salle de toilette . . . . . <sup>6</sup> <input type="radio"/></p> <p>Transporter un fauteuil roulant ou d'autres appareils spéciaux . . . . . <sup>7</sup> <input type="radio"/></p> <p>Règles et règlements du transporteur . . . . . <sup>8</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autre . . . . . <sup>9</sup> <input type="radio"/></p>

<p><b>F31.</b> Combien de voyages en autobus de 50 milles (80 km) ou plus avez-vous faits et qui se sont terminés pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1984 jusqu'à aujourd'hui?</p> <p>Inscrivez le nombre <input type="text"/> Si aucun, inscrivez "00"</p>	<p><b>F34.</b> Combien de voyages en train de 50 milles (80 km) ou plus avez-vous faits et qui se sont terminés pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1984 jusqu'à aujourd'hui?</p> <p>Inscrivez le nombre <input type="text"/> Si aucun, inscrivez "00"</p>
<p><b>F32.</b> Éprouvez-vous des difficultés à prendre le train pour voyager sur une longue distance à cause de votre affection ou de votre problème de santé?</p> <p>Oui <sup>1</sup> <input type="radio"/> Non <sup>2</sup> <input type="radio"/> passez à F34</p> <p>Ne sait pas <sup>3</sup> <input type="radio"/> passez à F35</p>	<p><b>F35.</b> Éprouvez-vous des difficultés à utiliser une voiture, une camionnette ou une fourgonnette pour voyager sur une longue distance à cause de votre affection ou de votre problème de santé?</p> <p>Oui <sup>1</sup> <input type="radio"/></p> <p>Non <sup>2</sup> <input type="radio"/></p> <p>Ne sait pas <sup>3</sup> <input type="radio"/> passez à la section suivante, question G1</p>
<p><b>F33.</b> Quel genre de difficulté éprouvez-vous? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)</p> <p>Entendre les annonces . . . . . <sup>1</sup> <input type="radio"/></p> <p>Voir les signes ou les avis. . . . . <sup>2</sup> <input type="radio"/></p> <p>Vous déplacer dans la gare. . . . . <sup>3</sup> <input type="radio"/></p> <p>Monter à bord/descendre . . . . . <sup>4</sup> <input type="radio"/></p> <p>Vous asseoir à bord . . . . . <sup>5</sup> <input type="radio"/></p> <p>Installations de la salle de toilette . . . . . <sup>6</sup> <input type="radio"/></p> <p>Transporter un fauteuil roulant ou d'autres appareils spéciaux . . . . . <sup>7</sup> <input type="radio"/></p> <p>Règles et règlements du transporteur. . . . . <sup>8</sup> <input type="radio"/></p> <p>Autre . . . . . <sup>9</sup> <input type="radio"/></p>	<p><b>F36.</b> Combien de voyages de 50 milles (80 km) ou plus avez-vous faits et qui sont terminés pendant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 1984 jusqu'à aujourd'hui dans une voiture, une camionnette ou une fourgonnette?</p> <p>Inscrivez le nombre <input type="text"/> Si aucun, inscrivez "00"</p> <p style="text-align: center;"><b>PASSEZ À LA SECTION SUIVANTE, QUESTION G1</b></p>

**LOGEMENT – SECTION G**

**G1.** À cause de votre affection physique ou de votre problème de santé, utilisez-vous l'un des dispositifs spéciaux suivants pour entrer dans votre logement actuel ou pour en sortir? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

- a) Rampes d'accès ..... 1
- b) Entrées élargies ..... 2
- c) Entrée au niveau de la rue ..... 3
- d) Porte qui s'ouvre automatiquement ..... 4
- e) Élévateur ou appareil de levage ..... 5
- f) Autre dispositif ..... 6
- g) Aucun ..... 7

**G2.** Parmi ces dispositifs spéciaux, indiquez celui ou ceux dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas. (Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

- a) Rampes d'accès ..... 1
- b) Entrées élargies ..... 2
- c) Entrée au niveau de la rue ..... 3
- d) Porte qui s'ouvre automatiquement ..... 4
- e) Élévateur ou appareil de levage ..... 5
- f) Autre dispositif ..... 6
- g) Aucun ..... 7

**G3.** À cause de votre affection physique ou de votre problème de santé, utilisez-vous l'un des dispositifs spéciaux suivants pour vous déplacer dans votre logement? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

- a) Rampes ..... 1
- b) Élévateur ou appareil de levage ..... 2
- c) Entrées élargies ou hall d'entrée ..... 3
- d) Porte qui s'ouvre automatiquement ..... 4
- e) Autre dispositif spécial ..... 5
- f) Aucun ..... 6

**G4.** Parmi ces dispositifs spéciaux, indiquez celui ou ceux dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas. (Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

- a) Rampes ..... 1
- b) Élévateur ou appareil de levage ..... 2
- c) Entrées élargies ou hall d'entrée ..... 3
- d) Porte qui s'ouvre automatiquement ..... 4
- e) Autre dispositif spécial ..... 5
- f) Aucun ..... 6

**G5.** Dans votre logement, éprouvez-vous des difficultés à utiliser les accessoires ou appareils suivants?

	Éprouve de la difficulté	N'éprouve aucune difficulté	Ne possède pas cet appareil ou accessoire
a) Cuisinière .....	01 <input type="radio"/>	02 <input type="radio"/>	03 <input type="radio"/>
b) Évier de cuisine .....	04 <input type="radio"/>	05 <input type="radio"/>	06 <input type="radio"/>
c) Armoires de cuisine .....	07 <input type="radio"/>	08 <input type="radio"/>	09 <input type="radio"/>
d) Réfrigérateur .....	10 <input type="radio"/>	11 <input type="radio"/>	12 <input type="radio"/>
e) Accessoires de la salle de toilette (baignoire, toilette, lavabo) ..	13 <input type="radio"/>	14 <input type="radio"/>	15 <input type="radio"/>
f) Autre accessoire .....	16 <input type="radio"/>	17 <input type="radio"/>	18 <input type="radio"/>

**PASSEZ À LA SECTION SUIVANTE, QUESTION H 1**



# Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada de 1984

POSTES C2 À C7 INCLUSIVEMENT -- MEILLEURE DESCRIPTION DE VOTRE AFFECTION:

**C2-  
C7**

1. CONGÉNITAL/EXISTAIT AU MOMENT DE LA NAISSANCE
2. MALADIE
3. CAUSÉ PAR UNE MANIFESTATION CARDIO-VASCULAIRE
4. SÉQUELLE D'UNE MALADIE  
OU  
SÉQUELLE DU TRAITEMENT D'UNE MALADIE  
Y COMPRIS LA THÉRAPIE OU LA CHIRURGIE
5. RÉSULTAT D'UN ACCIDENT - AU TRAVAIL
6. RÉSULTAT D'UN ACCIDENT - AUTRE
7. RÉSULTAT DU VIEILLISSEMENT
8. AUTRE
9. NE SAIT PAS

POSTE C8 - MEILLEURE DESCRIPTION DE LA MANIÈRE DONT VOUS RÉUSSISSEZ:

**C8**

1. JE NE LE FAIS PAS À CAUSE DE MON AFFECTION.
2. JE NE LE FAIS QU'AVEC L'AIDE D'UNE AUTRE PERSONNE À CAUSE DE MON AFFECTION.
3. JE LE FAIS PARFOIS MOI-MÊME ET PARFOIS AVEC L'AIDE D'UNE AUTRE PERSONNE À CAUSE DE MON AFFECTION.
4. JE NE LE FAIS PAS DU TOUT POUR D'AUTRES RAISONS.
5. JE LE FAIS MOI-MÊME.
6. AUCUNE DE CES RÉPONSES.

**H 2**

MONTANT TOTAL DE CES SOURCES:

0	\$	1 - 199
1		200 - 499
2		500 - 999
3		1000 - 1999
4		2000 - 4999
5		5000 - 9999
6		10000 - 19999
7		20000 et plus

**H 3**

REVENU TOTAL DE TOUTES SOURCES:

10		aucun
11	\$	1 - 4999
12		5000 - 9999
13		10000 - 14999
14		15000 - 19999
15		20000 - 24999
16		25000 - 29999
17		30000 et plus

**H 5**

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES:

0	\$	1 - 199
1		200 - 499
2		500 - 999
3		1000 - 1999
4		2000 - 4999
5		5000 - 9999
6		10000 - 19999
7		20000 et plus

## Annexe II

### Codification supplémentaire des déficiences du système ostéomusculaire

Exemple VA01 - Arthrite/rhumatisme des orteils.

Déficiência	Siège
VA___ - Arthrite/rhumatisme	___00 - Non précisé
VB___ - Lésion/ablation de disques	___01 - Orteils
VC___ - Faiblesse/lésion/dégénérescence des os	___02 - Pied
VD___ - Lésion/déchirement des cartilages	___03 - Chevilles
VE___ - Entorse/lésion/déchirement des ligaments/tendons	___04 - Genoux/rotules
VF___ - Faiblesse/élongation/lésion des muscles	___05 - Jambes
VG___ - Absence	___06 - Hanches
VH___ - Fractures/cassures (uniquement des os)	___07 - Doigts
VJ___ - Fusions	___08 - Mains
VK___ - Déformation/déviatiön	___09 - Poignets
VL___ - Déplacement/dislocation/glissernent	___10 - Coudes
VM___ - Douleur/endolorissement	___11 - Bras
VN___ - Raideur	___12 - Épaules
VP___ - Paralysie	___13 - Dos/colonne vertébrale/disques
VR___ - Problèmes de coordination (par ex., mauvais contrôle musculaire, tremblements)	___14 - Tronc/poitrine/côtes/clavicule
VS___ - Faiblesse - siège précisé (par ex., faiblesse des jambes)	___15 - Cou
VT___ - Autres déficiences précisées (par ex., pincement d'un nerf, enflure)	___16 - Tête/figure
VU___ - Autres déficiences non précisées (par ex., trouble, difficulté, faiblesse, mal <sup>1</sup> )	___17 - Un côté du corps (c.-à-d. hémi-)
	___18 - En-dessous de la ceinture (c.-à-d. para-)
	___19 - Corps au complet (c.-à-d. quadra-)

<sup>1</sup> Mal a ici le sens de lésion et non de souffrance.





## **Annexe III**

**Enquête sur la santé et l'incapacité au  
Canada: questionnaire des enfants**





SÉLECTION – SECTION A		Colonne de sélection																		
		Non	Oui																	
<b>A10.</b> J'aimerais vous interroger sur les appareils que . . . devrait utiliser plus de six mois. Utilise-t-il(elle):																				
Un fauteuil roulant? . . . . .		01 <input type="radio"/>	02 <input type="radio"/>																	
Des béquilles ou d'autres appareils pour marcher? . . . . .		03 <input type="radio"/>	04 <input type="radio"/>																	
Des chaussures orthopédiques prescrites par un médecin? . . . . .		05 <input type="radio"/>	06 <input type="radio"/>																	
Un membre artificiel ou une autre prothèse? . . . . .		07 <input type="radio"/>	08 <input type="radio"/>																	
Un appareil auditif? . . . . .		09 <input type="radio"/>	10 <input type="radio"/>																	
Une aide visuelle autre que des lentilles correctrices? . . . . .		11 <input type="radio"/>	12 <input type="radio"/>																	
Un appareil orthopédique sauf un appareil dentaire? . . . . .		13 <input type="radio"/>	14 <input type="radio"/>																	
<b>A11.</b> . . . utilise-t-il(elle) un autre appareil? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>																	
		Précisez																		
<b>A12.</b> Souffre-t-il(elle) d'une affection ou d'un problème chronique de santé qui empêche ou limite sa participation à des activités scolaires, à des jeux ou à toutes autres activités propres à un enfant de son âge?		1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>																	
		Passez à A17																		
<b>A13.</b> Quel âge avait . . . lorsque cette affection ou ce problème de santé a commencé à limiter sa participation à ces activités? Age <input type="text"/> <input type="text"/> (Si moins d'un an, inscrire 00)																				
<b>A14.</b> Quel est le <b>PRINCIPAL</b> problème chronique de santé ou la principale affection qui empêche ou limite la participation de . . . à ces activités? Précisez <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>																				
<b>A15.</b> Parmi les caractéristiques suivantes, lesquelles décrit le mieux cette affection? <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 5px auto;">Interviewer: Lisez la liste. Ne cochez qu'une réponse.</div> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">1. Congénital/Existait au moment de la naissance . . . . .</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">1 <input type="radio"/></td> <td rowspan="5" style="width: 10%; vertical-align: middle; padding-left: 10px;">} Si "3" ou "4" demander</td> </tr> <tr> <td>2. Maladie . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2 <input type="radio"/></td> </tr> <tr> <td>3. Séquelle d'une maladie . . . . .</td> <td style="text-align: center;">3 <input type="radio"/></td> </tr> <tr> <td>4. Séquelle du traitement d'une maladie y compris la thérapie ou la chirurgie . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4 <input type="radio"/></td> </tr> <tr> <td>5. Résultat d'un accident . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5 <input type="radio"/></td> </tr> <tr> <td>NE LISEZ PAS { 6. Autre . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6 <input type="radio"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7. Ne sait pas . . . . .</td> <td style="text-align: center;">7 <input type="radio"/></td> <td></td> </tr> </table>		1. Congénital/Existait au moment de la naissance . . . . .	1 <input type="radio"/>	} Si "3" ou "4" demander	2. Maladie . . . . .	2 <input type="radio"/>	3. Séquelle d'une maladie . . . . .	3 <input type="radio"/>	4. Séquelle du traitement d'une maladie y compris la thérapie ou la chirurgie . . . . .	4 <input type="radio"/>	5. Résultat d'un accident . . . . .	5 <input type="radio"/>	NE LISEZ PAS { 6. Autre . . . . .	6 <input type="radio"/>		7. Ne sait pas . . . . .	7 <input type="radio"/>			
1. Congénital/Existait au moment de la naissance . . . . .	1 <input type="radio"/>	} Si "3" ou "4" demander																		
2. Maladie . . . . .	2 <input type="radio"/>																			
3. Séquelle d'une maladie . . . . .	3 <input type="radio"/>																			
4. Séquelle du traitement d'une maladie y compris la thérapie ou la chirurgie . . . . .	4 <input type="radio"/>																			
5. Résultat d'un accident . . . . .	5 <input type="radio"/>																			
NE LISEZ PAS { 6. Autre . . . . .	6 <input type="radio"/>																			
7. Ne sait pas . . . . .	7 <input type="radio"/>																			
<b>A16.</b> Quelle était la maladie qui était la cause? ← Précisez <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>																				
OU																				
Ne sait pas 1 <input type="radio"/>																				
<b>A17.</b> Va-t-il(elle) à une école spéciale ou assiste-t-il(elle) à des cours spéciaux à l'école à cause d'une affection ou d'un problème chronique de santé? . . . . .		1 <input type="radio"/>	2 <input type="radio"/>																	
		Passez à A21																		
<b>A18.</b> Quel est le <b>PRINCIPAL</b> problème chronique de santé ou la principale affection qui font que . . . va à une école spéciale ou assiste à des cours spéciaux à l'école? Même affection qu'en A14 1 <input type="radio"/> ou précisez <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>																				
<b>A19.</b> Parmi les caractéristiques suivantes, laquelle décrit le mieux cette affection? <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin: 5px auto;">Interviewer: Lisez la liste. Ne cochez qu'une réponse.</div> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">1. Congénital/Existait au moment de la naissance . . . . .</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">1 <input type="radio"/></td> <td rowspan="5" style="width: 10%; vertical-align: middle; padding-left: 10px;">} Si "3" ou "4" demander</td> </tr> <tr> <td>2. Maladie . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2 <input type="radio"/></td> </tr> <tr> <td>3. Séquelle d'une maladie . . . . .</td> <td style="text-align: center;">3 <input type="radio"/></td> </tr> <tr> <td>4. Séquelle du traitement d'une maladie y compris la thérapie ou la chirurgie . . . . .</td> <td style="text-align: center;">4 <input type="radio"/></td> </tr> <tr> <td>5. Résultat d'un accident . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5 <input type="radio"/></td> </tr> <tr> <td>NE LISEZ PAS { 6. Autre . . . . .</td> <td style="text-align: center;">6 <input type="radio"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td>7. Ne sait pas . . . . .</td> <td style="text-align: center;">7 <input type="radio"/></td> <td></td> </tr> </table>		1. Congénital/Existait au moment de la naissance . . . . .	1 <input type="radio"/>	} Si "3" ou "4" demander	2. Maladie . . . . .	2 <input type="radio"/>	3. Séquelle d'une maladie . . . . .	3 <input type="radio"/>	4. Séquelle du traitement d'une maladie y compris la thérapie ou la chirurgie . . . . .	4 <input type="radio"/>	5. Résultat d'un accident . . . . .	5 <input type="radio"/>	NE LISEZ PAS { 6. Autre . . . . .	6 <input type="radio"/>		7. Ne sait pas . . . . .	7 <input type="radio"/>			
1. Congénital/Existait au moment de la naissance . . . . .	1 <input type="radio"/>	} Si "3" ou "4" demander																		
2. Maladie . . . . .	2 <input type="radio"/>																			
3. Séquelle d'une maladie . . . . .	3 <input type="radio"/>																			
4. Séquelle du traitement d'une maladie y compris la thérapie ou la chirurgie . . . . .	4 <input type="radio"/>																			
5. Résultat d'un accident . . . . .	5 <input type="radio"/>																			
NE LISEZ PAS { 6. Autre . . . . .	6 <input type="radio"/>																			
7. Ne sait pas . . . . .	7 <input type="radio"/>																			
<b>A20.</b> Quelle était la maladie qui était la cause? ← Même qu'en A16 1 <input type="radio"/> ou précisez <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>																				
OU																				
Ne sait pas 1 <input type="radio"/>																				





**L'INSTRUCTION – SECTION C**

<p><b>C1.</b> ... doit-il(elle) suivre des cours spéciaux à cause de son affection ou problème de santé?</p> <p><input type="radio"/> 1 Oui      <input type="radio"/> 2 Non → Passez à C3</p>	<p><b>C8.</b> En quelle année ... était-il(elle) inscrit(e), en octobre 1983?</p> <p><input type="text"/> Année</p> <p><input type="radio"/> 1 Aucune année en particulier</p>
<p><b>C2.</b> Ces cours spéciaux se donnent-ils dans le système scolaire ordinaire de votre région?</p> <p><input type="radio"/> 1 Oui      <input type="radio"/> 2 Non      <input type="radio"/> 3 Ne sait pas</p>	<p><b>C9.</b> Par rapport à la plupart des autres enfants de son âge, ... était-il(elle)?</p> <p align="center"><b>Interviewer: Lisez la liste. Cochez une seule case</b></p>
<p><b>C3.</b> ... allait-t-il(elle) à l'école en octobre 1983?</p> <p><input type="radio"/> 1 Oui → Passez à C5      <input type="radio"/> 2 Non</p>	<p><input type="radio"/> 1 À un niveau inférieur? → Passez à C10</p> <p><input type="radio"/> 2 Au même niveau?</p> <p><input type="radio"/> 3 À un niveau supérieur? } Passez à C11</p> <p><input type="radio"/> 4 Ne sait pas</p>
<p><b>C4.</b> Avant le 1<sup>er</sup> septembre 1983, est-ce que ... était déjà allé(e) à l'école?</p> <p><input type="radio"/> 1 Oui → Passez à C11</p> <p><input type="radio"/> 2 Non → Passez à la section suivante, question D1</p>	<p><b>C10.</b> Était-ce à cause de son affection ou problème de santé?</p> <p><input type="radio"/> 1 Oui      <input type="radio"/> 2 Non</p>
<p><b>C5.</b> À quel genre d'école ... allait-t-il(elle)?</p> <p align="center"><b>Interviewer: Lisez la liste. Cochez une seule case</b></p> <p><input type="radio"/> 1 Une école ordinaire → Passez à C7</p> <p><input type="radio"/> 2 Une école spéciale pour les enfants souffrant d'une affection ou d'un problème de santé</p>	<p><b>C11.</b> Avant le 1<sup>er</sup> septembre 1983, ... a-t-il(elle) assisté à des cours spéciaux destinés aux enfants souffrant d'une affection ou d'un problème de santé?</p> <p><input type="radio"/> 1 Oui      <input type="radio"/> 2 Non</p>
<p><b>C6.</b> Quel genre de formation ou de thérapie ... recevait-il(elle) à cette école?</p> <p align="center"><b>Interviewer: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.</b></p> <p><input type="radio"/> 1 Thérapie physique ou de communication</p> <p><input type="radio"/> 2 Gestes de la vie quotidienne</p> <p><input type="radio"/> 3 Formation générale</p> <p><input type="radio"/> 4 Métiers ou formation professionnelle</p> <p align="right">} Passez à C8</p>	<p><b>C12.</b> ... a-t-il(elle) commencé sa première année d'école plus tard que la plupart des enfants de son âge à cause de son affection?</p> <p><input type="radio"/> 1 Oui      <input type="radio"/> 2 Non</p>
<p><b>C7.</b> À cette école ordinaire, quel genre de cours ... suivait-il(elle)?</p> <p align="center"><b>Interviewer: Lisez la liste. Cochez une seule case</b></p>	<p><b>C13.</b> Avant le 1<sup>er</sup> septembre 1983, ... avait-il(elle) cessé d'aller à l'école pendant de longues périodes à cause de son affection?</p> <p><input type="radio"/> 1 Oui      <input type="radio"/> 2 Non</p>
<p><input type="radio"/> 1 Uniquement des cours spéciaux pour les enfants souffrant d'une affection ou d'un problème de santé</p> <p><input type="radio"/> 2 Uniquement des cours ordinaires</p> <p><input type="radio"/> 3 Certains cours ordinaires et certains cours spéciaux destinés aux enfants souffrant d'une affection ou d'un problème de santé</p>	<p><b>C14.</b> À cause de son affection, a-t-il(elle) fallu plus de temps à ... pour atteindre son niveau d'instruction actuel?</p> <p><input type="radio"/> 1 Oui      <input type="radio"/> 2 Non → Passez à la section suivante, question D1</p>
	<p><b>C15.</b> Combien de temps?</p> <p><input type="text"/> Années</p> <p><input type="radio"/> 1 Impossible à évaluer</p> <p align="center"><b>Passez à la section suivante, question D1</b></p>

## LES DÉPLACEMENTS – SECTION D

<p><b>D1.</b> J'aimerais maintenant vous interroger sur les moyens de transport que . . . utilise pour ses déplacements locaux, c'est-à-dire les trajets de moins de 50 miles (80 km).</p>	<p><b>D8.</b> . . . éprouve-t-il(elle) des difficultés à utiliser le service local de transport en commun à cause de son affection ou de son problème de santé?</p> <p>1 <input type="radio"/> Oui      2 <input type="radio"/> Non</p>
<p><b>D2.</b> L'affection ou le problème de santé de . . . l'empêche-t-il (elle) de quitter votre domicile pour effectuer de courts trajets? (c.-à.-d. . . est-il (elle) confiné(e) chez-lui (elle)?)</p> <p>1 <input type="radio"/> Oui → Passez à la section suivante question E1      2 <input type="radio"/> Non</p>	<p><b>D9.</b> Existe-t-il un service de taxis dans votre région?</p> <p>1 <input type="radio"/> Oui      2 <input type="radio"/> Non 3 <input type="radio"/> Ne sait pas } Passez à D12</p>
<p><b>D3.</b> Certaines localités mettent un service spécial d'autobus ou de fourgonnettes à la disposition des personnes qui ont de la difficulté à utiliser le service local de transport en commun. Lorsqu'ils utilisent ce service spécial, les gens peuvent appeler d'avance et demander qu'on les prenne à domicile . . . a-t-il (elle) besoin d'un service de ce genre?</p> <p>1 <input type="radio"/> Oui      2 <input type="radio"/> Non 3 <input type="radio"/> Ne sait pas</p>	<p><b>D10.</b> Quelle est la fréquence à laquelle . . . utilise le service de taxis?</p> <p>1 <input type="radio"/> Presque tous les jours 2 <input type="radio"/> À l'occasion 3 <input type="radio"/> Rarement/jamais</p>
<p><b>D4.</b> Un service de ce genre existe-t-il dans votre région?</p> <p>1 <input type="radio"/> Oui      2 <input type="radio"/> Non 3 <input type="radio"/> Ne sait pas } Passez à D6</p>	<p><b>D11.</b> Est-ce à cause de son affection ou de son problème de santé?</p> <p>1 <input type="radio"/> Oui      2 <input type="radio"/> Non</p>
<p><b>D5.</b> Quelle est la fréquence à laquelle . . . utilise ce service?</p> <p>1 <input type="radio"/> Presque tous les jours 2 <input type="radio"/> À l'occasion 3 <input type="radio"/> Rarement/jamais</p>	<p><b>D12. À L'INTERVIEWER:</b></p> <p>1 <input type="radio"/> Si "oui" à la question C3 de la section sur l'instruction (va à l'école en → Passez à D13 octobre 83) 2 <input type="radio"/> Autrement → Passez à la section suivante, question E1</p>
<p><b>D6.</b> Existe-t-il un service local de transport en commun (autobus, métro, tramway) dans votre région? (Autobus scolaires non compris)</p> <p>1 <input type="radio"/> Oui      2 <input type="radio"/> Non → Passez à D9</p>	<p><b>D13.</b> La question qui suit concerne les trajets que . . . a effectués pour se rendre à l'école au cours de la dernière semaine pendant laquelle il(elle) a été à l'école, au collège ou à l'université. La question porte sur les trajets que . . . a effectués de son lieu de résidence à son école. Quel est le principal moyen de transport que . . . a utilisé pour se rendre à l'école? (Je veux dire le moyen que . . . a utilisé pour parcourir la plus grande distance) (Cochez une case)</p> <p>01 <input type="radio"/> Aucun, étudie à domicile 02 <input type="radio"/> Véhicule particulier spécialement modifié 03 <input type="radio"/> Autre véhicule particulier 04 <input type="radio"/> Autobus scolaire ordinaire 05 <input type="radio"/> Autobus/métro/tramway ordinaire 06 <input type="radio"/> Service d'autobus/fourgonnettes spéciaux pour handicapés 07 <input type="radio"/> Train de banlieue 08 <input type="radio"/> Taxi 09 <input type="radio"/> Motocyclette/bicyclette 10 <input type="radio"/> Marche 11 <input type="radio"/> Autre</p> <p style="text-align: center;">Passez à la section suivante, question E1</p>
<p><b>D7.</b> Quelle est la fréquence à laquelle . . . utilise le service local de transport en commun?</p> <p>1 <input type="radio"/> Presque tous les jours 2 <input type="radio"/> À l'occasion 3 <input type="radio"/> Rarement/jamais</p>	

## CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES – SECTION E

<p><b>E1.</b> Les gens doivent parfois acquitter des frais supplémentaires en raison de l'affection ou du problème de santé de leurs enfants. Au cours de l'année 1983, votre famille a-t-elle effectué des dépenses supplémentaires pour l'éducation, le transport, le matériel spécial, les services personnels, les médicaments ou les soins médicaux, etc. de . . . qui n'ont pas été remboursées par un programme d'assurance?</p> <p>1 <input type="radio"/> Oui      2 <input type="radio"/> Non → Mettez fin à l'interview</p>	<p><b>E2.</b> Dans laquelle des catégories suivantes le montant total de ces dépenses supplémentaires se classe-t-il?</p> <p>01 <input type="radio"/> \$ 1 – 199 02 <input type="radio"/> 200 – 499 03 <input type="radio"/> 500 – 999 04 <input type="radio"/> 1,000 – 1,999 05 <input type="radio"/> 2,000 – 4,999 06 <input type="radio"/> 5,000 – 9,999 07 <input type="radio"/> 10,000 – 19,999 08 <input type="radio"/> 20,000 et plus 09 <input type="radio"/> Refus de répondre 10 <input type="radio"/> Ne sait pas</p>
--	--



## **Annexe IV**

### **Questionnaires de l'Enquête sur la population active**





# FEUILLE DES CODES

## Dossier du ménage (Formule 03)

English version available on request

- 8
- 1 Maison individuelle
  - 2 Maison double
  - 3 Maison en rangée
  - 4 Duplex
  - 5 Appartement
  - 6 Institution
  - 7 Hôtel, maison de chambres ou pension
  - 8 Baraquement, camp de bûcheron, de construction, etc.
  - 9 Maison mobile
  - 0 Autre — Précisez dans les NOTES

- 34
- M Masculin
  - F Féminin

- 35
- QUEL EST L'ÉTAT MATRIMONIAL DE ... ?**  
(Lisez les catégories à l'enquête.)
- 1 Actuellement marié(e) ou vivant en union libre
  - 2 Célibataire (jamais marié(e))
  - 3 Veuve ou veuf
  - 4 Séparé(e) ou divorcé(e)

- 36
- Attribuez une lettre à tous les membres du ménage dont le lien avec le chef de famille constitue une catégorie au poste 37.
- A 'A' pour chaque membre de la première famille,  
à 'B' pour chaque membre de la deuxième famille,  
Z etc.)

- 37
- Chaque lettre utilisée au poste 36 doit correspondre à un 'chef de famille' différent au poste 37.
- 1 Chef de famille
  - 2 Conjoint
  - 3 Fils ou fille (adopté(e) ou non, ou d'un autre lit)
  - 4 Petit-fils ou petite-fille
  - 5 Gendre ou bru
  - 6 Enfant en tutelle (moins de 18 ans)
  - 7 Père ou mère
  - 8 Père ou mère du conjoint
  - 9 Frère ou soeur
  - 0 Autre parent — Précisez dans les NOTES
- Les chambreurs, pensionnaires et amis non apparentés doivent être identifiés par une lettre distincte au poste 36.

- (Lisez les questions à l'enquête)
- Colonne 1: COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES ..... A-T-IL (ELLE) ACHEVÉES?
- 0 Aucune
  - 1 de 1 à 8 années d'études primaires et secondaires
  - 2 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires
  - 3 11 années d'études primaires et secondaires
  - 4 12 années d'études primaires et secondaires
  - 5 13 années d'études primaires et secondaires

- 38
- Colonne 2: A. .... A-T-IL (ELLE) FAIT DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES?
- 0 Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
  - Oui → B. CES ÉTUDES EXIGENT-ELLES NORMALEMENT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES?
  - 0 Non (n'a pas fait d'études postsecondaires)
  - Oui → C. .... A-T-IL (ELLE) OBTENU UN GRADE, CERTIFICAT OU DIPLÔME?
  - 1 Non (études postsecondaires inachevées)
  - 2 Oui (a obtenu un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires)
  - 3 Oui (a obtenu un grade universitaire)

- 40
- 0 Ne fait pas partie du ménage ce mois-ci
  - 1 Membre civil du ménage ce mois-ci
  - 2 Membre à plein temps des forces armées canadiennes ce mois-ci

- PREMIER CODE: Inscrit par l'interviewer  
NOTE: Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur la formule appropriée . . . . . FORMULES
- X Questionnaire EPA rempli pour tous les membres admissibles du ménage 22
  - E Questionnaire EPA rempli pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage 15/22
  - N Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage) 15/22
  - R Refus du ménage 15/22
  - K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle reliée au ménage 15/22
  - L Impossibilité d'interviewer à cause du mauvais temps 15/22
  - T Ménage temporairement absent 22
  - V Logement (ou emplacement de roulotte) vacant 22
  - S Logement saisonnier vacant 22
  - C Logement en construction 15/22
  - B Logement occupé par des personnes ne devant pas être interviewées 12/22
  - D Logement démolí, transformé en local d'affaires, déménagé, abandonné (inhabitable), inscrit par erreur
  - A Interview annulée, faute d'interviewer (Inscrit uniquement par le bureau régional)
- DEUXIÈME CODE: Inscrit uniquement par le bureau régional
- Blanc Interviewez ou essayez d'interviewer de nouveau
- 3 N'interviewez pas à moins d'un changement complet de la composition du ménage
  - 4 Essayez d'interviewer de nouveau. Une lettre a été envoyée
  - 5 Essayez d'interviewer de nouveau. Un membre du personnel du bureau régional est entré personnellement en contact avec le ménage

- CODES D'INTERVENTION À UTILISER AUX FINS DE LA LISTE DE LA GRAPPE (FORMULE 02)**
- 1 LOGEMENT AJOUTÉ, c.-à-d. nouvelle ligne de listage
  - 2 CORRECTION, c.-à-d. rectification de la ligne de listage initiale
  - 3 CHANGEMENT DE STATUT, c.-à-d. doit être supprimé de la liste

- UTILISATION DES NUMÉROS DE DOSSIER TEMPORAIRES**
- T [ ] [ ] [ ] [ ] A
- Commencez toujours par 'T', ce qui signifie 'temporaire'.
- Utilisez les 4 derniers chiffres de votre numéro de tâche.
- 'A' pour le premier logement supplémentaire, 'B' pour le deuxième, 'C' pour le troisième, et ainsi de suite.

MOIS D'ENQUÊTE	RENOUVELLEMENT	MOIS D'ENQUÊTE	RENOUVELLEMENT
01 (Janv.)	1	07 (Juil.)	1
02 (Fév.)	2	08 (Août)	2
03 (Mar.)	3	09 (Sept.)	3
04 (Avr.)	4	10 (Oct.)	4
05 (Mai)	5	11 (Nov.)	5
06 (Juin)	6	12 (Déc.)	6





## FEUILLE DES CODES

## Questionnaire de l'enquête sur la population active (Formule 05)

14  
36

- 1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
- 2 Obligations personnelles ou familiales
- 3 Va à l'école
- 4 N'a pu trouver que du travail à temps partiel
- 5 Ne voulait pas de travail à plein temps
- 6 Travail à plein temps, moins de 30 heures par semaine
- 0 Autre — Précisez dans les NOTES

17

- 1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
- 2 Obligations personnelles ou familiales
- 3 Mauvais temps
- 4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
- 5 Mise à pied, s'attend à un rappel (travailleurs rémunérés seulement)
- 6 Début d'un nouvel emploi au cours de la semaine, ou fin de l'emploi (ne s'attend pas à y retourner)
- 7 Vacances
- 8 Jour férié (ou fête religieuse)
- 9 Travail à temps réduit (en raison du manque d'équipement, de l'entretien ou de la réparation de l'usine, etc.)
- 0 Autre — Précisez dans les NOTES

20  
41

- 1 S'est adressé(e): À un bureau de placement public
- 2 S'est adressé(e): À un bureau de placement privé
- 3 S'est adressé(e): À un syndicat
- 4 S'est adressé(e): Directement à des employeurs
- 5 S'est adressé(e): À des amis ou des parents
- 6 A fait paraître des annonces ou a répondu à des annonces
- 7 A consulté les annonces
- 0 Autre — Précisez dans les NOTES

33

- 1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
- 2 Obligations personnelles ou familiales
- 3 Mauvais temps
- 4 Conflit de travail (grève ou lock-out)
- 5 Mise à pied, s'attend à un rappel (travailleurs rémunérés seulement)
- 6 Nouvel emploi devant commencer à une date future
- 7 Vacances
- 8 Entreprise saisonnière (sauf travailleurs rémunérés)
- 0 Autre — Précisez dans les NOTES

54

- 1 Maladie ou invalidité de l'enquêté
- 2 Obligations personnelles ou familiales
- Comprend: mariage, grossesse, long voyage, maladie grave dans la famille, etc.
- 3 Va à l'école
- 4 A quitté son emploi sans raison précise
- 5 A perdu son emploi ou a été mis(e) à pied (travailleurs rémunérés seulement)
- Comprend: emploi saisonnier, régime de disponibilité, emploi temporaire, congédiement (renvoi), l'employeur a déménagé ou s'est retiré des affaires, situation économique, etc.
- 6 A déménagé
- 7 N'était pas satisfait(e) de son emploi
- Comprend: Rémunération insuffisante, mauvaise répartition des heures de travail, problèmes de transport, insalubrité des lieux de travail, incompatibilité avec son employeur ou ses collègues, aucune possibilité d'avancement, etc.
- 8 A pris sa retraite
- 0 Autre — Précisez dans les NOTES

59

- 1 Travaillait
- 2 Tenait maison
- 3 Allait à l'école
- 0 Autre — NE précisez PAS dans les NOTES

62

- 1 Était malade ou invalide
- 2 Avait des obligations personnelles ou familiales
- 3 Allait à l'école
- 4 N'est plus intéressé(e) à trouver du travail
- 5 Attendait un rappel (à son emploi précédent)
- 6 A trouvé un nouvel emploi
- 7 Attendait que des employeurs lui répondent
- 8 Pense qu'il n'existe pas de travail disponible (dans la région, ou qui réponde à ses aptitudes)
- 9 N'a donné aucune raison
- 0 Autre — Précisez dans les NOTES

63

- Oui, parce qu'il(elle):
- 1 Était malade ou invalide
  - 2 Avait des obligations personnelles ou familiales
  - 3 Allait à l'école
  - 4 Avait déjà un emploi
  - 0 Autre — Précisez dans les NOTES
- 5 Non (était prêt(e) à travailler)

76

- A travaillé pour d'autres
- 1 Travailleur rémunéré
  - 2 Travailleur familial non rémunéré

77

- A travaillé à son compte
- 3 Entreprise constituée — Avec aide rémunérée
  - 4 Entreprise constituée — Sans aide rémunérée
  - 5 Entreprise non constituée — Avec aide rémunérée
  - 6 Entreprise non constituée — Sans aide rémunérée (Comprend les travailleurs à leur compte sans entreprise)

82

- 1 École primaire ou secondaire
- 2 Collège communautaire, ou CEGEP
- 3 Université
- 0 Autre — Précisez dans les NOTES

## CERTAINES PUBLICATIONS SUR LA STATISTIQUE DE LA SANTÉ

En vente à Vente et services de publications,  
Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

### Catalogue

#### Statistique de l'état civil et de la santé

- 82-207 Le cancer au Canada, A., Bil.  
82-211 Avortements thérapeutiques, A., Bil.  
82-212 La statistique de la tuberculose, Mor-  
bidité et mortalité, A., Bil.  
84-001 La statistique de l'état civil, T., Bil.  
84-203 Causes de décès, vol. IV, A., Bil.  
84-204 Naissances et décès, vol. I, A., Bil.  
84-205 Mariages et divorces, vol. II, A., Bil.  
84-206 Mortalité - Liste sommaire des causes,  
vol. III, A., Bil.

#### **Rapports analytiques**

- 84-532 Tables de mortalité, Canada et pro-  
vinces, 1970-1972, 1975-1977, 1980-  
1982, HS., Bil.  
82-540F Perspectives sur la santé, HS., F. et  
Angl.  
82-542F Portrait de santé des Canadiennes,  
HS., F. et Angl.  
82-543F Indices démographiques et indicateurs  
de santé des populations - Présenta-  
tion et interprétation, HS., F. et Angl.  
82-545F Jeunesse canadienne, Perspectives sur  
la santé, HS., F. et Angl.  
82-546 Avortements thérapeutiques, 1983,  
bulletin, HS., Bil.  
82-563F Faits saillants de l'enquête sur la  
santé et l'incapacité au Canada, HS.,  
F. et Angl.

#### Soins de santé

##### **Publications régulières**

- 82-206 La morbidité hospitalière, A., Bil.  
82-208 Interventions chirurgicales et traite-  
ments, A., Bil.  
83-002 Programme de renseignements hospi-  
taliers trimestriels - Indicateurs des  
hôpitaux, T., Bil.  
83-201 Liste des hôpitaux canadiens et des  
établissements de soins spéciaux, A.,  
Bil.  
83-204 La statistique de l'hygiène mentale,  
Admissions et radiations des institu-  
tions, A., Bil.  
83-217 La statistique hospitalière. Rapport  
annuel préliminaire, A., Bil.

### Catalogue

#### Section des soins de santé

- 83-232 La statistique annuelle des hôpitaux,  
A., Bil.  
83-233 Rapport annuel des hôpitaux - Indi-  
cateurs des hôpitaux, A., Bil.  
83-234 Système canadien de mesure du  
travail - Laboratoire, A., Bil.  
83-236 Tableaux préparés à partir des rap-  
ports annuels des établissements de  
soins spéciaux, A., Bil.

#### **Rapports analytiques**

- 82-539F Influence économique sur la santé des  
Canadiens: Analyse chronologique de  
taux canadiens de mortalité et de  
chômage, HS., F. et Angl.  
83-520F Hôpitaux: Horizon 2031: Les effets du  
mouvement de la population sur les  
besoins en soins hospitaliers 1967-  
2031, HS., F. et Angl.  
83-522F Une analyse des dépenses hospi-  
talières au Canada, HS., F. et Angl.

#### Statistiques de la sécurité sociale

##### **Rapports analytiques**

- 86-501 Sécurité sociale: Programmes provin-  
ciaux, Indemnisation des victimes des  
accidents du travail, HS., Bil.  
86-506 Assurance-chômage, HS., Bil.  
86-507 Régimes de pensions du Canada et de  
rentes du Québec, 1984, HS., Bil.  
86-508 Allocations familiales et programmes  
connexes, HS., Bil.  
86-509 Sécurité de la vieillesse, supplément  
de revenu garanti et allocation au  
conjoint, HS., Bil.  
86-510 Allocations et services sociaux, HS.,  
Bil.  
86-511 Autres programmes, HS., Bil.

T. - Trimestriel

HS. - Hors série

Angl. - Anglais

A. - Annuel

F. - Français

Bil. - Bilingue

Outre les publications énumérées ci-dessus,  
Statistique Canada publie une grande variété de  
bulletins statistiques sur la situation économique  
et sociale du Canada. On peut se procurer un  
catalogue complet des publications courantes en  
s'adressant à Statistique Canada, Ottawa  
(Canada), K1A 0T6.

N<sup>o</sup> 11-204F, prix Canada \$5.00. Autres pays  
\$6.00.











